



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

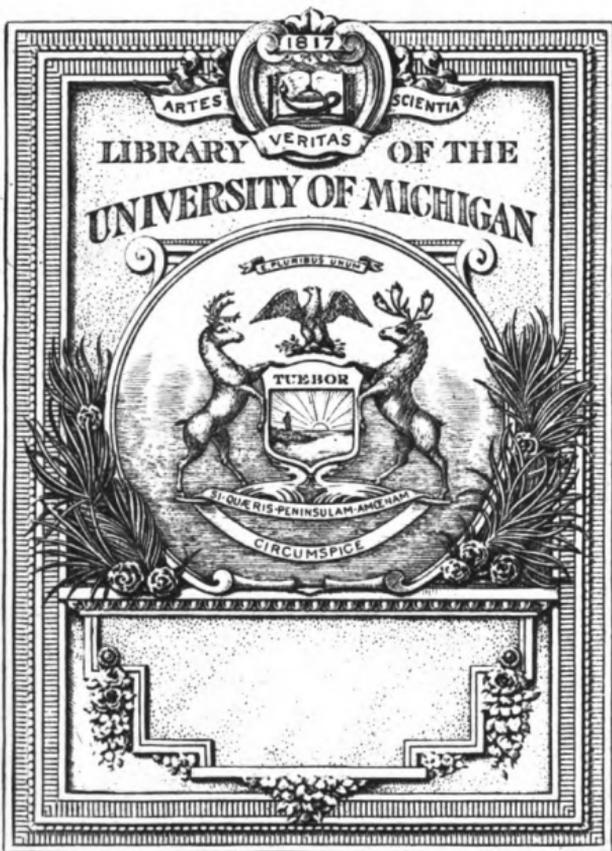
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 495317



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE. 1734



A PARIS;

GUILLAUME CAVELIER,
rué S. Jacques.

Chez LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conry, à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

50.

A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets achetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pay Etrangers, ou les Particuliers qui souhaitent avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans yerte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE. 1734.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

LES FUREURS DE L'AMOUR.

O D E

A. M. * * * *



Quelle est cette yvresse sublime,
Qui tout à coup dompte mes sens ?
C'est Calliope qui m'anime ;
Mortels, écoutez mes accents...

Indifférence, je t'invoque,
Fais voir la douceur équivoque

A ij Qu

2338 MERCURE DE FRANCE

Qui suit les plaisirs de l'Amour ;
Dépeins la candeur et les feintes,
L'espoir, les soucis et les craintes
Qui se succèdent tour à tour.



Dieux ! où suis-je ? est-ce là Cithère ?
Quel est cet assemblage affreux ?
Je vois la Discorde et Mégère,
Suivre les Amours et les Jeux ;
Le Parjure, la Jalousie,
Le Remors, la Rage et l'Envie
Sont tributaires de ses Loix ;
Troupe infâme vouée aux crimes ;
Qui va se chercher des victimes
Jusques sur le Trône des Rois.



Pour qui ce bucher ! cette flamme !
Et tout ce lugubre appareil ?
Est-ce un malheureux, un infâme ;
Qui touche à son dernier Soleil ?
Non, c'est la Reine de Carthage,
Qui passe le sombre Rivage
Pour prix de sa fidélité.
Amour, dis-moi, quel est son crime ?
Pourquoi la rend-tu la victime
D'une tendre crédulité ?



Nature

Nature, es tu donc sans deffense ;
 Tes cris sont-ils d'un vain secours ?
 Médée assouvit sa vengeance
 Sur l'ouvrage de ses Amours,
 Pleine de sa ffâme amoureuse ;
 Scilla, d'une main furieuse,
 Coupe la trame de Nisus :
 Et par un ascendant funeste ;
 Biblis se prépare à l'inceste
 Par de fraternelles vertus.



Perfide Amour, suspens ta rage ;
 Laisse la fille de Leda.
 Quels Ruisseaux de sang ! quel carnage !
 Pour le Pasteur du Mont Ida !
 O Dieux ! pour l'impudique Helene ;
 La vertueuse Polixene
 Descend dans la nuit du tombeau.
 Le fier Destructeur de sa Ville,
 Quoique mort, est toujours Achille ;
 Son Ombre est encor son bourreau.



C'est toi, qui du sein de la gloire
 Nous arraches les demi-Dieux,
 Qui fais mépriser la victoire
 Pour les attraits de deux beaux yeux ;
 Hercule, appty de la Justice,

2340 MERCURE DE FRANCE

Fut digne en terrassant le vice ,
De nos cultes , de nos Autels ;
Atteint d'une fleche fatale ,
Ce Héros , filant près d'Omphale ,
Devient le dernier des Mortels.



Mais pour comble de ta malice ;
Voulant tromper tous les Humains ,
Tu sçais masquer de la Justice
Tes plus détestables desseins.
Un Jupiter , un Dieu suprême ;
Adultere et foible lui-même ,
Place le vice dans les Cieux ;
Alors la Vertu devient Fable.
Ce n'est qu'en se rendant coupable
Que l'Homme croit chérir ses Dieux.



Pardonne-moi , divine Muse ,
Le désordre de mes Chansons ;
Je sens que mon cœur se refuse
A dépeindre les trahisons.
Permets que d'un ton plus paisible
Je trace d'un crayon sensible ,
Des traits moins remplis de fureurs ,
Et que maniant l'Ironie ,
J'ôte à jamais de mon génie ,
L'impression de ces horreurs.

Il est peu de Femmes fidelles,
 L'Amour y perdrait de ses droits ;
 C'est à l'inconstance des Belles ,
 Qu'il doit le soutien de ses Loix.
 Ne croyons point que Pénélope
 Conserve au Vainqueur du Cyclope
 La conjugale chasteté ;
 De l'assoupissement d'Homère
 Je reconnois le caractère
 Aux vingt ans de fidélité.



Pour prix d'une unique tendresse
 Philis m'a quitté sans effort ;
 J'ai vû ma perfide Maîtresse
 Changer au premier coup du sort.
 En vain , quand le penchant l'emporte ;
 La raison se croit la plus forte ,
 Tout cède à des besoins pressants,
 Philis amoureuse et brulante
 Ne pouvoit supporter l'attente
 Du moindre intervalle de temps.



Mais ne crois pas , volage Amante ;
 Qu'ingenieux dans mon tourment ,
 J'aïlle d'une voix menaçante
 Te reprocher ton changement.
 Non , pour me vanger d'une ingratitude

Je fuis ce courroux qui la flate ;
 Pour elle je me sens glacer ;
 Ainsi libre d'un soin frivole ,
 Je me ris de la vaine Idole
 Que l'Amour m'a fait encenser.



'Ami, je dois à ta prudence
 L'heureuse fin de mes soupirs ;
 C'est toi, qui dans l'indifférence
 Me fais trouver de vrais plaisirs.
 Ennemi des folles tendresses ,
 Venus, en vain par mille adresses.
 Tu me rappelles dans tes fers ;
 Je te fuis , perfide Pandore ,
 Dont les caresses font éclore ,
 Des maux inconnus aux Enfers.

Par M. Lépicier , Graveur ordinaire du Roy.



*LETTRE écrite d'Auxerre , à M. Mail-
 lart, Avocat au Parlement de Paris ; pour
 soutenir la vérité du fond de l'Histoire du
 Chien de Montargis.*

IL y a longtems , Monsieur , que je
 vous dois une réponse touchant un
 article du * Journal Litteraire de la Haye

* Tome XIX. Partie I. p. 259.

de

de l'an 1732. sur lequel vous m'avez communiqué vos doutes. Il est juste de vous satisfaire après tant de délais. Cet article regarde le R. P. Dom Bernard de Montfaucon que le Journaliste veut nous avoir donné dans ses Monumens de la Monarchie Française une Fable pour une vérité, et d'avoir fait entrer dans un Livre de cette conséquence, ce qui ne convient que dans un Almanach.

Cette Fable prétenduë est l'Histoire du *Chien de Montargis*. Je l'appelle ainsi, parce qu'on le connoît plus communément sous ce nom. Mais est-ce une Fable que ce qu'on débite de ce Chien ? et peut-on soutenir sans craindre de se tromper que c'en soit une ? C'est ce que je ne sçau-rois me persuader. Un Chien qui reste un tems considérable sur le lieu où son Maître a été mis en terre par celui qui l'a tué ; un Chien qui reconnoît ensuite l'auteur du meurtre ; fait-il une chose qui soit incroyable ? Est-il impossible qu'un animal de cette espece, étant, pour ainsi-dire, pénétré des corpuscules émanez du meurtrier et de ceux du corps mort ; soit incapable de se jeter sur ce meurtrier dès qu'il le voit ? Ou faut-il croire qu'on lui prête tout cela ? La matiere est importante, comme vous le voyez : il s'agit

A ▼ de

de me rendre l'Avocat d'un Chien. Personne ne doute que ce Chien ne soit un héros dans sa race s'il a fait ce qu'on lui attribue. Mais la question est de sçavoir s'il a pû le faire et s'il l'a fait réellement ? J'ai parlé depuis un certain tems de cette Histoire à bien des gens difficiles à persuader , qui tous m'ont dit qu'on a vû en ces derniers tems dans les Animaux de cette espece des choses aussi prodigieuses.

Nous ne sommes pas dans un siècle où l'on donne communément dans la fable sur le chapitre des Animaux , et où l'on se laisse fasciner les yeux lorsqu'il est question de les voir agir. Le trait rapporté par le P. de Montfaucon ne pourroit donc être traité de fable que parce qu'il seroit dénué de garants , et qu'aucun personnage grave n'y auroit ajouté foi. Il est vrai que nous n'avons point d'Ecrivain du siècle même de l'Evenement qui en ait fait mention. Mais il est ordinaire que les Histoires les plus singulieres ne sont pas celles qui sont écrites le plutôt. On suppose qu'elles ont tellement frappé, qu'on ne les oubliera jamais , et qu'il est inutile de les écrire. C'est beaucoup, que malgré cette négligence on ait retenu les noms des deux Chevaliers qui sont le sujet de l'Histoire.

Le premier Ecrivain que je connois parmi ceux qui nous les ont transmis, est Olivier de la Marche qui, né en Franche-Comté, avoit été amené à la Cour de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne dès l'an 1437. ainsi qu'il le dit lui-même au r. volume de ses Memoires, chapitre 4. et qui fut l'un des Officiers de ce Prince. Il rapporte dans son Traité des Duels (a) l'Histoire en question, comme tirée par lui-même des anciennes Chroniques. Il pouvoit avoir écrit ce Traité vers l'an 1450. Mais il ne nomme point le Roy sous lequel l'Histoire étoit arrivée, et peut-être qu'alors on ne s'en souvenoit plus. C'est pour cela que j'ai de la peine à croire que ce soit sous Charles V. Il n'y a pas d'apparence qu'Olivier de la Marche qui se piquoit d'écrire exactement, eut donné le nom d'*ancienne Chronique* à un Manuscrit fait soixante ans auparavant. Il y avoit lû, que le Chevalier tué s'appelloit AUBRY DE MONTBIDIER, et que le meurtrier s'appelloit le Chevalier MACHAIRE : que l'assassinat avoit été commis dans la Forêt de *Bondis* proche Paris, et que le lieu où l'on avoit voulu faire l'essai du Chien sur le meurtrier, fut l'Isle de Nôtre-Dame au-dessus de la

(a) Edition de Paris, 1586. p. 6.

2346. MERCURE DE FRANCE

Cité de Paris. Mais cet Evenement étoit passé dans tant de bouches, et avoit été si souvent raconté, qu'à la suite du tems il s'y étoit mêlé des choses contraires à la verité. On vit naître des differences sur le lieu du combat du Chien et sur la maniere dont avoit été posté le champion. Le fait fut représenté en Peinture au Château de *Montargis* où quelques-uns de nos Rois se sont retirez : et le Peintre, au lieu de représenter le meurtrier des deux manieres dont on rapportoit la chose, s'est contenté de lui donner l'attitude des anciens Athletes du Paganisme lorsqu'ils se battoient contre les bêtes. Mais ces diversitez ne détruisent assurément point le fond de l'Histoire, non plus que ce qu'il a plû au Peintre de représenter concernant les habits des Spectateurs et les Edifices voisins.

Il semble, au reste, que l'Auteur Critique du Journal Litteraire se contredise lui-même : tantôt il regarde le fait comme fabuleux ; et tantôt il se contente de dire que c'est la représentation qui lui en paroît être *de pure fantaisie* ; et en admettant le fait, il veut seulement qu'on avoie que la Peinture est *faite dans un tems fort posterieur à l'Evenement*. Mais, Monsieur, n'y auroit-il pas moyen de
con-

NOVEMBRE. 1734. 2347

concilier tout cela ? En disant 1°. Qu'en effet l'Histoire est plus ancienne que Charles V. et que c'est seulement sous son Regne qu'elle a été peinte à fresque pour la première fois, étant auparavant représentée sur quelques Vignettes de Livres que nous n'avons plus. 2°. Qu'il y auroit eu deux combats du Chien contre le meurtrier. Que dans le premier spectacle donné dans l'Isle au-dessus de Paris qui étoit alors inhabitée, le Chevalier Machaire auroit été enfoüi dans terre à moitié corps, et qu'ayant été facilement atteint, mordu et presque étranglé par le Chien, parce qu'il ne pouvoit pas se servir si adroitement de son bâton, il auroit demandé à se battre une seconde fois en plus grande liberté. Ce qui lui auroit été accordé : et c'est ce second combat donné apparemment ailleurs que dans l'Isle de Notre-Dame, qui auroit été représenté à Montargis par un Peintre qui croyoit que les Dames avoient été habillées de tout tems comme il les voyoit alors. Que sçavons-nous si ce combat n'auroit point été donné à Montargis même ou à Melun, ou en quelque autre lieu de plaisance de nos Rois : et si ce ne fut point cent ou cent-cinquante ans avant le Regne de Charles V. par exemple

ple

1348 MERCURE DE FRANCE
ple sous Philippe Auguste ? Ce Prince ,
pour le dire en passant , pour être
payé des Droits de Relief des Comtez de
Nevers et d'Auxerre , retint Montargis ;
qui lui fut délaissé par Pierre de Cour-
tenay II , Mari d'Agnès , Comtesse de
Nevers et d'Auxerre. La Charte , qui en
fait foi , est datée de l'an 1184. au fol.
81. du Regître du Roy Philippe Au-
guste , dont il y a deux Exemplaires dans
la Bibliothèque du Roy.

Ceux qui croient que Fontainebleau
est son nom d'un Chien appelé *Bliand* ,
se persuaderont aisément que ce pourroit
être d'un Chien de la réputation dont a
été celui-ci. Mais sans vouloir deviner
dans une chose si obscure et si cachée ,
je me contenterai , pour appuyer la réalité
du fait , de rapporter le témoignage d'un
Personnage qui certainement ne passoit
point pour crédule , et qui ne donnoit
pas dans la fable , c'est Jules Scaliger
mort en 1558. ce célèbre Ecrivain , le
rapporte ainsi. *Exercitatione 202. num. 6.*
Edition de 1557. fol. 272.

*Est et altera Historia Gallia peculiaris:
Offensus amici sive potentia sive perfidia
quidam Regis aulicus , eum ex insidiis ob-
truncat atque in avio agro sepelit. Venasi-
sus canis ibi tum comes hero fuerat. Is amon-*

NOVEMBRE. 1734. 2349

re victus diu sedit in tumulto. Postea quam
fames pietatem superavit, atque in aulam
sine Domino reversus est, rati illius contu-
bernales bestiam temere vagari, ei cibum
dari jubent. Satur ille ad tumultum redit;
et redit toties, ut primum suspicio invaderet
animos incerta quadam et fluctuans, mox
etiam certi esse sibi viderentur heri id fieri
desiderio. Abeuntem prosequi, deprehenso
telluris tumore effossum cadaver, atque agni-
tum afficiunt sepulturâ. Canis, exequiis pe-
ractis, socius fit eorum quibus fuerat dux ad
investigandum. Tandem aliquando in au-
lam ubi homicida redisset, cum canis cons-
picatus, magnis illicò editis latratibus egredi-
ens ab impetu cohibetur: Quo tanquam indice
aucta suspicio in multorum animis certa fi-
des evasit. Caterum bestiae perseverantia in
illius odio atque prosecutione etiam regem
movit, ut juberet hominem causam dicere.
Ille negare factum, persistere infitiatione.
Canis ejus orationem latratibus atque assul-
sibus obturbare ut eam interpellationem pro
facinoris exprobratione quotquot aderant
interpretarentur. Eo res deducta est, ut jussu
Regis, homicida cum Provocatore singulari
vertamine decertaret. Picta est canis historia
in cœnaculo quodam Regio. Pictura vetustate
diluvior atque obscurior facta, Regum man-
dato semel atque iterum instaurata est. Digna
pra-

2350 **MERCURE DE FRANCE**
prorsus Gallicâ magnanimitate , qua ere fissili assequatur perennitatem.

Le fait étant donc avoué en general par un Critique du premier rang , il ne pourroit être récusable que du côté de quelques-unes de ses circonstances. J'ai tâché de concilier ci-dessus la variété des traditions touchant la maniere et le lieu du combat. Il n'est question que de savoir pourquoi on avoit cru que c'étoit sous Charles V. seulement , que l' Histoire étoit arrivée. J'ai déjà dit que la maniere dont Olivier de la Marche en parle , insinuë qu'elle est plus ancienne. Le témoignage de Scaliger me confirme dans cette pensée , puisque dès son tems la Peinture avoit été renouvelée déjà plusieurs fois. Comme Charles V. fut un Prince très-curieux qui aima fort Montargis , qu'il est sûr qu'il y fit rebâtir le Château , qu'il y fit bâtir une Sale très-considérable , (a) et qu'il y fit quelques fois un séjour de plusieurs mois , (b) il

(a) *Vie de Charles V. par Christine de Pisan , fille de son Medecin , Partie 3. chap. XI. Moule fit redifier notablement de nouvel le Chastel de Saint Germain en Laye Creel , Montargis où fit faire moult noble sale , le Chastel de Meleun et maints autres notables édifices.*

(b) *On connoît plusieurs achats faits par ce Roy étant à Montargis ou aux environs les 9. 10.*

NOVEMBRE. 1734. 2357

est fort probable que ce fut sous son Regne que le fait fut représenté dans ce Château pour la première fois , ou au moins que la Peinture en fut retracée.

Mais puisqu'il y a une seconde tradition insinuée dans Sauval , (c) par laquelle on prétend que la grande Sale telle qu'elle est aujourd'hui , a été bâtie par Charles VIII. Il peut se faire que ce dernier Prince , ait fait réformer les cheminées qu'on y voit , et qu'alors la Peinture ait été refaite à neuf sur le manteau de la plus grande qui est à l'un des bouts de la Sale du côté du midi , où je l'ai vû en 1726. Mais certainement c'est Charles V. qui a fait construire ce qu'il y a de plus notable en ce Château. Il y a même sujet de croire que ce qu'on attribue à Charles VIII. touchant la Sale ;

11. 12. 27. Février et 22. Mars 1379. Chartes du Roy , Layette Montargis. Blanchard en sa Compilation d'Ordonnances nous apprend que la fondation de la Sainte Chapelle de Vincennes est datée de Montargis en Novembre 1379. Item une Déclaration contre les Juifs du 20 Novembre, une autre au sujet des Aydes et Gabelles &c. 21 Novembre, et un Edit sur les Aydes du 26 Nov. De plus les Lettres Patentes pour les Chartreux de Ligueil , du 26. Nov. Tout cela est de 1379. à Montargis.

(c) Hist. et Antiq. de Paris Edit. de 1724. pag. 578.

ne

2332 **MERCURE DE FRANCE**
ne soit pas plus véritable que ce que ceux
de Montargis disent aujourd'hui tou-
chant la Cloche de l'Horloge de ce Châ-
teau , sur laquelle ils ont cru lire le nom
de ce Prince ; pendant que c'est celui de
Charles V. qui y est dans ces especes de
rimes , que Morin , Historien du Gati-
nois , y a lûs en ces termes :

Charles le Quint Roy de France pour Montar-
gis ,

Ains pour remembrance pour advis ;

Faire me fit par Jehan Jouvence ,

L'An Mil CCC. cinquante et trente.

Il est facile de se méprendre dans
l'écriture Gothique et de lire *huit* où il
y a *quint* , principalement sur une Clo-
che où les caractères ne sont pas ordinal-
lement bien formez. Mais l'année et le
nom du Fondateur levent toute difficulté ,
parce que le nom du même Jehan Jou-
vence , se trouve sur la Cloche du Palais
à Paris , fondue l'an 1378.

Il résulte de tout cela que c'est Charles
V. dont le nom a dû être plus célèbre
à Montargis , que celui d'aucun autre de
nos Rois , et que c'est pour cela qu'on a
cru que c'étoit de son tems qu'étoit arri-
vée l'Histoire représentée , ou renouvel-
lée

lée par son ordre. Mais on ne pourra jamais sçavoir véritablement sous quel Regne elle arriva , qu'on n'ait découvert dans quelques Chartes le nom d'un Alberic ou Aubry de Montdidier *de monte desiderii*, et celui d'un Chevalier Machaire dans des monumens du même tems. Ces sortes de noms n'étoient pas rares au XIII. et XIV. siècles , ainsi qu'on peut s'en convaincre à l'ouverture des anciens titres. (a)

Je ne me suis point arrêté à faire remarquer que Belleforêt parle fort au long de cette Histoire en deux endroits de son Livre des Histoires prodigieuses ; que Claude Expilly , Président au Parlement de Grenoble la rapporte en son plaidoyer sur l'Edit des Duels de 1609. Edition de 1612. page 343. et Guillaume Ribier dans ses Memoires imprimez en 1666. pag. 318. Tous avoient puisé dans la même source , ou bien ils se sont contentez d'écrire la tradition populaire. Mais Olivier de la Marche cite *une ancienne Chronique* qu'il avoit sous les yeux, laquelle est peut-être perdue aujourd'hui, ou qui ne se retrouvera que par les re-

(a) J'ai trouvé un Machaire de Sainte Menould, Chevalier François, vivant en 1204. B. 1. Thes. Anecd. pag. 784.

cher-

2354 MERCURE DE FRANCE

cherches que l'on fera dans les Manuscrits qui ont été peu visitez jusqu'à présent. Je souhaite que cela arrive pour confondre les adversaires du P. de Montfaucon et confirmer ma pensée. Mais je ne croi pas que Ribier soit d'une autorité suffisante pour attribuer l'Histoire au Regne de Charles V. Premièrement parce que c'est un Ecrivain trop récent. Secondement, parce que, transcrivant Olivier de la Marche, il s'est donné la liberté d'ajouter à son texte le nom de ce Roy, et qu'au lieu de debuter comme lui par ces mots : *et trouverez ès anciennes Chroniques*, il met : *et trouverez en quelques Chroniques*, ce qui fait croire à ceux qui n'ont pas cet Olivier, qu'il s'est servi du terme vague de *quelques*, et non pas de l'épithete *d'anciennes*.

Je ne vous ai point non plus renvoyé; Monsieur, à ce qu'on lit dans Pline Liv. 8. chap. 40. dans Aldrovandus, dans Juste Lipse, *Epist. 44. Cent. 1. ad Belgas*, dans les Essais de Montagne Liv. 2. chap. 12. Edit. de Paris 1636. Vous sçavez qu'il y a des Personnes qui doutent des Histoires des derniers siècles, lorsqu'elles ressemblent à d'autres des siècles reculez, croyant que les unes ont pû servir de moule pour fondre les autres. Je suis &c.

RE-

NOVEMBRE. 1734. 235



REMERCIEMENT

A M. Travenol, au sujet de son Bouquet.

CHer ami tu prends trop de peine,
A me célébrer en ce jour ;
Pour de plus hants sujets puise dans l'hy
crène ;
Mais après tout le Pinde est ton séjour ;
Et quelque chose que tu chantes
Apollon t'obéit et son secours t'est *hoc e*
Et les Muses, ses neuf Infantes
Te regardent comme leur Cocq.
Ta description du Parnasse
Est parfaite en son moindre mot ;
Et j'ai cru voir le café de Gradot
En lisant ce Portrait peint avec tant de *grac*
Ta modestie est fort peu de saison,
Ton esprit méthodique et ta saine raison
Dont la justesse est avérée,
Démentent trop l'opinion
Que tu voudrois m'en avoir inspirée ;
Sans doute que voulant égayer tes discours ;
Tu m'as exprès décrit ton penible voyage ;
La fiction m'en plaît, mais je dirai toujours,
Que, qui des Dieux ainsi sçait parler le langage,
Est

5358 MERCURE DE FRANCE

Est digne de leur amitié.

Et que, lorsque montant sur la céleste voûte,
Tu voudras que Phœbus t'écoute,
Jamais de son cheval tu n'auras coup de pié.
J'ai cru voir Phaëton sur le Char de son Pere
A l'aspect du Tableau que tu m'as fait de toi,
Le pauvre Diable, hélas ! donna du nez en terre,
Et tomba dans le Pé ; mais à ce que je voi
Tu n'as pas fait la même culbutte,
Et lorsque comme toi l'on enfante des Vers,
On n'a pas l'air d'avoir fait une chûte
Ni de chevaucher de travers.

Sur le dos de Pegaze où tu te tiens en Maître,
Peux-tu le croire échappé de tes mains ?
Tout ce que tu me dis, ce sont Contes badins.
Il me souvient d'un certain Raître
Qui monté sur son bouriquet,
Le cherchoit à grands cris, et n'y croyoit plus
êye,
Tu lui ressemblois fort, quand tu fis mon bou-
quet.

M. C.



LET.

NOVEMBRE. 1734. 2357



LETTRE à M. le Marquis de Bauffremont, Mestre de Camp du Régiment, de Dragons de son nom à l'Armée d'Allemagne.

MONSIEUR,

J'ai lû avec un extrême plaisir la Lettre qui vous a été écrite par l'Auteur de la Tragédie d'Enée et Didon. Cette Piece mérite les éloges qu'elle a reçûs et fait honneur à notre siècle, où le goût est plus exact et plus délicat qu'il n'a jamais été. Je me fais un sensible plaisir de revoir cette Piece avec vous, et je le souhaite avec bien de l'empressement. Vous verrez Didon et je ne serai plus au moins pour quelques mois dans l'inquiétude où je suis : car je vous avoüe que quoique la Philosophie ne m'empêche pas de m'interesser à votre gloire, je voudrois cependant n'avoir rien à craindre pour vous, je voudrois vous couvrir de l'Egide, ou vous avoir trempé dans les eaux du Styx, je n'aurois pas oublié le talon. En un mot je sens que

ca

2558 MERCURE DE FRANCE
ce ne sont pas les Meres seules qui dé-
testent la guerre.

Bella matribus detestata. Hor. Od. i.

Enée et Didon a été suivi d'une petite
Piece qu'on a aussi extrêmement applau-
die , et puisque nous sommes vous et
moi , Monsieur , dans l'usage de nous
avoüer mutuellement nos foiblesses , je
vous dirai que cette Piece a pensé décon-
certier ma Philosophie. Elle a pour titre
la Pupile. Une jeune personne qu'on re-
tire du Convent pour la marier , pré-
fere par goût un homme âgé à un jeune
homme ; le Printemps n'est pas pour elle
la belle saison , elle aime mieux l'Au-
tomne. Il y a à la fin de la Piece un Di-
vertissement et des Chansons dont le
refrain est :

L'Amour est de tous âges.

Je vous avoüe , Monsieur , que toutes
les fois que l'aimable Pupile parloit à
l'homme prude pour lui faire entendre
les sentimens de son cœur , je croyois
que c'étoit à moi qu'elle parloit. Je re-
vins occupé de cette pensée , je me jettai
dans mon fauteuil , je regardai mes Li-
vres en soupirant , le seul Ovide me pa-
rut convenir à ma situation , je le pris ,
et

NOVEMBRE: 1734: 2359
et par bonheur je tombai sur ce Vers de
l'Elegie IX. du premier Livre.

Turpe senex miles , turpe senilis amor.

Il est indécent à un certain âge d'être
Soldat , il est indécent à un certain âge
d'avoir de l'amour.

Ce Vers fut pour moi un Mentor se-
courable. Je le répétai mille fois en me
faisant tous les reproches auxquels j'allois
être exposé. Ce ne fut pas sans peine que
je me trouvai enfin rendu à moi-même ;
mais nous devons sacrifier nos goûts aux
usages de la société où nous vivons. Me
voilà donc rendu à la Philosophie et à
mes Livres ; mais du moins qu'il me soit
permis de philosopher un moment avec
vous sur ce Vers d'Ovide :

Turpe senex miles , turpe senilis amor.

Pour quelle raison veut-on qu'il soit
honteux à un certain âge d'avoir de l'a-
mour , si notre cœur en ressent encore ?
Pourquoi nous est-il même défendu d'en
parler comme de chose à quoi nous pou-
vons prendre part , si nous avons encore
des desirs à vaincre ? Je ne suis pas satis-
fait de la raison qu'Ovide donne de cette
indécence ; l'âge , dit-il , où il convient
B de

2360 MERCURE DE FRANCE
de faire l'amour , c'est celui où l'on est
propre à faire la guerre.

Qua bello est habilis , Veneri quoque convenit atas.

Si c'étoit là le vrai motif de l'indé-
gence , bien des hommes qui ne sont plus
jeunes se croiroient exceptez de la règle,
parce que par les ménagemens qu'ils ont
gardez dans les premières années de leur
jeunesse , il arrive souvent qu'ils ont be-
soin de leur miroir pour avouer qu'ils
ne sont plus dans leur printemps : ce-
pendant quoiqu'ils puissent dire , com-
me ils ne peuvent se faire voir que par
les rayons de lumière qu'une chair fanée
renvoye aux yeux de ceux qui les regar-
dent , si par malheur ils ont l'imprudence
de parler d'amour , ils n'excitent dans
les autres qu'un sentiment qui doit les
couvrir de confusion , on leur dit avec
Ovide :

Turpe senex miles , turpe senilis amor.

Les hommes ne jugent et même ne peu-
vent juger des objets que selon l'effet
que les impressions qu'ils en reçoivent
font sur eux. Le sentiment qui nous af-
fecte dépend de notre disposition inté-
rieure et de la cause extérieure qui meut
l'organe du sentiment. Ce sentiment est
comme

comme le son d'un Instrument de Musique, il dépend de l'état où se trouve la corde et de la main qui la touche. Les rayons de lumière qui partent d'un objet blanc, sont differens de ceux qui nous sont renvoyez par un objet qui est autrement coloré; ainsi la sensation que l'objet blanc produit en nous ne doit pas être la même que celle qui nous est causée par les objets qui ont un autre arrangement de parties; les unes de ces impressions nous affectent plus agréablement que les autres, selon notre disposition intérieure, selon qu'elles nous conviennent, selon qu'elles sont à notre unisson; et nous donnons ensuite aux objets dont nous recevons les impressions, des noms conformes, non à ce qu'ils sont en eux-mêmes, mais aux affections qu'ils excitent en nous. Ce qui nous affecte agréablement, nous l'appellons *agréable*. Ce qui n'excite pas en nous des émotions douces, ce qui n'est pas à un certain unisson, nous blesse, nous choque; les esprits animaux qui sont à l'extrémité des organes de nos sens sont renvoyez de façon que nous sommes affectez désagréablement, alors nous disons que les objets sont *désagréables*, qu'ils ne sont pas convenables, qu'ils sont indécons,

B ij qu'ils

362. **MERCURE DE FRANCE**
qu'ils ont enfin de mauvaises qualitez, et cela uniquement parce qu'ils n'excitent pas en nous des sensations agréables, c'est leur faute ; car après tout nous ne pouvons juger que selon ce que nous sentons. Des fleurs fraîches et des fleurs fanées ne sont traitées différemment que parce qu'elles font des impressions différentes ; le musc n'est qu'un sang corrompu, ceux qui en aiment l'odeur lui font un traitement honorable, tandis qu'ils rejettent avec dégoût les autres objets de même espèce : encore un coup le traitement que nous faisons aux objets se règle sur l'impression qu'ils font sur nous.

Les impressions que nous recevons d'un jeune visage sont, pour ainsi dire, à l'unisson de certains sentimens intérieurs dont ils réveillent en nous l'idée ; ainsi nous trouvons de la convenance entre ces visages-là et ces sentimens ; mais une personne qui se présente à nous avec une face ridée, ne renvoie pas les rayons de lumière de façon à exciter les sentimens dont je parle ; ainsi n'ayant pas un visage qui soit à l'unisson de ces sentimens, elle ne nous les excite pas, nous croyons qu'elle ne doit pas les avoir ; et si elle parle comme les ayant, nous sommes blessez de la dissonnance que nous

nous trouvons entre ses discours et les sentimens que nous disons qu'elle doit avoir; cela est si vrai que si nous voyions tous dans la nuit, ce ne seroit plus par les yeux que nous jugerions de cette sorte de convenance.

Ainsi, quand on est parvenu à un certain âge, on peut bien maintenir par le mérite personnel des liaisons commencées dans une saison plus favorable; mais on ne doit pas se flater que les seules qualitez du cœur et de l'esprit puissent en former de nouvelles, ni qu'elles excitent d'autres sentimens que l'estime. Nos sentimens interieurs ont chacun une cause exterieure destinée à les exciter. Les bonnes qualitez de l'esprit et du cœur ne gâtent rien en amour, mais ce n'est pas là la cause propre destinée à en exciter le sentiment. *Tout y sert, dit Montagne, mais je puis dire avoir vû souvent que nous avons excusé dans les femmes la foiblesse de leur esprit en faveur de leurs beautez corporelles; mais je n'ai point encore vû qu'en faveur de la beauté de l'esprit, tant rassis et mûr soit-il, elles veuillent prêter la main à un corps qui tombe tant soit peu en décadence.* Montagne n'avoit point vû la Pupille; mais cet exemple ne doit point tires à conséquence.

2364 MERCURE DE FRANCE

De la Comédie passons un moment à l'Opera. On jouë Acis et Galatée. Je suis toujours enchanté de la Musique de Lully. Je la trouve faite pour les oreilles des honnêtes gens, il y a une noblesse et une facilité qui me charme, elle est à l'unisson de mes sentimens, je n'aime point une Musique qui me fatigue et qui me fait aller par sauts et par bonds, où je sens un travail dont je souffre et où je trouve je ne sçai quoi de discordant entre les sons et les organes de mes sentimens intérieurs. Je crois que c'est de ce rapport entre les sons et les organes du sentiment que vient la différence des goûts dans la Musique; le caractere et le goût différent des Nations ne vient aussi que de cette différence dans les organes.

Quel dommage que les paroles de cet Opera ne répondent point à la noblesse et à l'harmonie de la Musique! Quelle différence de Quinault à Campistron! Permettez-moi à ce sujet une réflexion, c'est qu'il y a deux Langues différentes dans la même Société. Il y a le langage des esprits nobles, élevez, délicats, et le langage du Peuple et des ames communes.

Le même fond de pensée se peut rendre également en l'une et en l'autre de ces Langues; mais quand on est accoutumé

tûmé à la Langue des personnes qui pensent avec noblesse, on est blessé de trouver une pensée énoncée dans la Langue commune; les personnes qui ont une certaine élévation et une certaine finesse dans l'esprit, se servent de termes propres qui écartent les idées étrangères et qui ne réveillent que celles qu'elles veulent exciter; elles disent ce qu'il faut et ne disent que ce qu'il faut, enfin elles ont un langage et des expressions qui répondent à leur manière de penser. Qu'un homme du Peuple dise à sa Maîtresse qu'il la demandera en mariage à son pere, qu'il en fera la demande, je trouve qu'il parle bien, telle est sa Langue; mais je n'aime pas que Polypheme se serve de ce terme de *demande* pour dire à Galatée qu'il obtiendra le consentement de son pere.

Ma demande sera suivie, &c.

Le fond de pensée et sur tout l'expression ne me paroissent pas être du langage des Dieux.

Qu'un Ecolier dise à son Camarade *alions nous divertir*, il parle son langage; mais je n'aime point qu'Apollon nous dise et nous dise deux fois qu'il ne *scauroit mieux faire que de divertir* le plus grand des Héros. D'ailleurs est-il bien

B iiij conve-

366 MERCURE DE FRANCE
convenable que le Dieu s'occupe à di-
vertir le Héros!

D'ailleurs combien d'expressions pro-
saiques et peu convenables à la Poésie.

*A mon visage , à ma suite ordinaire &c.
Que vous peut importer ? &c*

Combien de mots dont les rapports
ne sont pas justes.

*Et la rigueur de l'inhumaine
Change en Hyvers tous mes jours les plus beaux.*

L'opposition entre *les hyvers* et *les beaux
jours* n'est pas bien juste. Quinault op-
pose l'Hyver au Printemps. *Le Printemps,*
dit-il , écarte les jeux et les amours , et c'est
l'Hyver qui les rassemble. Revenons à
Campistron.

*Qu'au bruit de nos Chansons la plus fiere Beauté
Ne puisse un seul moment garder sa liberté.*

Ce n'est pas le bruit des Chansons qui
fait perdre la liberté , le bruit étourdit ,
c'est je ne sçai quoi de plus doux que
du bruit.

Je craignois pour vos jours sa fureur vengeresse.

Il veut dire *sa jalouse fureur* ; car il ne
s'agit là que de la jalousie de Polyphème
et nullement de sa vengeance. Polyphé-
me

NOVEMBRE 1734. 2367

me ne sçavoit point encore qu'il eût un Rival.

Mais je vois le Cyclope, il prévient mon attente.

Attente n'est pas le mot convenable en cet endroit-là, ce n'étoit pas le Cyclope que Galatée attendoit.

Pour hâter mon bonheur je vais tout entreprendre ;

Votre pere connoît ma force et mon pouvoir ,

Et sçait trop ce qu'on doit attendre

D'un Amant tel que moi réduit au désespoir

Attendre n'est pas non plus le mot qui convient à desespoir ; craindre auroit été plus juste ; mais d'ailleurs cette menace est déplacée dans la bouche d'un Amant qui dit à sa Maîtresse qu'il va demander l'agrément du pere.

L'Imprécation que Polypheme fait contre Jupiter n'est pas non plus à sa place. Acis et Galatée s'enfuyent ; donc Jupiter s'intéresse pour eux et Polypheme entassera Montagne sur Montagne pour aller faire trembler l'Olympe ; cela n'est pas fondé.

Je ne finirois point si je vous disois toutes les observations que j'ai faites sur cet Opera, je ne vous en dirai plus qu'une seule qui justifie bien une Remarque de l'Auteur des Considerations sur les causes

B v de

2368. MERCURE DE FRANCE
de la grandeur des Romains et de leur déca-
dence. » Il y a , dit-il , de certaines ac-
 » tions qui ne paroissent pas de consé-
 » quence dans un tems et qui le sont dans
 » un autre. Les premiers Empereurs Ro-
 » mains ont fait mourir des Citoyens sur
 » des titres d'accusation qui nous paroiss-
 » sent aujourd'hui ridicules. Domitien fit
 » condamner à mort une femme pour
 » s'être déshabillée devant son image ,
 » c'est, dit-il, que ces actions réveilloient
 » dans l'esprit des Romains par rapport à
 » leur gouvernement , des idées qu'elles
 » ne nous donnent pas aujourd'hui. »

Ainsi dans les premiers tems du Chris-
 tianisme, lorsqu'il s'agissoit de détruire le
 culte des Idoles , on n'auroit pas souffert
 que dans des Assemblées de Chrétiens on
 se fut amusé à faire des Sacrifices à Junon
 ni qu'on eût chanté :

Apollon flatte nos vœux
 D'un succès heureux.
 Nous connoissons sa puissance
 Il remplira notre espérance.

Mais aujourd'hui ce ne sont là que des
 amusemens qui ne tirent point à consé-
 quence.

A propos de ce Livre des *Considérations*
sur les causes de la grandeur des Romains et
 de

de leur *décadence* , je ne doute pas que vous n'ayez la curiosité de le lire et je vous y exhorte. Vous y trouverez de grandes vuës de politique , et une grande connoissance du cœur humain , vous aimez à penser grandement , vous aurez là de quoi vous satisfaire , on est heureux de lire de bonne heure les Livres qui élèvent l'Âme , qui nous donnent des vuës de gouvernement, de droit Public, et qui nous aident à connoître les hommes. La Comédie et l'Opera ne doivent que nous délasser , gardons-nous bien d'en être occupés. Que notre ame n'en soit point amolie, songeons que nous sommes hommes , que nous sommes citoyens , que nous avons une famille et une Patrie , et que nous nous devons à l'une et à l'autre. Mais comment remplir ces différents devoirs ; si les amusemens ne nous laissent pas même le tems de nous en instruire et de nous en occuper ? Je suis ravi , Monsieur , que vous n'ayez pas besoin de leçon sur ce point , le gout de la lecture est une grande ressource dans toutes les situations de la vie.

Au reste je ne sçai si les Romains ont eu toutes les vuës que l'Auteur des *Considérations* leur prête. Il pourroit bien se faire que nous leur donnassions des vuës.

B vj et

NOVEMBRE. 1734. 237

Et s'enfuit quand il faut sauter pour l'Empereur,
Comme si l'on crioit, Robin à l'écorcheur ;

Fait le boiteux d'une jambe qu'il traîne ;
A jurer en effet qu'il n'en a plus que trois.

Ce n'est pas tout, avec ces tours adroits,
Il n'est point carnassier, mange ce qu'on lui
donne,

Mais rien de plus. Il ne vole personne.

N'ayez pas peur qu'il soit tenté

De gruger mon Serin, il est en sûreté,

Mon Chat et lui vivent ensemble

En bons amis qu'un même toit rassemble ;

Mon Chat au travers des barreaux,

Reçoit un coup de bec et rend un coup de
pate,

Qui blesse bien moins qu'il ne flatte.

Oh ! mon Chat aime les oiseaux.

Pendant ce beau discours notre homme ouvre sa
Cage,

Et tourne la tête un instant ;

Son Chat en quatre coups de dents

Croque l'oiseau qu'il aimoit tant

Ce Chat pourtant n'aimoit point le carnage.

Peres, trop confiants, cette Fable est pour vous ;

Tous les Amans sont chats ; redoutez le plus
sage ;

Précipitez le mariage,

Et fermez toujours les verroux.

D. L. M.



*NOUVEL OUVRAGE de M. Tiron
du Tillet. Lettre de M. R. L. D. sur
ce sujet , écrite à M * * * le 6. Novem-
bre 1734.*

IL vient , Monsieur , de paroître en-
core un Ouvrage de M. Tiron du Til-
let , qui me paroît digne de votre atten-
tion , et dont je me fais un plaisir de
vous rendre compte avant même qu'il
soit répandu dans le Public. En voici le
Titre.

ESSAIS sur les Honneurs et sur les
Monuments accordez aux Illustres Sça-
vants pendant la suite des siècles , où l'on
donne une legere idée de l'Origine et du
Progrès de toutes les Sciences et de tous
les Beaux Arts , 1. vol. in 12. d'environ
500 pag. par M. Tiron du Tillet , Maître
d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine ,
Mere du Roy, et Commissaire Provincial
des Guerres.

Cet Ouvrage est divisé en quatre Dis-
cours , outre la Préface , dans laquelle
l'Auteur fait connoître le Dessein qu'il
s'est proposé , et donne des marques
éclatantes de son Amour et de son Zele
pour

NOVEMBRE. 1734. 2373
pour la Gloire des Grands Hommes dans
tous les differents Etats.

PREMIER DISCOURS. *Des Honneurs rendus aux Personnes qui ont fait fleurir les Sciences et les Arts, parmi les plus anciens Peuples de la Terre; les Hebreux, les Assyriens, les Egyptiens, les Pheniciens, &c.*
Comme notre Auteur fait remonter sa premiere Epoque jusqu'au tems d'Adam, il parle d'abord de cette maniere : Les premiers Hommes qui ont donné naissance aux Arts, furent les plus considerés et les plus respectez parmi le premier Peuple de la terre, auquel ils avoient appris à subvenir aux besoins et aux commoditez de la vie, à connoître les productions et les merveilles de la nature, et à glorifier le Seigneur. Adam, ajouta-t-il, depuis son peché fut obligé de cultiver la terre; Caïn s'appliqua aussi à l'Agriculture, et bâtit la premiere Ville appelée *Enochée* du nom de son fils Enoch. Jubal fils de Lamech fut pere de ceux qui chantent et jöient de l'Orgue et de la Harpe. Tulbacain son frere eut l'Art de travailler avec le Marteau, et fut habile en toutes sortes d'Ouvrages d'Aïrain et de Fer. Nohema sœur de Jubal et de Tulbacain, inventa l'Art de filer et d'ourdir pour fabriquer des Etoffes.

Les

2374 MERCURE DE FRANCE

Les Payens ont fait de Jubal, leur Apollon, de Tulbacain, leur Vulcain, de Nohema, leur Minerve.

Enoch fils de Seth et petit-fils d'Adam, commença d'invoquer le nom du Seigneur, ce qu'on doit entendre par un culte extérieur et même par des Hymnes et par des Cantiques à la Gloire de Dieu, car on ne peut pas douter qu'Adam et Seth n'ayent prié et invoqué le Seigneur intérieurement et en particulier, avant Enos. Noë construisit l'Arche avant le Deluge. On pourroit donc dire que Caïn et Noë ont été les premiers Architectes, et qu'ils ont donné naissance à la Géométrie et aux Mécaniques, et que Noë est aussi l'Inventeur de la Navigation. Moïse a transmis à la Postérité les noms fameux de ces premiers Hommes, qui inventèrent les Arts dont on vient de faire mention. L'Auteur parle ensuite des Hommes Célèbres qui parurent après le Deluge.

Nemrod, arrière-petit-fils de Noë, homme ambitieux, se rendit recommandable par son sçavoir dans l'Astronomie, Science en grande estime de son temps, par laquelle il imposa au Peuple, et qui contribua beaucoup à le faire reconnoître pour le premier Monarque de la Terre.

Ayant

Ayant fondé l'Empire des Babyloniens et des Assyriens , le plus ancien du Monde , il fit élever la fameuse Tour de Babel ; il bâtit Babylone et quelques autres Villes. Après sa mort , les Peuples sur lesquels il avoit étendu sa Domination , lui érigèrent des Statuës et lui consacrerent des Temples sous le nom de Belus , et ils furent les premiers Auteurs de la funeste Idolâtrie.

Ninus Empereur des Assyriens , et la fameuse Semiramis son Epouse, qui regna après lui , ont leur place dans ce premier Discours. On y voit la Magnificence avec laquelle Semiramis orna la Ville de Babylone , et on remarque d'après Diodore de Sicile , que les superbes Remparts de deux lieües et demi de circuit , dont elle l'avoit entourée , étoient revêtus de briques peintes avant que d'être cuites , qui représentoient diverses sortes d'Animaux: Le même Historien dit aussi , que cette Princesse fit élever des Jardins sur les Murailles ou Remparts de cette Ville , et qu'elle avoit fait bâtir des Aqueducs pour y conduire des Eaux.

Les Rois d'Egypte paroissent ensuite , sur tout , ceux qui se sont rendus célèbres par leur Science , et qui ont donné de justes Loix et policé les Peuples

ples sur lesquels ils étendoient leur Empire. Osiris et Isis sa femme n'y sont pas oubliés , non plus que Mercure Trismegiste , qui furent si chers de leurs sujets et qui furent mis au nombre des Dieux. On parle ensuite des Arts qui étoient exercés chez les Egyptiens et de la magnificence de ces Peuples , de la superbe Ville de Memphis , de celle de Thebes à cent portes , des Pyramides , du vaste et magnifique Labyrinthe de Mœris , et de quelques autres grands Edifices , élevez avant le tems de Moÿse , qui font connoître que l'Architecture , la Sculpture ; et la Peinture , brilloient chez ces Peuples , qui s'apliquoient aussi aux Sciences de Méditation , telle que la Philosophie , la Medecine et les Mathematiques.

On fait paroître encore dans ce Discours divers Sçavants , dont plusieurs ont été placez sur le Trône par les Peuples qu'ils avoient instruits des Sciences et des Arts qui leur étoient utiles. David et Salomon y sont distinguez parmi tous les autres. Zoroastre Roy des Bactriens , Janus Roy des Latins , Cecrops , Minos , Phœnix et Cadmus , y tiennent aussi des premiers rangs : Dedale et Memnon , ces Artistes si ingénieux y sont encore placez. On voit les honneurs qui ont été

accor-

accordez à ces Hommes Illustres. On les élevoit sur le Trône , on frapoit des Médailles en leur honneur , on leur élevoit des Statuës , on donnoit leurs noms à des Provinces , à des Villes et à des mois de l'année : on les Deifioit quelquefois , et on leur bâtissoit des Temples.

Je n'ai pû , Monsieur , éviter de m'étendre un peu sur le premier Discours, pour vous faire voir le plan que l'Auteur s'est fait en parlant de l'Origine des Arts et des Sciences, dont il donne, d'une maniere concise , une idée nette , et qui peut contenter la curiosité des Lecteurs.

SECOND DISCOURS. *Du Progrès des Sciences et des Beaux Arts en Grece , et des Honneurs et des Monuments accordés aux Sçavants.* Quoiqu'on vienne de dire à l'avantage des Peuples plus anciens que les Grecs , et qu'on ait fait connoître qu'ils sont les premiers Inventeurs des Sciences et des Arts ; cependant Ciceron, Horace , Quintilien , et la plus grande partie des Sçavants Romains , reconnoissent les Grecs pour les Peres des Sciences et des Beaux Arts , sans doute parce qu'ils les ont augmentez par de nouvelles découvertes , qu'ils les ont encore perfectionnez , qu'ils en ont donné les plus justes regles , et qu'ils en ont laissé les
plus

2378 MERCURE DE FRANCE
plus excellents modèles. L'Auteur fait
connoître , en effet , que les Grecs ont
donné les premiers modèles de tous les
différents genres ou caractères de Poésies,
et rapporte les noms de ceux qui les ont
traitez. Il parle aussi des plus anciens
Musiciens de la Grece , il fait paroître
les Sages , les Philosophes , les Orateurs.
il dit enfin après Ciceron , qu'Herodote
est le Pere de l'Histoire.

On voit dans ce Discours ceux qui par-
mi les Grecs ont inventé ou perfectionné
quelque Science , ceux qui ont imaginé
quelque systême et qui ont trouvé quel-
que instrument ou quelque machine
propre à le démontrer. On y parle du
progrès des Beaux Arts, de l'Architecture,
de la Peinture , de la Sculpture , et de
plusieurs beaux Ouvrages dans ce genre.
On vient ensuite aux honneurs et aux
Monuments qui ont été accordez aux
personnes qui ont excellé dans les Scien-
ces et dans les Beaux Arts. On fait con-
noître qu'on les élevoit quelquefois aux
premières Dignitez de l'Etat , qu'on leur
donnoit des présens et des pensions con-
sidérables , qu'on leur accordoit des Bre-
vets pour être nourris dans les Hôtels de
Ville aux dépens du Public , et pour
avoir place aux Spectacles et aux Assem-
blées

blées generales dans le premier rang ; que les Rois , les Héros , et tout ce qu'il y avoit de plus grand en Grece , visitoient les Sçavants , leur écrivoient des Lettres obligeantes , et leur envoioient des Ambassadeurs pour les inviter à venir à leur Cour : On gravoit les noms des célèbres Ecrivains sur le Marbre et sur l'Airain , et on les inseroit dans des Registres consacrez à l'immortalité.

Leurs Ouvrages , principalement ceux des Poëtes , étoient gravez en beaux Caractères et en Lettres d'or , dans les Temples et dans les Edifices publics. On les lisoit aussi par des Decrets des Magistrats , dans les Assemblées de ces Jeux publics , si vantez dans la Grece , pour faire honneur à leur mémoire. On accordoit des Privileges et des Prééminences aux Villes , et on les rebâtissoit pour honorer le Lieu de leur naissance. Dans les Jeux publics célébrez en l'honneur des Dieux et des Héros , on couronnoit les Ecrivains Illustres avec l'Olivier , le Laurier , l'Ache , et differents autres feüillages , au milieu des acclamations du Peuple. On les faisoit ensuite entrer en Triomphe dans les Villes. Les Rois , les Republicques , leur donnoient aussi des Couronnes d'or : les Pierres précieuses étoient employées à

gra

graver leurs Portraits. On trouve des Medailles et des Medaillons de quelques Sçavants de la Grece , et même des Monnoyes où leurs Têtes sont gravées , lesquelles avoient cours dans le Commerce. Enfin la vénération qu'on avoit pour eux étoit si grande , qu'on leur érigeoit des Statuës , des Pyramides , des Colonnes , des Tombeaux , et jusqu'à des Temples.

On donne dans ce même Discours des exemples de tous les honneurs accordez aux Sçavants. On y remarque aussi que les Grecs les plus distinguez par la valeur et par les grands Emplois , donnoient non seulement des témoignages de leur estime particuliere aux Sçavants , mais qu'ils vouloient se signaler eux-mêmes par leurs Ecrits. On raporte là-dessus les noms de plusieurs personnes qui ont également brillé du côté de l'Erudition , et par leurs belles actions. *Periclès , Alcibiade , Epaminondas , Xenophon , Alexandre Ptolomé* , sont de ce nombre. Dans le même Discours il est encore parlé des Grands Architectes , des fameux Peintres et des excellents Sculpteurs, des honneurs et des récompenses qu'ils reçurent. On y fait la Description des Jeux Gymniques ou publics, tels que les Olympiques en l'honneur de Jupiter, les
Isth-

Isthmeens en l'honneur de Neptune ,
 les Pythiens en l'honneur d'Apollon ,
 les Neméens en l'honneur d'Hercule &c.
 On y fait enfin la Description du Mont
 Parnasse , et de la Pleiade des Grecs , et
 aussi celle de leur Bibliothèque , où l'on
 fait connoître en quoi consistoit leur
 Papier et leur Encre , et la maniere dont
 ils s'en servoient , de même que la for-
 me de leurs volumes.

La suite pour le Mercure prochain.



*LETTRE de M. le Chevalier de . . .
 à M. D. S.*

J'Ai quatre-vingt six ans complets et revolus,
 Vous en avez , m'a t'on dit , six de plus.
 Bien loin d'être jaloux d'un si rare avantage,
 Comme votre Cadet , je viens vous rendre hom-
 mage.

Je le fais , Monsieur , d'autant plus
 volontiers qu'il n'est bruit ici que des
 jolis Vers que vous enfantés dans vo-
 tre retraite , en l'âge auquel la nature
 est ordinairement sterile. Ils sont , ces
 Vers charmans, l'admiration des Connois-
 seurs les plus renommez. Les Rousseaux

2382 **MERCURE DE FRANCE**
et les Voltaires , s'ils les avoient faits ne
les désavoüeroient pas.

J'en ai lu quelques-uns et j'en suis enchanté.

Quel feu , quelle vivacité ,

Ne voit-on pas briller dans ces rares ouvrages ?

Mais n'avez vous pas pris , dites en vérité ,

Quelque jeune Muse à vos gages ?

Ou si votre Maître Apollon

Vous aprit le secret qui rajeunit Eson ?

Quoiqu'il en soit , rien n'égale l'heu-
reux talent que vous avés pour tous les
Genres de Poësies. Pour égayer ma vieil-
lesse je m'amuse assez souvent à faire des
Vers. Mais quand je veux chercher quel-
que Analogie entre vos Chants divins et
mes timides Chansons , il me semble en-
tendre :

Argutus inter strepere Anser olores.

Cependant, si vous voulez , Monsieur,
que nous nous communiquions récipro-
quement ce que nous inspireront nos
vieilles Muses , je ferai céder sans peine
l'amour propre au plaisir d'avoir de vos
ouvrages , pour me servir de modèle , et
je ne ferai point de difficulté de vous
envoyer les rêveries de ma caduque et
tremblante Muse.

Ce

NOVEMBRE. 1734. 2581

Ce commerce à compter nos ans,
Ne sera pas un jeu d'Enfans.

[Je suis Monsieur, &c.

A Paris le 10. Novembre 1734.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Ville-
neuve, lez-Avignon, le 6. Octobre 1734.
au sujet d'une nouvelle Chapelle &c.*

Comme les Exemples de pieté, d'une certaine dépense, sont assez rares, on ne doit pas les laisser dans l'oubli, afin de donner par-là une sainte émulation aux personnes qui sont en état d'en faire. On trouve à deux lieues d'Avignon un Village appelé *Rochefort*, bâti au pied d'un Rocher, dont l'Eglise Paroissiale, qui est unique, se trouve sur une hauteur si escarpée, que les avenues en ont toujours été impraticables aux vieillards, et que dans les rigueurs des Saisons, elles le sont même aux personnes les plus robustes; les vents qui sont très-forts et très-fréquents ici, les pluyes d'Hyver qui produisent du verglas, rendent ces chemins très-dangereux, et exposent bien des personnes à ne pas entendre la Messe les jours même d'obligation. Les Habitans se
C. sont

2384 **MERCURE DE FRANCE**
sont plaints long-tems inutilement de la
difficulté qu'ils trouvoient à remplir leur
devoir de Paroissiens. Enfin le Seigneur
a exaucé leurs vœux , et on vient de leur
procurer un moyen facile pour pouvoir
entendre la Messe commodément tous
les jours de la semaine, quelque tems qu'il
fasse. M. Pierre Paligeai , riche Bourgeois
de ce Lieu, vient de faire bâtir au bas du
Village une Chapelle d'un très-bon goût
à l'honneur de la Sainte Famille. Comme
il s'agissoit d'un Monument destiné pour
la gloire de Dieu et pour la dévotion des
Fideles , il n'a rien épargné pour le ren-
dre digne de celui à qui il devoit l'offrir.
Il a pris toute l'attenduë que le terrain a
pû lui permettre , choisi la plus belle
pierre des environs , et les plus habiles
ouvriers y ont été employez ; la propreté
des ornemens , la finesse de la Sculpture
et du boitage , une Cloche enfin d'une
grosseur raisonnable , tout répond parfai-
tement à la beauté de l'Edifice. Je n'en-
trerai dans aucun détail là-dessus , il
suffira de dire que Dimanche dernier
troisième jour d'Octobre consacré à la
Fête de N. D. du Saint Rosaire , la Bé-
nediction en fut faite par l'Archevêque
d'Avignon avec beaucoup de solennité ;
ce digne Prélat qui marque chaque jour
de

NOVEMBRE 1734. 2385

de sa vie par quelque action de piété envers la Religion, ou envers les Pauvres, pour témoigner au Fondateur combien cette bonne œuvre lui étoit agréable, voulut en faire la Cérémonie lui-même. Un chemin de quatre lieues des plus impraticables aux carrosses ne le rebuta point. Par le moyen d'une Chaise ce Prélat arriva la veille à la Chapelle aux acclamations d'un Peuple infini. La Fête commença le soir par des Feux de joye et par un grand nombre de fusées, et la Bénédiction solemnelle se fit le lendemain. Elle finit sur les dix heures du matin, après laquelle M. Paligeai fit donner un repas general à tous les Paroissiens; pour éviter la confusion; il fit distribuer à tous les Chefs de famille autant de portions de viande, de pain et de vin qu'il y avoit de Personnes dans chaque maison. Il y eut ensuite un grand dîner pour tous les Notables du Lieu, et un troisième magnifique pour l'Archevêque et pour le Clergé qui s'étoit rassemblé des Paroisses voisines; une partie de l'après midi se passa à la Bénédiction de la Cloche, après laquelle le Prélat jeta au Peuple par les fenêtres toutes sortes de sucreries et des pieces d'argent.

Le zele, au reste, de M. Paligeai ne

C ij bor-

2386 MERCURE DE FRANCE
borne pas à la simple construction d'une
Chapelle , il va établir un fond considé-
rable pour l'entretien d'un Prêtre qui y
célébrera journellement la Messe. Le Sei-
gneur ne lui ayant point donné d'Enfans,
il a cru ne pouvoir mieux disposer d'une
partie de son bien qu'en l'honneur de
Dieu et de *la Sainte Famille* , en érigeant
un Autel sous son invocation, pour satis-
faire à la dévotion de ces pauvres habi-
tans qui ne désespèrent pas de voir un
jour transférer leur Paroisse dans ce nou-
vel Edifice.



LA Cantate suivante est de la com-
position de M. de Nizors , Lieute-
nant dans le Regiment de Poitou , fils
de M. de Lagrange Chancel , connu par
ses Ouvrages Dramatiques.

L'AMANT GUERRIER,

CANTATE.

L'Aigle qui m'a donné le jour
S'élève au-dessus du tonnerre,
Et c'est en vain que , de la terre,
Le tâche comme lui de quitter le séjour ,

S'il

NOVEMBRE. 1714. 2387

S'il faut qu'aux perils de ma vie
Je suive les chemins qui me seront tracés,
J'ai de la force assez pour servir ma patrie:
Pour chanter ses exploits je n'en ai point assez.

S'il faut d'une belle
Chanter les appas,
Ma Lire fidelle
Ne me manque pas:

Que Mars se contente
Du bruit des tambours,
Les sons qu'elle enfante
Sont pour les amours.

Mais l'airain bruyant qui m'appelle
D'une Guerre sanglante a donné le signal.
Nos Guerriers sont armez d'une audace nouvelle
Contre l'imitateur des ruses d'Annibal:
Il voit nos Bataillons animez par la gloire,
De ses plus forts ramparts saper les fondemens.
Et le vainqueur des Ottomans
Est témoin de notre victoire.

En vain le Rhin épouvanté,
Contre nos Guerriers intrépides
Déchaîne ses vagues rapides
Pour défendre sa liberté.

C iij Rien

2388 MERCURE DE FRANCE

Rien ne retarde nos conquêtes ;
Nous bravons la fureur du Rhin ;
Tandis que cent bouches d'airain
Font voler la mort sur nos têtes.
En vain le Rhin épouvanté &c.

Mais parmi les perils où la gloire me guide ;
Je me souviens toujours des yeux qui m'ont
charmé ;

On ne peut imiter Alcide,
Sans chercher comme lui le plaisir d'être aimé.
Entre Delphine et la Victoire
Je me partage tour à tour ;
Je donne mon bras à la gloire ;
Et garde mon cœur pour l'Amour.

On voit souvent près d'une Belle
Le renom d'Amant courageux ,
Produire un succès plus heureux
Que le titre d'Amant fidelle.

On dit que l'aimable Cipris
Trouva plus d'apas dans l'audace
Du terrible Dieu de la Thrace
Que dans les respects d'Adonis.

On voit souvent près d'une Belle
Le renom d'Amant courageux ,

Pro-

NOVEMBRE. 1734. 2389

Produire un succès plus heureux

Que le titre d'Amant fidelle.



*LETTRÉ écrite de Rome le 30. Septem-
bre 1734. par M. B. G. J. contenant
l'explication d'un Principe de Descartes,
et Réponse à une objection &c.*

LE sçavant et délicat Auteur du Pa-
rallele de la Philosophie Cartésien-
ne et de la Philosophie Newtonniene
dit dans un de vos derniers Journaux
qu'il ne peut goûter ce Principe de Des-
cartes, que si dans le monde la quantité de
mouvement n'étoit pas toujours la même, il y
auroit de l'inconstance en Dieu. Il ajoute que
le P. Daniel a déjà suffisamment détruit ce
principe. Je ne m'arrête point ici à répon-
dre, du moins quant à présent, à ce qu'a dit
le P. Daniel là-dessus, soit parce qu'il y a
déjà long-tems que son Livre a paru, et que
sans doute on y aura répondu; soit parce
que toute la preuve du P. Daniel consiste
dans un fait, et que tous les faits, même
les plus simples, ont toujours beaucoup
d'obscurité, que leur explication dépend
d'une infinité d'observations, et qu'enfin
il est toujours aisé à chacun de les expli-

C iiij quer

quer de quelque maniere que ce soit , selon son systême. Je m'attache ici uniquement à la parité qu'on fait des figures avec le mouvement. Je m'y attache d'autant plus volontiers que cette objection est neuve , specieuse, capable d'imposer, et qu'elle nous donnera occasion d'approfondir et de développer la pensée de Descartes.

Si la quantité du mouvement dans le monde n'étoit pas toujours la même , il y auroit en Dieu du changement et de l'inconstance ; et il n'y a en Dieu ni changement ni inconstance , quoique la quantité des figures ne soit jamais la même. La raison de cette difference est que le plus ou le moins de mouvement dans le Monde demande de la part de Dieu plus ou moins d'action , ce que ne demande pas le plus ou le moins de figures. Pour entrer dans la preuve de cette verité , nous commencerons par une chose avouée de tous les Philosophes ; delà , par analogie , nous viendrons au point qu'on nous dispute , et enfin en troisième lieu nous détruirons la parité qu'on nous oppose.

On conçoit que le Monde materiel , considéré dans sa totalité , est comme une vaste et admirable Machine très-simple et très-féconde , toujours constante et uni-

uniforme dans ses Principes , et toujours variée dans ses effets. Cette admirable Machine ne peut ni subsister ni jouïr par elle-même , mais seulement par l'action de Dieu , et dans cette action de Dieu très-simple , très-constante et très-uniforme on peut distinguer comme deux actions ; la premiere est celle par laquelle il conserve toutes les parties de la matiere ; et la seconde est celle par laquelle il leur donne le mouvement.

1^o. Cette premiere action de Dieu par laquelle il soutient la matiere dans l'Être, s'appelle conservation , et n'est autre chose qu'une création continuée. Cette action de Dieu ne croît point et ne diminue point , parce que la quantité de la matiere ne croît ni ne diminue. Si pour conserver et faire aller la Machine de cet Univers il falloit que Dieu tantôt créât un Astre et tantôt qu'il en détruisit un autre &c. l'action de Dieu par laquelle il conserve , ne seroit plus uniforme et la même. Car il faut plus d'action conservatrice pour conserver plus de matiere , et il en faut moins pour en conserver moins. Dieu alors seroit semblable à un Horloger , qui ayant fait une très-belle Horloge , seroit néanmoins obligé tantôt d'ajouter une rouë , tantôt d'en ôter une.

C v autre

2392 MERCURE DE FRANCE
autre, tantôt d'en substituer une plus petite à une plus grande, tantôt une plus grande à une plus petite &c. Qui ne voit que par-là l'ouvrage perdrait tout son prix, et l'ouvrier toute sa gloire ? que ce ne seroit plus une seule et même Machine, mais différentes Machines qui se succederoient, et que l'Auteur ne se soutiendrait pas lui-même ? Or cet inconvénient que la raison nous dit, ne pouvoir tomber sur l'ouvrage de Dieu, parce qu'il retomberoit sur Dieu même, est une raison suffisante à tout Philosophe pour assurer que la quantité de la matiere est toujours la même. Et c'est la premiere chose que nous avons dit, que personne ne dispute. Suivons donc cette route et allons plus loin, au point disputé.

2°. La seconde action de Dieu dans le Monde materiel, est celle par laquelle il imprime et conserve le mouvement à toute la matiere. La matiere n'a pas plus le mouvement par elle-même qu'elle a l'être ; et elle ne le peut non plus recevoir des autres créatures, dont par sa nature elle ne dépend pas. Elle ne peut le recevoir que de Dieu ; le mouvement dans le Monde est donc une action de Dieu, et cette même action de Dieu, qui l'a d'abord imprimé, est la même qui le conserve.

serve. Si le mouvement croît ou diminuë dans le Monde , il faut que l'action de Dieu croisse ou diminuë ; car il faut plus d'action motrice pour produire plus de mouvement , et il en faut moins pour en produire moins. Or cette action de Dieu qui fait le mouvement , ne doit pas moins porter le caractère de constance , d'égalité , d'uniformité , que celle qui conserve la matiere. Donc si l'on rejette toute variation dans l'action de Dieu qui conserve la matiere , en soutenant que la quantité de la matiere est toujours la même ; on ne peut pas plus en admettre dans l'action de Dieu qui fait le mouvement , et l'on doit soutenir que la quantité du mouvement est toujours la même.

Si la Machine de l'Univers étoit tellement construite , que le mouvement y fût tantôt plus grand et tantôt moindre ; tous les inconvénients que nous avons rapportez ci-dessus , en parlant de la quantité de la matiere , se retrouveroient ici. Dieu seroit semblable à cet Horloger , lequel , à la verité , pour faire représenter à sa Machine ce qu'il voudroit , ne changeroit rien aux roues et aux pièces qui la composent , mais qui cependant tantôt augmenteroit et tantôt diminueroit la force des poids ou des ressorts qui la

8394 MERCURE DE FRANCE
font mouvoir ; ce qui ne nuiroit pas
moins à la beauté de la Machine et au
mérite de l'inventeur , que s'il étoit obli-
gé de toucher aux roües ou de les chan-
ger. Donc on ne peut admettre cette iné-
galité de mouvement dans le Monde sans
être forcé d'avoüer en même tems que
l'ouvrage de Dieu dans ses principes n'est
ni constant ni uniforme , et que l'action
de Dieu est sujette aux variations , au
changement , à l'inconstance. Ce qui ne
pouvant être admis d'aucun Philosophe ,
il faut donc avoüer que dans le Monde
la quantité du mouvement est toujours
la même. Et c'est là , ce me semble , le
sens du principe de Descartes.

Mais il n'en est pas ainsi des figures ,
et cette difference servira encore à éclair-
cir ce que nous venons de dire. Les figu-
res peuvent croître ou diminuer ; leur
nombre peut être ou plus grand ou plus
petit , sans que l'action de Dieu change ;
et par conséquent sans qu'il y ait de
changement ou d'inconstance en Dieu.
La raison de cela , c'est que les figures ne
dépendent point d'une action particulière
de Dieu , distincte des deux précédentes
dont nous avons parlé ; et que par con-
séquent elles peuvent varier sans que
l'action de Dieu varie. Pour bien com-
pren-

prendre cela , on peut considerer les figures en deux états.

1^o. Dans un état stable et permanent; et alors elles appartiennent à l'action de la conservation. Or dans une masse de matiere il peut y avoir plus ou moins de figures , sans que la masse croisse ou diminuë. Supposez donc que la masse ou la quantité de la matiere soit toujours la même , l'action conservatrice sera toujours la même aussi, sans augmentation ni diminution , quelque nombre de figures, grand ou petit , que vous y veüilliez supposer.

2^o. Les figures peuvent être considerées dans un état de changement actuel , comme lorsque de plusieurs petits quarrés , il ne s'en fait qu'un seul grand , ou que d'un seul grand il s'en fait plusieurs petits : les figures considerées dans cet état, appartiennent à l'action motrice. Or la même quantité de mouvement peut également servir ou à faire de plusieurs figures une seule , ou d'une seule plusieurs , sans qu'il soit nécessaire pour cela qu'elle augmente ou diminuë. Supposé donc que la quantité du mouvement soit toujours la même dans le Monde , l'action de Dieu sera toujours la même , soit qu'il se fasse plus ou moins de figu-

2396 MERCURE DE FRANCE
res. Par conséquent le plus ou le moins
de figures dans le Monde ne prouve pas
qu'il y ait en Dieu , ou en son action ,
ni variation , ni changement , ni incons-
tance , au lieu que tout cela s'y trou-
veroit si la quantité du mouvement ,
ainsi que la quantité de la matiere, n'étoit
pas toujours la même.

Quoique dans une Horloge il sonne
dans un certain tems un certain nombre
de Timbres ; que dans un autre tems il
en sonne plus , et dans un autre moins ;
cela ne dénote aucune imperfection ou
variation , ni dans l'ouvrage , ni dans
l'Ouvrier : parce que cette différence est
l'effet de l'action de la Machine toujours
composée des mêmes pièces , et toujours
muë par les mêmes forces. Effet varié ,
mais sans variation dans les principes ;
effet nécessaire , conséquent , prévu ,
ordonné , qui fait la perfection de la Ma-
chine et le mérite de son inventeur.
Voilà , Monsieur , les Réflexions que
j'ai cru devoir vous communiquer, et que
vous pourrez , si vous le jugez à propos ,
donner au Public. Que le Dieu , notre
Pere , Auteur de ce bel Univers , vous
donne sa grace et nous rende dignes de le
posséder un jour lui-même , après l'avoir
admiré dans ses Ouvrages. J'ai l'honneur
d'être &c.

ER L.



EPI TRE

*De M. de R***, Capitaine d'Infanterie,
à M. l'Abbé**.*

L Oin de ces Montagnes ,
Ami d'Apollon ,
Tu fais tes Campagnes
Au sacré Vallon ;
Ce Dieu t'y couronne
Des mêmes Lauriers
Qu'à ses fiers Guerriers
Dispense Bellone.
Quels plus doux attraits ?
Le sanglant Cyprés ,
Qui fuit ta victoire ,
Epargne à ta gloire
De cruels regrets..
Philosophe Arbitre:
Des illustres Eous ,
D'un fastueux titre
Tu n'es point jaloux.
Aux droits d'un Monarque,
Emmolant le cours
De ce peu de jours
Que le sort nous marque ;
Non, tu n'iras pas.

398 MERCURE DE FRANCE

D'un noble trépas
Défier la Parque.
Paisible Héros ,
Dans ton doux azile
Feuillete en repos
Horace et Virgile.
Jouis sans danger
D'un loisir solide .
Que mon cœur avide
Cherche à partager.
Bien-tôt les halcines
Des froids Aquilons
Suspendront nos peines,
Loin de ces Vallons.
Déjà la Nature ,
Vicillie en ces lieux ;
Dérobe à nos yeux
Sa jeune parure.
Loin de nos frimats
L'aimable Zéphire
Pour Flore soupire.
Dans d'autres climats ;
Déjà de Pémone
Les soins s'épuisant !
Offrent de l'Automne
Les derniers présens.
La tardive Aurore
Craint avec raison
De paroître encore

Sur notre horison ;
 Les pleurs inutiles
 Qu'elle va verser ,
 Bien-tôt vont glacer
 Nos Voutes mobiles.
 L'humide Orion
 Nous dérobe et noyé
 Un tiede rayon.
 Que Phébus envoie.
 Mars, du tendre Amour
 L'inquiete Mere
 Attend à Cythere
 Ton heureux retour.
 Rival de Bellone ,
 Le plaisir flateur
 Déjà t'y couronne
 D'un Myrte enchanteur.
 Sa voix séduisante
 Rappelle à Paris
 La Troupe brillante
 De tes Favoris.
 Tendre Amour , ramene
 Dans mes bras heureux
 L'aimable Climene ,
 Fidelle à sa chaîne ,
 Sensible à mes feux ;
 Où deux fois volage ,
 Qu'un égal partage
 Chasse en ma faveur.

2400 MERCURE DE FRANCE

Le Consolateur

D'un trop long veuvage.

Sous tes douces Loix

Troupe redoutable,

Loin du Sexe aimable,

Suspend tes exploits.

Rendez-nous les armes,

Rivaux trop heuteux ;

Qu'un soin genereux

Eclipse vos charmes ;

Fuyez promptement,

Et de l'Hirondelle

Prenez pour modele

Le départ prudent.

Quand Mars implacable

Era sur le Rhin

Bruire de l'airain

Le son formidable ;

Paraissez soudain.

Par plus d'un chemin

On suit la Victoire.

De retour, Zépher

Nous mene à la gloire ;

Et vous au plaisir,

Empruntez ses aîles

Dans le temps des Fleurs ;

Heureux Successeurs.

Venez de nos Belles

Essuyer les pleurs.



*LETTRE de M. . . . sur la Dissertation
de M. l'Abbé le Bouf, Chanoine d'Aux-
erre, qui a remporté le Prix de l'A-
cadémie des Belles-Lettres.*

LA Dissertation dont vous m'obli-
gez, Monsieur, de vous rendre un
compte sommaire, a été imprimée ici
chez Guérin, Libraire, petit in-douze
d'environ 100. pages, sous ce titre
*DE L'ÉTAT des Sciences dans l'étendue
de la Monarchie Française sous Charle-
magne. DISSERTATION qui a rem-
porté le Prix fondé dans l'Académie Royale
des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. le
Président Durey de Noisville, et proposée
par la même Académie pour l'année 1734.
Par M. le Bouf, Chanoine d'Auxerre.*

Je crois d'abord devoir observer que
cette Dissertation est la première qui ait
remporté le Prix de l'Académie des Bel-
les-Lettres, parce que la Fondation n'a
été faite, ou au moins n'a été connue,
qu'en 1733. ainsi qu'on a pu le voir
dans le Mercure du mois d'Avril de la
même année.

L'Auteur fait remarquer au commen-
cemen

2402. MERCURE DE FRANCE
cement jusqu'à quel point l'ignorance
étoit parvenue, lorsque Charlemagne,
choqué du mauvais style d'une Requête
que des Religieux lui présenterent, se
détermina à rétablir les Études dans tou-
tes les Cathédrales et dans les princi-
paux Monasteres; qu'Alcuin, qui étoit
Anglois, Théodulphe, Italien, et Leï-
drade, Allemand, furent ceux que le
Prince employa pour inspirer aux Fran-
çois le goût des Sciences; que l'on com-
mença par redresser la mauvaise maniere
d'écrire, d'où dépend celle de lire; et
que la chose réussit en peu de temps.

La Bible fut un des premiers Livres
qu'on s'appliqua à transcrire corectement
en tout ou en partie; ensuite vinrent
des Homélies choisies dans les Saints Pe-
ses. Tout cela exigea dans Alcuin une
vigilance infatigable. Il y avoit dans les
Monasteres un lieu particulier où l'on
ne travailloit qu'à transcrire les Livres
Sacrez; c'est ce que, dans les Ordres éta-
blis depuis ce temps-là, on appella l'*E-
critoire*, *Scriptorium*.

L'Eglise de Lyon fut une des premie-
res où l'on ressentit des effets du zele
de Charlemagne. On y vit des Enfans
bien inferieurs en âge aux jeunes Clercs
de nos jours, qui sçavoient plus que
trans-

transcrire , puisqu'ils étoient en état d'expliquer l'Evangile , les Prophetes , les Livres Sapientiaux , les Pseaumes et Job. L'Archevêque qui écrivoit ceci , n'entendoit , sans doute , parler que d'une Explication Litterale. Au reste , en revoyant les Livres Saints et en les transcrivant , on n'en changea pas la latinité ; on s'attacha au contraire uniquement à être d'une très-grande fidélité envers les premiers Traducteurs. La multiplication des Exemplaires devint une grande facilité pour les Laïques et même pour les Femmes. La connoissance des saints Livres devenant plus commune , on vit plusieurs Membres du Clergé rentrer en eux-mêmes , et la nécessité où ils se trouvoient d'éclaircir aux Laïques plusieurs difficultez , les obligea de les étudier mieux qu'ils n'avoient encore fait. On vit cependant proposer aux Sçavans de ce temps-là des questions sur de simples minuties , et lorsque les femmes voulurent penetrer jusques dans les Explications données par les Saints Peres , elles furent obligées d'avoüer la foiblesse de leurs lumieres. Les Sçavans se proposoient aussi quelquefois mutuellement des questions assez pueriles , et passant d'une extrémité à l'autre , ils ne craignirent

2404 MERCURE DE FRANCE
rent pas de se servir de leurs connoissances Théologiques pour essayer de pénétrer dans l'avenir.

Le meilleur Ouvrage en fait de Critique qui parût alors, fut celui des *Livres Carolins*, quoique le Compilateur qui les composa ne puisse pas passer pour irrépréhensible. Il s'en falloit de beaucoup que les *Traitez sur le Baptême*, que plusieurs Evêques envoyèrent au Prince, comme un *Essay de leur plume*, lui ressemblassent.

Charlemagne voulant se mettre en état de parler sur toutes sortes de Sujets, fit composer des *Traitez de Rhétorique et de Dialectique*. Mais Alcuin ne se borna pas là ; il lui inspira du goût pour l'*Astronomie*. Plusieurs Courtisans voulurent aussi s'appliquer à cette Science ; et le fâcheux pour Alcuin, fut que l'on écouta souvent une autre personne que lui, qui avoit étudié cette Science selon un *Système différent de celui qu'il avoit appris des Disciples de Bede*. Le Rival d'Alcuin étoit un *Ecossols* qui causa beaucoup de jalousie à ce premier Sçavant. M. le Beuf cite ici là-dessus quelques *Manuscrits qu'il a entre les mains*. Chacun sait ce qu'il doit penser des idées qu'on avoit alors sur la *Lumière Boreale*, sur le *Sault de*
de

de la Lune, &c. Mais il est bon de remarquer que ce fut sous Charlemagne que l'on commença en France à ne plus douter que les Eclipses ne pussent être prédites et qu'elles ne provinssent de l'interposition des objets. Les Poètes de ce temps-là appelloient quelquefois Astrologues ceux que nous nommons Astronomes.

La Géographie ne fut pas si fort cultivée que l'Astronomie ni que le *Comput* ou Compôt qui en étoit une dépendance. Mais on donna beaucoup dans l'étude de la Grammaire et des Humanitez, aussi bien que dans celle du Chant. C'est sur quoi M. le Beuf s'étend assez au long, rapportant toujours fidelement les preuves de ce qu'il avance. Il ne paroît pas goûter ceux qui par *notas* du Concile d'Aix-la-Chapelle, entendent l'Écriture, non plus que ceux qui par le terme *Computum* ont entendu l'Arithmétique en general. Il y a un endroit dans ce qu'il dit touchant la Musique, qui pourroit servir dans la dispute que M. Burette et le P. Du Cerceau ont eüe sur la Musique des Anciens.

Il ne faut pas oublier ici que dès le temps de Charlemagne, les Princes s'amusoient aux Enigmes et aux Logogryphes
comme

2408 **MERCURE DE FRANCE**
comme à d'agréables passe-temps. Il n'est pas non plus indifférent de remarquer après M. le Beuf, qu'Alcuin, nonobstant la répugnance qu'il avoit à se servir du langage des Auteurs profanes, a cependant employé aussi-bien que Théodulphe, en parlant de Dieu, le mot de *Tonans*, ce que quelques Ecclesiastiques ont critiqué dans Santeuil.

Les Romains prirent naissance à peu près dans le même temps, s'il faut entendre à la lettre ce que dit M. le Beuf des Poësies vulgaires, qui furent composées alors sur les Batailles et sur les Conquêtes des anciens Rois des Pais-Bas, dont quelques-unes se chantoient comme les Vaudevilles de nos jours. Les grosses voix étoient communes dans la partie Septentrionale des Etats de Charlemagne. Ce fut pour les former à la délicatesse du Chant Romain, que le Prince les attira dans deux Villes de la Gaule Belgique, Metz et Soissons. Mais l'Histoire dit nettement que ces voix, qui étoient naturellement rudes et dures à fléchir, ne purent faire de grands progrès. Une legere teinture des Instrumens fit beaucoup plus d'effet à la Cour et servit à trouver les accords à la tierce, qui sont comme le Ruisseau d'où a coulé le vaste torrent

torrent qui forme la Musique d'aujourd'hui. On disoit de ceux qui faisoient ces accords, qu'ils *organoient* ou *organi-soient* le Chant. Les Personnes qui travaillent aujourd'hui aux nouveaux Bréviaires, appercevront avec plaisir qu'on leur donne le celebre Alcuin pour l'un des premiers qui ait imaginé un arrangement de Prieres, different de l'ordre des Livres Liturgiques anciens.

Si la Critique sur l'Histoire ne fut point alors en vogue, c'est que l'on n'avoit pas encore vû naître la multitude des Fables qui parut dans les siecles suivans. On sçut proscrire tout ce qui avoit l'air d'être supposé, et même, si l'on envisage le Corps des Décretales, il paroît qu'on sçut dissimuler pour un temps, à l'égard de celles qui étoient sujettes à caution, en attendant que le moment favorable vint de s'élever hautement contre leur gènuinité. Le Droit, tant Civil que Canonique, n'a pas beaucoup occupé l'Auteur de la Dissertation, par la stérilité de la matiere. La Médecine fut cependant fort recommandée. On vouloit que la Jeunesse s'y appliquât de bonne heure. Il semble, au reste, que c'étoit la Chirurgie dont on entendoit parler. Il y avoit une Apoticairerie à la suite de la Cour;

D - cè

2408 MERCURE DE FRANCE
et Alcuin en parle formellement.

L'Architecture fut aussi mise en usage , mais sans beaucoup de regles. L'Auteur renvoye là-dessus à quelques Edifices qui restent de ce temps-là , lesquels surpassent en ancienneté nos Eglises Gothiques.

Non-content enfin de parler des Sciences qu'on cultiva alors , il dit aussi un mot d'une de celles qui étoient inconnues , c'est celle des Médailles et des Antiques ; ce qu'il en dit fait voir que le temps de cultiver cette Etude n'étoit pas encore venu. On peut dire que l'Auteur n'a point flatté le siècle de Charlemagne , et il avoüe en finissant que tout ce qui parut en differens genres d'écrire , n'étoit que des commencemens de sciences ; ensorte que la Litterature n'étoit encore alors que dans le Berceau. Il na point oublié une observation curieuse touchant l'origine des noms , prétendus mystérieux , que les Ecrivains d'alors donnoient aux Personnages dont ils parloient , et que les personnes prenoient elles-mêmes dans l'occasion. La blancheur attachée au visage des Anglois porte à croire qu'Alcuin n'avoit été surnommé *Albinus* que par rapport à cela , au lieu que d'autres person-
nages dont le teint étoit plus rembruni ;

NOVEMBRE. 1734. 2409

se laissoient qualifier de *Niger*, de *Manrus*, de *Corvinianns*. D'autres noms étoient fondez sur l'emploi qu'on exerçoit, et il n'y avoit pas jusqu'aux Officiers de la Cour qui n'eussent le leur, souvent tiré des Livres Sacrez.

A cette occasion M. L. B. a fait imprimer à la fin de sa Dissertation une Piece de Vers qu'Alcuin adressa à Bernerad, Archevêque de Sens, qui est qualifié du titre de *Samuel*, par rapport à la Dignité qu'il remplissoit. Cette Piece avoit été inconnüe aux Editeurs des Ouvrages d'Alcuin. Elle est d'une latinité semblable aux autres Poësies du même Auteur. C'est une plainte qu'Alcuin fait de la mauvaise maniere dont il étoit servi par les Officiers que le Prince lui assignoit, se persuadant que l'Archevêque étoit beaucoup mieux partagé que lui, et vivoit sans inquiétude de ce côté-là. La Ville de Sens y est nommée *Sennis*; la Riviere d'Yonne *Igona*, et la Seine *Sigona*.

Je suis, au reste, persuadé, Monsieur, que cet Ouvrage a coûté à l'Auteur bien des Recherches, même parmi les Manuscrits et les Monuments les plus authentiques; ces Recherches l'ont en même-temps engagé par un esprit d'ordre et d'exactitude, à mettre plusieurs Notes

D ij et

2410 MERCURE DE FRANCE
et diverses Citations au bas des pages ,
pour servir d'explication et comme de
Supplément à ce qu'il étoit impossible
de faire entrer dans un Ecrit, dont la lec-
ture ne devoit être que d'une bonne heu-
re au plus. On lit, par exemple, au bas
de la page 30. que l'Ordonnance par la-
quelle Charlemagne avoit exempté les
Evêques de porter les Armes, afin qu'ils
fussent plus en état de vaquer à l'étude,
&c. fut produite par Fulbert, Evêque de
Chartres, au XI. siècle, &c. Je suis,
Monsieur, &c.

A Paris le 20. Octobre 1734.



*IMITATION de la XIII. Ode du
Livre des Epodes d'Horace.*

Quel épouventable Orage
Nous fait sentir son courroux ?
On diroit que dans sa rage
Le Ciel va fondre sur nous ;
Neige, frimats, pluye et grêle ;
Avec la Terre en querelle ,
Forment un bruit furieux ;
Par tout les Forêts gémissent ;

Le

Les Mers affreuses mugissent.
Sous les vents imperieux.



L'occasion se présente,
Ne songeons qu'à la saisir ;
Dans la jeunesse riante ,
Tout est fait pour le plaisir ;
Emoussons de la tristesse
La pointe aride et traitresse ,
Egayons-nous, chers Ains ,
Et dans la liqueur vermeille
Du Dieu charmant de la Treille ;
Noyons nos pâles soucis.



Qu'on ne parle que de boire ;
Laissons au Maître des Rois
Le soin de Rome et sa gloire ;
Bannissons nos vains effrois ;
D'un Nard exquis d'Arabie
(Bacchus lui-même y convie)
Parfumons-nous largement ,
Et dans nos fougueux délires ,
Faisons redire à nos Lyres
Notre heureux enchantement.



D iij Ainsi

Ainsi le Centaure habile,
 Formoit la fiere raison ;
 Du jeune et boüillant Achille ;
 Son illustre Nourrisson,
 Je vois, Mortel indomptable ;
 Disoit ce Maître admirable,
 Genereux Fils de Thétis ;
 Je vois la Grece t'attendre
 Aux bords de l'étroit Scamandre
 Et du bruyant Simois.



Les fatales Destinées ;
 Ces Maîtresses de nos jours ;
 Là, de tes belles années
 Ont déjà borné le cours ;
 Contre la Parque sévère
 Que peut ta divine Mère ?
 Chasse donc le triste deuil.
 Chante, toi ; ce Spécifique
 De l'humeur mélancholique
 Est l'infailible Cercüeil.

D. B.





*II. LETTRE d'un Médecin de
Montpellier, écrite à un Médecin de
Paris.*

J'Ay déjà eu l'honneur de vous dire ; Monsieur , au sujet de la Critique du Traité de Chimie de M. *Malouin* , qu'on y prêtoit souvent à l'Auteur , ou qu'on supprimoit de son Ouvrage , des mots , des propositions , et quelquefois même des questions entieres ; je vous en ai donné dans ma dernière Lettre des preuves convaincantes ; il n'est pas difficile de vous en produire encore plusieurs. Par exemple , le Critique , pour faire entendre que M. *Malouin* , ne dit sur l'origine de la Chimie , que ce que divers Auteurs en ont écrit , choisit ce que l'Auteur en dit de plus connu pour le rapporter après l'avoir détaché absolument de ce qui précède et de ce qui suit ; et non content de cela , il en a encore supprimé des mots et une phrase entiere , et il a retranché ce qui faisoit la liaison des propositions , pour ôter tout ce qui rend la chose particuliere et propre à l'Auteur du Traité de Chimie. *L'Auteur observe* , dit le

D iiij Cri-

Critique , page 1808. qu'Etienne de By-
sance nomme l'Egypte la Terre de Vulcain ,
que Vulcain se rendit fameux dans ce Pays-
là par son Art de travailler les Métaux ,
qu'on lui éleva un Temple dans Memphis.

Cela n'est point placé de cette façon et
ne se lit point ainsi dans le Traité de
Chimie. L'Auteur , après avoir montré
les rapports qu'il y a entre le Tubalcain
de l'Histoire sacrée et le Vulcain de l'His-
toire profane , dit , p. 3. » le mot *Vulcain*
» est fait de *Tubalcain* , par le retran-
» chement de la première syllabe. Les
» Grecs nommoient Vulcain *Ἡφαιστος* ; les
» Hébreux l'ont nommé *Valcan* ; les La-
» tins ont ajouté à ce mot la terminaison
» *us* , et en ont formé le nom *Valcanus*
» et *Volcanus* , qui se lit encore dans les
» anciens Poètes Latins. Etienne de By-
» sance nomme l'Egypte *γῆ Ἡφαιστία* , la
» Terre de Vulcain ; ce seroit donc dans
» ce Pays-là où la Chimie paroîtroit avoir
» pris naissance , parce que Vulcain s'y
» est rendu fameux par son Art de tra-
» vailler les Métaux , ce qui fit qu'on lui
» bâtit un Temple dans *Memphis* , au-
» jourd'hui le Grand-Caire.

L'Auteur joint à cela des Notes qui
font bien connoître qu'il a puisé dans
les sources mêmes , et qu'il ne s'en est
pas

pas rapporté aux Auteurs les plus respectables, même dans les choses qu'il dit avec eux.

Le Critique a supprimé ces deux mots *ἡ ἰσλα*, pour faire entendre que M. *Malouin* ne cite Etienne de Bysance que d'après d'autres Auteurs, et comme si Etienne de Bysance avoit écrit en François.

M. *Boerhaave*, dans ses Prolegomenes de Chimie, dit qu'Etienne de Bysance nomme l'Egypte *θερμυχια*, sans dire dans lequel des Livres de l'Auteur qu'il nomme il a lû ces paroles: M. *Malouin* n'ayant trouvé cela dans aucun endroit des Ouvrages d'Etienne de Bysance, ne l'a point fait dire à cet Auteur, comme fait M. *Boerhaave*; il a trouvé seulement qu'Etienne de Bysance nomme l'Egypte *ἡ ἰσλα*, dans son Livre *De Urbibus et Locis*, que M. *Malouin* a indiqué. Cela fait connoître que c'est injustement que le Critique accuse l'Auteur du Traité de Chimie de s'être conformé dans ce qu'il dit sur l'origine de la Chimie, à ce qui se lit dans deux feuilles écrites sur ce sujet, et qu'on avoit attribuées à M. *Boerhaave*, et qui par consequent sont conformes à ce qu'il en dit dans ses Prolegomenes de Chimie. M. *Malouin* m'a mē-

D v me

2416 MERCURE DE FRANCE
me avoué sincèrement n'avoir eu aucune
connoissance de ces deux feüilles , aupa-
ravant que le Critique lui eût reproché
de les avoir suivies.

Le Critique n'a pas moins d'adresse
à prêter des mots à l'Auteur, qu'il en
a à en supprimer ; c'est ce qu'on voit
dans le même endroit que nous venons
de citer. On lit dans le *Traité de Chimie*
qu'un Orphèvre, sans être Chimiste, sçait
réduire l'or en chaux ; le Critique qui
ne peut pas combattre cela , et qui a lû
quelque part que cette opération est dif-
ficile , a senti qu'il ne pouvoit tirer du
ridicule de cet endroit , qu'en faisant dire
à l'Auteur ce qu'il ne dit pas ; sçavoir ,
que les moindres Orphèvres la sçavent
faire.

*L'Auteur prend occasion , dit le Criti-
que , p. 1808. de parler de Moïse , qui
pour avoir réduit le Veau d'or en poudre et
l'avoir fait boire aux Israëlites , a passé
dans l'esprit de quelques Auteurs pour un
Chimiste , sur quoi il a soin d'avertir que
le moindre Orphèvre sans sçavoir la Chi-
mie sçait réduire l'or en chaux. Ce sont-là
les paroles du Critique : voici celles de
l'Auteur du *Traité de Chimie* , p. 3. » il
» ne s'ensuit pourtant pas qu'on doive
» pour cela regarder Vulcain ou Tubal-
» cain*

» cain comme un Philosophe Chimiste ;
 » il est plus vrai-semblable qu'il ait été
 » seulement un grand Forgeron. On doit
 » porter un pareil jugement sur ce que
 » pensent plusieurs qui croient que Moy-
 » se doit être reconnu pour un Chimiste,
 » parce qu'il scût réduire le Veau d'or
 » en poudre et le faire boire aux Israë-
 » lites ; un Orphèvre , sans être Chimiste,
 » scait réduire l'or en chaux et le travail-
 » ler de différentes manieres.

On voit aisément que c'est là défigurer l'Ouvrage et prêter à l'Auteur des expressions contraires à ce qu'il pense. C'est aussi de cette façon que le Critique , p. 1843. lui fait dire que la crème de Tartre cristallisée est moins Emétique ; ce qui ne se lit dans aucun endroit du Traité de Chimie ; il paroît au contraire que l'Auteur pense qu'elle n'est point du tout émétique , qu'elle ne l'est jamais , à moins qu'elle ne soit mêlée avec l'Antimoine , qui donne toute l'éméticité à la préparation dans laquelle elle entre. D'ailleurs l'Auteur suppose par tout qu'on n'a point de crème de Tartre pure , qui ne soit cristallisée. Ainsi on voit par toutes sortes de raisons que l'Auteur n'a jamais voulu dire que la crème de Tartre cristallisée est moins émétique. Peut-être le

Critique a-t'il pris la crème de Tartre pour le Tartre Stibié, comme il a pris depuis peu la Plante nommée Mélisse pour l'Arbre nommé Meleze. Il faut nécessairement qu'il soit tombé dans cette erreur, ou qu'il ait voulu prêter à l'Auteur un langage qu'il sçait qu'il n'a pas tenu.

Ce n'est pas-là la seule querelle que le Critique fait à l'Auteur au sujet de la crème de Tartre; il l'accuse de ne l'avoir jamais faite, parce que le procédé qu'il en donne n'est point conforme à la façon de la faire dans les Manufactures de Languedoc. Si cette raison avoit lieu, M M. *Stahl, Lomery, Charras, Glaser*, et les autres Chimistes, pourroient être accusez de ne l'avoir jamais faite, ni même essayé de la faire, dit le Critique, puisqu'ils ne décrivent pas cette opération comme on la fait en Languedoc. L'Auteur du *Traité de Chimie* l'a certainement faite suivant la Méthode qu'il en prescrit dans son Livre, et quiconque voudra la faire suivant cette Méthode, le peut à très-peu de frais, pour en faire l'expérience.

Il y a lieu d'être surpris que le Critique ait épargné l'Auteur sur la préparation des Fleurs de Souffre, de l'Huile de Vitriol, &c. parce qu'il donne pour
préparer

préparer ces Drogues , la Méthode que doivent suivre les Apoticairez , et non pas celle que suivent les Distillateurs.

Lorsque l'Auteur a donné la maniere de faire la crème de Tartre , il n'ignoroit pas que quelques uns se servent de la chaux ; que d'autres employent des Terres absorbantes ; il sçavoit comment on la fait proche de Montpellier ; il n'ignoroit pas non plus que les Apoticairez trouvent mieux leur compte à acheter la crème de Tartre toute faite dans ces Manufactures , que de la préparer eux mêmes. Mais les Médecins et les Apoticairez , attentifs à l'utilité publique , n'entrent point dans ces vûes d'intérêt.

Nul Artiste , dit le Critique , p. 1839. n'a pû faire par une telle Méthode la crème de Tartre ; c'est-à-dire, que M M. Glaser et Lemery , qui sont reconnus pour bons Artistes , n'ont pû faire la crème de Tartre , puisqu'ils suivent pour la faire la même Méthode que M. Malouin. Et il faut , dit le Critique , p. 1841. pour la prescrire, ne l'avoir jamais essayée. Tout ce qui se trouve dans la Critique est de cette nature ; je vous ferai part de ce qui me reste à observer dans la prochaine
Lettre

1420 MERCURE DE FRANCE
Lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire. Je suis, &c.

Ce 11. Novembre 1734.



SONNET.

EUridice fuyant la poursuite lascive
D'un Berger importun qui l'aimoit sans retour ;
Cherchoit au fond d'un Antre un innocent séjour,
Eidelle à son Epoux , tremblante et fugitive.

Quand on évite un mal , un autre mal arrive ;
Un Serpent la mordit , elle en perdit le jour.
L'inconsolable Orphée animé par l'Amour ,
Osa l'aller chercher sur l'inférieure Rive.

Qu'en eut-il ? hélas ! rien. Sa curiosité
Gâta ce qu'il avoit heureusement tenté.
Du Tartare entre eux deux on referma la porte.

Pour moi quand j'examine un si rare Tableau,
Je conclus qu'un Mary , lorsque sa Femme est morte ,
Doit en paix , pour son bien , la laisser au
sombeau.

LET-



*LETTRE à M. l'Abbé LE BEUF,
Chanoine d'Auxerre, sur la nouvelle Dé-
nomination des Lettres, selon le Système
du Bureau Typographique.*

Vous êtes connu, Monsieur, depuis si long-temps pour un Auteur célèbre dans la République des Lettres, que par là vous avez donné au Public la confiance, pour ne pas dire le droit de vous consulter. Ma confiance augmente quand je pense que vous prîtes la peine il y a environ deux ans, de m'honorer de votre visite, pour voir la Machine du Bureau Typographique; et le droit me paroît encore plus acquis, depuis que j'ai lû votre sçavante Dissertation de l'Etat des Sciences dans l'étendue de la Monarchie Françoisé sous Charlemagne, Dissertation, qui, à juste titre, a remporté cette année le Prix fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions et des Belles-Lettres.

Vous sçavez, M. que l'A, B, C. est la clef des Sciences, et vous n'ignorez pas de quelle importance il seroit d'en ôter les épines, que Charlemagne et ses Doc-
teurs

2422 **MERCURE DE FRANCE**
teurs y ont laissées. Ce Prince fit venir *Alcuin* d'Angleterre, *Théodulphe* d'Italie, et *Leidrade* d'Allemagne ; quel plaisir pour ce Monarque, s'il eût trouvé parmi ses Sujets un Inventeur du Bureau Typographique ? Charlemagne n'ignoroit pas que les récompenses sont le plus puissant motif qui fasse agir les hommes ; il ne manqua jamais d'en accorder au mérite ; ses Augustes Successeurs ont renchéri de nos jours sur la protection et les récompenses qu'ils daignent accorder aux Arts et aux Sciences. D'où vient donc, M. que les Sujets une fois honorez et récompensez, ne répondent pas toujours aux loüables desseins du Prince ? *Alcuin* ne fut pas peu étonné de la négligence des Ecrivains François ; et sans le préjugé vulgaire, ne seroit-on pas encore plus étonné de voir aujourd'hui non-seulement la négligence, mais l'ignorance, et qui pis est, l'indifférence des Maîtres sur la première institution de l'enfance, ou dans la manière de montrer aux petits Enfans les premiers élémens des Lettres ?

Et d'où vient que depuis tant de siècles la plupart des Ecrivains François ignorent ou négligent encore la valeur des *e* et des sons de notre Langue, qu'ils

ne

ne savent pas seulement le nombre de nos voyelles, ni de nos consonnes ? dira-t-on que l'usage suffit en dépit de l'oreille et des yeux ? Charlemagne auroit donc eu tort de condamner le goût Gothique et Barbare ? il falloit donc aussi écrire sans voyelles comme les Hébreux, ne point séparer les mots, ne pas marquer les versets, les périodes, mais aller tout de suite comme les Anciens ; il falloit aussi s'opposer à l'introduction des bares qui marquent et comptent les mesures de la Musique. Devons-nous aujourd'hui en ingrats nous moquer de *Cadmus* et de *Simonides*, curieux de la menuë Litterature, et de *Gui Aretin*, parce qu'il trouva des noms pour les Notes de la Musique en chantant l'Hymne de S. Jean ? Pourquoi donc les Maîtres s'élevent-ils contre l'utilité et la nécessité de la vraie dénomination des Lettres et de la vraie syllabisation des mots, dans le temps même qu'ils devoient les pratiquer ?

• Vous remarquez, Monsieur, fort judicieusement combien il étoit difficile d'apprendre le Chant dans le siecle de Charlemagne ; faute de signes certains et déterminez, il falloit que les Enfans appliquassent aux syllabes les sons que le Maître

Maître proféroit. On ne chantoit alors que par routine ou de mémoire, parce que les signes du Chant étoient fort équivoques, et que malgré le goût qu'on avoit pour cette Science, on ne pouvoit gueres l'apprendre par principes. Je dis la même chose de la Méthode vulgaire, pour apprendre à lire. J'ai démontré combien cette Méthode est imparfaite dans l'article X. de la Bibliothèque des Enfants *in* 4. Par exemple, pour faire lire ou prononcer à un Enfant les lettres, les syllabes ou les sons du mot *Cornouaille*, on lui donne pour modele les sons inutiles, faux et captieux de *ce, o, erre, enne, o, u, a, i, elle, elle, e*; au lieu de lui donner, selon la Méthode Typographique, les sons vrais, utiles et non équivoques de *Ke, o, re, ne, ou, a, lhe*, et ainsi de toute la lecture, où l'Enfant doit faire l'écho.

Du temps de Charlemagne, on s'opposa au mauvais usage pour en introduire un bon. Il n'est donc pas si tyran que l'autorité du Roy, et l'attention du Magistrat, n'en puissent détruire la tyrannie quand l'utilité publique le demande! D'où vient donc qu'on nous cite toujours le mauvais usage de la dénomination des lettres et de la syllabisation des
mots

mots contre la nouvelle Méthode du Bureau Typographique ? Faut-il attendre quelqu'autre Charlemagne pour remédier à cet abus ? Si Mrs de l'Académie François étoient curieux de fixer un peu plus la Langue et sa prononciation, ne faudroit-il pas commencer par l'Alphabet François ? Bien des Sçavans croient par une supposition naturelle le sçavoir, qui s'en trouvent très-éloignez quand on leur parle de plus de 15. voyelles, des cinq sons differens donnez au caractere *e*, de trois *i* de suite dans le présent subjonctif de plusieurs Verbes, des diphthongues à l'œil ou à l'oreille, des lettres seches, moüillées, liquides, aspirées, muettes, foibles, fortes, simples, redoublées, nazales, consonnes, ouvertes, fermées, longues, brèves, moyennes, &c. et des syllabes phisiques et grammaticales distinguées differemment dans la Prose et dans la Poësie.

La maniere de former l'Escriture fut un des points auquel Charlemagne songea aussi à pourvoir. On commença à donner aux Caracteres une forme plus agréable et bien differente de celle qu'ils avoient auparavant. D'où vient qu'aujourd'hui on commence à décheoir, et qu'on employe des lettres imparfaites, équivo-

426 MERCURE DE FRANCE
 équivoques et bizarres ; des liaisons faus-
 ses, inutiles, et des traits trop longs pour
 les têtes et les queues ? D'où vient qu'on
 embarrasse et défigure l'écriture de telle
 sorte qu'on est conduit par le sens plu-
 tôt que par les lettres pour en déchiffrer
 les mots ? D'où vient que des Copistes
 publics confondent encore l'usage de cer-
 taines lettres et les placent mal-à-propos,
 lorsqu'ils mettent au commencement ou
 au milieu des mots des *r* de lettre ronde
 qui ont la figure d'un *v* italique conson-
 ne, comme dans les mots *v*anger, *v*an-
 ger ; *co*uvent, *co*urant ; qu'il *ple*uve, qu'il
*ple*ure ; il *se* voit, il *se*roit ; *v*ive, *v*ire ; il
*po*uvoit, il *po*uroit ; en François ; et en La-
 tin *ov*atio, *or*atio ; *ov*is, *or*is ; *ov*o, *or*o, &c.
 Si l'usage des lettres initiales, médiales
 et finales, est fondé en raison, doit-on
 confondre l'usage de ces mêmes Lettres ?
 Et ne doit-on pas regarder au contraire
 comme une perfection de la Langue et
 de l'écriture d'avoir plusieurs caracteres
 pour un même son, pendant qu'on est
 obligé d'exprimer avec un seul caractere
 équivoque et captieux, plusieurs sons
 differens de la Langue Française ? A quoi
 bon le superflu ou l'abondance inutile,
 quand on manque du nécessaire ? D'où
 vient que mille gens mal instruits, et
 même

même des gens de Lettres , prodiguent sans nécessité les lettres capitales, qu'ils en mettent jusques dans le milieu des mots et qu'ils confondent encore l'usage des *i* et des *u* voyelles, avec celui des *j* et des *v* consonnes? Exemples, *jl*, *ie*, *vn*, *vous*, au lieu de *il*, *je*, *un* ; *vous religieux*, *inConstance*, au lieu de *religieux*, *inconstance*, &c.

Permettez-moi donc, M. de vous demander à présent s'il n'y auroit pas moyen de faire pratiquer dans les Ecoles de votre Diocèse la nouvelle Dénomination des Lettres dont vous avez pû lire bien des fois la Table dans les Mercurus de France, et qui est expliquée bien au long dans la Bibliothèque des Enfans, *in 4.* et pratiquée dans l'A, B, C, Latin et l'A, B, C, François, en vente chez P. Witte, rue S. Jacques, et chez P. Simon, rue de la Harpe. Vous verrez dans la Préface du second volume, page XIX. que la Société des Arts, après l'examen du Système Typographique, donna un Certificat raisonné sur cette matiere le 17. Septembre 1730. Et dans le premier volume, que M. le Grand-Chantre de l'Eglise de Paris ayant nommé des Commissaires pour l'examen de ce Système, sur leur rapport avoit permis d'en introduire l'usage dans
les

2428. MERCURE DE FRANCE
les Ecoles de sa Jurisdiction , et par son
Jugement du 24. Novembre 1732. avoit
exhorté les Maîtres et Maîtresses à pra-
tiquer cette nouvelle maniere de montrer
aux Enfans les premiers élémens des Let-
tres. Le 30. Août de la même année on
présenta une Requête au Tribunal de
M. le Recteur de l'Université contre l'Au-
teur et les Partisans du Bureau Typogra-
phique. Le Tribunal nomma trois Com-
missaires pour l'examen du Systême et
de la dispute , et après leur rapport , il
jugea à propos de laisser tomber cette Re-
quête et de n'y avoir point d'égard.
M. Rollin , par esprit de Religion et par
charité pour les Enfans , dans le Supplé-
ment qu'il vient de donner au *Traité de
la Maniere d'enseigner et d'étudier les Bel-
les-Lettres* , convient , page II. des avan-
tages de cette nouvelle Méthode. Des
Maîtres de Pension et de petite Ecole ,
sentent déjà et pratiquent avec succès
cette maniere de montrer aux Enfans les
premiers élémens des Lettres. J'ai l'hon-
neur d'être , &c.



T R A.



TRADUCTION de la troisième
Ode du quatrième Livre d'Horace
Quem tu, Melpomene semel.

LE Mortel bien aimé dont l'heureuse nais-
sance ,
Muse, reçoit de vous une douce influence ;
Du Ceste méprisant les dangereux Combats
Ne brulera jamais d'y signaler son bras ;
Jamais on ne le voit d'une adresse guerrière
Dans un Char triomphant se couvrir de poussière ;
Jamais pour couronner ses illustres Exploits ,
Vainqueurs de l'insolence et de l'orgueil des Rois ;
Le front ceint de Lauriers, ornement de sa gloire,
On ne le voit monter au Temple de Victoire.
Les plus sombres Forêts font seules son désir ,
Et les Eaux de Tibur occupent son loisir.
Là coule de bons Vers une source féconde ;
Déjà Rome , déjà la Maîtresse du Monde ,
Me daigne mettre au rang des Enfants d'Apollon ;
Déjà l'affreuse envie attaque moins mon nom.
O Muse , qui reglez par un charmant Empire
Les sons harmonieux dont retentit ma Lyre,
Vous, qui même, pourriez aux plus tendres
Chansons ,

Par

Par un nouveau prodige animer les Poissons ,
 Si de premier Lyrique on me donne la gloire ;
 Si je n'ai pas encor traversé l'Onde noire ,
 De plaire quelquefois si j'aspire à l'honneur ,
 C'est de vous que je tiens cette triple faveur.

P. L. J. de D.



LETTRE de M... écrite à l'Auteur
 du Traité des Superstitions, &c. sur la
 peine qu'on a d'être Treize à Table.

JE ne doute pas , Monsieur , que vous ne fassiez un Chapitre bien complet de cette Opinion , aussi vulgaire que mal fondée , que quand on se trouve *treize* à table il meurt un des Convives dans l'année. J'ai vû cette vieille Tradition s'insinuer dans de très-bons Esprits et les effrayer jusqu'au point de sortir de table, ou de prétexter une affaire imprévûë pour éviter de s'y mettre; quelle foiblesse ! Eh ! peut-on recevoir une telle impression contre la maxime que le nombre et la figure *non sunt principia activa* , Ni l'un ni l'autre n'étant pas des causes capables de pouvoir faire de soy ni bien ni mal ? Je ne sçai par quelle fatalité on a chargé

ce

nombre de *Treize* de tant d'iniquité, jusqu'à lui imputer d'être meurtrier et homicide par rapport à la table.

Le nombre de *Treize* est composé de *dix*, qu'on regarde comme un nombre parfait, et de celui de *trois*, qui passe pour l'être encore davantage. Or la condition d'un tout ne doit pas être inférieure à celle de ses parties, et ce qui est parfait ne doit pas être pris pour être d'un mauvais augure.

Cicéron remarque dans son Oraison pour S. Roscius, que son Pere lui avoit laissé treize Domaines, qui touchoient presque tous le Tibre. *Fundos decem et tres reliquit, qui Tiberim ferè omnes tangebant*; et que ces grands Domaines furent enlevés par Chrysogone, au préjudice du fils héritier du Pere. Mais ce ne fut pas la malignité du nombre de *Treize*, qui dépouilla Roscius de ce riche Patrimoine. Ces héritages étoient très-fertiles par leur situation auprès d'un Fleuve qui les engraissoit de son limon, et les arrosoit de ses eaux; et cette bonté particulière d'un fond abondant, excita la cupidité de Chrysogone, en qui, et non dans le nombre de *Treize*, résidoit le principe du malheur de l'héritier. Si le nombre y fit quelque chose, c'est par-

E c

2432 MERCURE DE FRANCE

ce qu'il étoit grand, et s'il eut été encore plus grand, comme de quatorze ou de quinze, &c. ce méchant homme auroit eu plus d'avidité de s'en emparer et de s'en rendre le Maître.

La coutume d'assembler treize pieces de Monnoye pour la ceremonie du Mariage, est établie depuis long-temps. L'Histoire remarque que l'Ambassadeur de Clovis, chargé d'aller, au nom de son Maître, fiancer Clotilde, offrit un sou et un denier, c'est-à-dire 13. pieces, *per solidum et denarium desponsavit*. Si ce nombre étoit aussi fatal que le vulgaire le croit, ce seroit une grande imprudence d'en faire usage dans le Mariage ; mais bien loin que le nombre de 13. soit, comme des arrhes pour le tombeau, on prétend s'en servir pour l'engagement d'une sainte Société, établie pour la propagation du genre humain.

Le nombre de 13. se rencontre dans le Zodiaque, où le Soleil est accompagné de douze Signes. Cependant cet Astre brillant, quoique dans le nombre de 13. anime toute la Nature et éclaire l'Univers. Les scrupuleux ne trouveroient-ils pas à propos que le Créateur changeât ce nombre, crainte qu'il ne portât malheur au Monde ?

Mais,

Mais, diront-ils, il s'agit seulement de 13. à table. Hé bien ! pourquoi ce nombre seroit-il plus à craindre là qu'ailleurs ? Y fait-il quelque figure dangereuse ? On a déjà dit que la figure, non-plus que le nombre, n'étoient pas une cause efficiente. Seroit-ce que là où se trouve le nombre 13. six y sont en société par 2. à 2. et que le treizième demeure seul ? *Va soli*, dit l'Ecriture, malheur à celui qui est seul. Mais à le prendre ainsi, partout où l'on seroit treize, il y auroit du danger. Il y auroit autant à craindre pour treize en se promenant dans un bois, que pour treize assis dans un festin ; pour treize étant dans un Navire, que pour treize étant à table ; pour treize Chanoines ou treize Moines dans un Chœur.

Les Anciens qui ont voulu regler le nombre des personnes à table, ont dit qu'il falloit y être trois, selon le nombre des Graces, ou neuf, selon le nombre des Muses. Les Pythagoriciens l'augmentoient jusqu'à dix dans le Festin de Xénophon, où Socrate parle souvent ; et dans celui des Sept Sages, décrit par Plutarque, où d'autres se trouvent avec eux, le nombre est plus grand ; mais enfin dans les Saturnales de Macrobe, il y est parlé d'un repas où Vectius déclare que l'on

2434 MERCURE DE FRANCE
y étoit dans le nombre des Graces et des
Muses ensemble ; *Hac presentia vestra
Gratias et Musas implemus* : et ajoutant
à ces douze le Roy de la Fête , qu'il ne
comproit pas , *Rege excepto* , dit-il , cela
fait treize , et ce nombre de treize , loin
de lui faire de la peine , lui fait plaisir
à rapporter.

Où peut-on donc prendre la cause de cette terreur panique sur le nombre de 13. à table ? Car enfin plus d'une Nation en est frappée. Il n'y a pas long-temps qu'il y a eu la Vie de Jean Wibert, Comte de Rochester , j'y vis un endroit marqué exprès , d'un souper chez Madame Warre , Belle-Mere de ce Lord , où l'on étoit treize à table. Une jeune Demoiselle en fit appercevoir le Chapelain , qui comme s'il eût senti d'abord qu'il devoit être la victime prise des treize , se retira après le souper dans sa Chambre , tout troublé , et le lendemain on le trouva mort dans son lit. Mais quelques exemples qu'on puisse ajouter de surcroît , exemples de foiblesse d'esprit qui blessent mortellement le cœur , ou exemples de l'heure venue pour sortir du Monde , il n'y a pas là une raison qui satisfasse.

Il semble que quelques-uns cherchent le mystere dans cet endroit de l'Evangile,

où il est dit que le Sauveur du Monde faisant la Pâques, se mit sur le soir à table avec les douze Disciples, *Vesperè autem facto discumbebat cum duodecim Discipulis suis.* Ainsi le Sauveur et ses Disciples faisoient le nombre treize; et il arriva que l'un de ces treize mourut bientôt après, sçavoir Judas Iscariot; mais ce méchant mourut, non pas parce qu'on étoit treize à table, mais parce qu'il étoit un traître, qui ayant été si malheureux que de conspirer contre l'Auteur de la vie, fut poussé par le désespoir à se défaire lui-même. Ce fut, non le nombre de treize, mais son cœur perfide qui lui donna la mort.

Au reste, quelle induction peut-on tirer de cet exemple? Dans ce repas de la Pâques on étoit treize à table. De ces treize, l'un mourut un peu après. Donc on doit craindre pour quelqu'un dans l'année, quand on se rencontre treize ensemble à manger. S'il étoit permis de raisonner de la sorte, on pourroit dire avec une autre exemple de l'Evangile, que le mauvais Riche étant seul à table, mourut la même nuit. Donc il y a sujet de craindre qu'on ne meure bientôt lorsqu'on mange seul.

On ne doute pas qu'il ne meure assez

2436 **MERCURE DE FRANCE**
souvent dans le cours d'une année , quel-
qu'un de ceux qui se sont trouvez à ta-
ble , douze , ou onze , ou dix , ou neuf ,
ou huit &c. Peut-on inférer delà qu'il y
a un principe de mort dans ces nombres ?
La conclusion n'en est pas plus vrai-semblable pour le nombre de treize.

La mort arrive par une action naturelle ou violente. Or le nombre eu égard aux repas et à la table , n'agit pas là davantage qu'en un autre lieu , il n'a pas là un droit cédé de la mort , plus qu'autre part. S'il y avoit à table quelque chose à craindre du nombre , ce seroit plutôt de celui de 14. que de celui de treize ; car il y a de l'apparence que plus le nombre de personnes est grand , plus la mort y a de prise. De plus, on fait une attention fâcheuse au nombre de treize , au lieu que la famille d'Hypocrate et de Galien rend redoutable le nombre de Quatorze , auquel elle tient que les malades sont en grand danger , et que même plusieurs meurent au 14. jour.

On doit enfin observer qu'au repas auquel le Sauveur du Monde et ses douze Disciples avec lui faisoient treize à table , ce nombre de treize à table étoit pour lui et pour eux un nombre ordinaire. C'étoit le nombre de la famille à tous les repas.

NOVEMBRE. 1734. 2437
repas , comme d'un Pere qui a douze
ensans ; de même que lorsque Jacob
mangeoit avec ses douze fils , on étoit
treize à table. Or ce ne sont que les cho-
ses extraordinaires où il y a du prodige
et quelque idée de singularité , qui éton-
nent et qui fassent craindre un accident
funeste.

Je m' imagine donc que celui qui a fait
le premier un pronostic du prétendu
danger pour un des treize qui se trouvent
à table , a moins pensé au nombre précis
de treize , qu'à ce que ce nombre là est
plus grand que celui qui est ordinaire
aux repas. Or dans un nombre considéra-
ble de personnes , il se rencontre des in-
firmes comme des robustes , des intem-
perans , comme des sobres , des vieux
comme des jeunes : enfin des constitutions
différentes, soit de nature, soit par l'âge et
il ne se peut guere que dans cette diver-
sité de gens , il n'y ait quelqu'un de ce
nombre qui dans l'année paye le tribut
de la mortalité. Car on peut dire qu'il en
est de la mort à peu près comme de la
Dixme de quelques Seigneurs. Elle prend,
pour le dire ainsi , quelquefois le trei-
zième , d'autre fois le douzième , tantôt
le septième , et tantôt le dixième , quel-
quefois même le quint. Ainsi il n'y a

E iij point

438 MERCURE DE FRANCE
point de nombre, quel qu'il soit, qui fasse
une exception. Si bien que la peine qu'on
se fait de se trouver 13. à table est une
erreur, une superstition et une foiblesse
très-populaire. Je suis Monsieur, &c.

La Lettre *T.* et *Pépin*, sont les mots
des deux Enigmes du Mercure d'Octo-
bre, on a dû expliquer les deux Logo-
gryphes par *Orange* et *Barbeau*.



E N I G M E.

Ouvrage du sçavoir humain,
Je reçois en mon sein
Celui de qui j'ai reçu l'être.
Je m'offre à son secours dès qu'il vient à paroître
Sur certain Elément
Je le change de place,
Sans pour cela que je me lasse,
Je lui sers à chaque moment.
Contre l'effort de celui qui me porte,
Une ligne me tient, son mouvement m'emporte:
On me quitte d'abord,
Content d'être conduit au Port.

J. C. Fontaine, de Pontoise.

AUTRE

NOVEMBRE. 1734. 2439

A U F R E.

GRands et petis s'empresment de me voir ;
Je ne fais que tourner , même sans le vouloir.
On m'éleve toujours au milieu de la nuë ,
Ce n'est que pour mieux être vûë ;
Car dans mon agitation ,
J'ai plus d'une occupation :
Je tiens les quatre coins du Monde ;
Je sers autant sur Terre que sur l'Onde.
Le Philosophe en me voyant
N'en sçait pas plus qu'un lourd Manant ;
L'un et l'autre raisonne
Sur le lieu que me donne
Un Agent plus puissant que moy ,
Enfin du Temps je suis la Loy.

J. C. Fontaine , de Pontoise.



LOGOGYPHE.

DE quatre pieds formé , je suis par ma Nature
Symbole de légereté ,
Quoique j'aye la tête dure
Et dont chaque Mortel a toujours redouté
La haute chevelure.
Jadis de curiosité
Un fier Chasseur puni , reçût mon encolure ,
Et bientôt métamorphosé ,

E v D e

2440 MERCURE DE FRANCE

De mon pareil eut la figure ,

Et comme moi se vit forcé

De servir de pâture.

Voilà comme on se plaît à me voir maltraité ,

On cherche à me donner bien de la tablature.

Le plaisir est goûté

Par les maux que j'endure.

Ce n'est pas tout ; de mon nom renversé

Je forme ce qui fait la plus forte structure ,

Et par l'Art raffiné ,

Je suis matiere dure ,

Dont le Forçat est garotté

Et fermé dans demeure sûre.

Vous trouverez encor un son bien usité ,

Et qui dans le Chant fait mesure.

C'est-là toute ma qualité.

J. C. Fontaine , de Pontoise.

A U T R E.

JE donne bien souvent , Lecteur , le coup
mortel

Aux Etres les plus doux , sans m'échauffer la bile ;

Ainsi, quoique je sois utile ,

Peut-être parois-je cruel.

Sept lettres de mon nom font toute la structure ,

Un , deux , trois , quatre , cinq , six , sans com-
binaison ,

En moi l'on voit la preuve sûre

Si mon tout est utile ou non.

Un

NOVEMBRE. 1734. 244

Un, trois, quatre, cinq, six, sept, l'appareil fatal,

Dont se sert mainte fois ce fameux Tribunal

Qu'on refusa toujours en France.

1. 3. 4. 5. 6. je suis en conscience,

Nécessaire en tout temps et sur tout en hyver

7. 2. 4. 5. 6. aussi dur que le fer.

4. 5. 6. 7. ce qu'est à sa Belle

Un Amant aimable et fidele.

7. 2. 3. 6. un supplice usité,

7. 3. et 6. chemin fort fréquenté,

1. 2. 3. 6. ce qu'on amasse dans les ruës

4. 2. 3. un membre que les Gruës,

Ont plus long que les Animaux

De l'Air, de la Terre ou des Eaux.

En 1. 2. 3. 4. je suis l'image

D'un impur, 4. 2. 7. qui me sent enrager

Car il ne peut guérir sans se faire couper.

1. 7. 2. 4. 5. et 6. sans te tromper,

Les gens qui sont dans l'indigence

Me font tourner fort rarement;

7. 3. 4. 5. 6. diable emporte qui ment,

Du miel j'ay chez moi l'abondance.

L'Abbé Poncey, d'Avignon.



E vj NOV



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

TRAITE' DE LA NOBLESSE et de toutes les différentes especes. Nouvelle Edition , augmentée des Traitèz du Blazon des Armoiries de France , de l'Origine des Noms , Surnoms , et du Ban et Arrièreban. Par M. de la Roque. *A Rouen , chez Pierre le Boucher , et Fore Père et Fils. 1734. in 4.*

Ce Livre se trouve à Paris , Quay des Augustins , chez Bauche , et chez d'Espilly , rue S. Jacques.

RECUEIL de diverses Pièces sur la Philosophie , les Mathématiques , l'Histoire &c. Par M. Leibnitz , avec deux Lettres où il est traité de la Philosophie et de la Mission Chinoise , envoyées à *M. Leibnitz* par le P. *Bouvet* , Jesuite à Peking , publiées avec des Remarques sur la Correction de la Philosophie Scholastique , selon les Principes de M. Leibnitz , par Chrétien Korihoft. *in 8. de 114. pages sans la Préface , 1734. A Hambourg , et se trouve à Paris , rue S. Jacques , chez Briasson.*

NOVEMBRE. 1734. 2447

TRE'SOR des Medailles Suedoises-Gothiques, recüeillies par *Henri Brenner*, avec des Explications. *A Stockholm*, chez *Jean-Laurent Horn*, et à *Paris* chez le Breton, Quay des Augustins, à la Fortune, 1731. in 4. pp. 270. L'Ouvrage est en Latin.

L'ART de bien enseigner à lire, fondé sur l'usage et sur les Principes des plus sçavans Grammairiens, tant Anciens que Modernes. Ce Traité servira aussi à regler le Chant. *A Paris*, chez *Nyon Fils*, Quay des Augustins, à l'Occasion. M. DCCXXXIV. Le nouveau Syllabaire, à l'usage des Ecoles, se vend séparément.

EXPLICATION de la Prophetie d'Isaïe, où selon la Methode des Saints Peres on s'attache à découvrir les Mysteres de J. C. et les Regles des Mœurs, renfermées dans la Lettre même de l'Ecriture. *A Paris*, chez *François Babuty*, rue *Saint Jacques*. 1734. in 12. 5. vol. auquel on en a joint un sixième, contenant 1°. l'Explication de 5. Chapitres du Deuteronomie, depuis le 29. jusqu'au 33. 2°. La Traduction de l'Explication, suivie de la Prophetie d'Abacuc. 3°. l'Explication de la Prophetie de Jonas. 4°. la Traduction de quelques Versets du Chapitre 12. de l'Ecclesiaste sur la Vieillesse.

ABREGÉ

2444 MERCURE DE FRANCE

ABREGÉ de l'Anatomie du Corps Humain, où l'on donne une Description courte et exacte des parties qui le composent, avec leurs usages. Par M. . . . Chirurgien Juré. A Paris, de l'Imprimerie de P. G. le Mercier fils 1734. in 12. 2. vol. tom. 1. pp. 272. tom. 2. pp. 380.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS D'ESPAGNE, depuis la Destruction de l'Empire des Goths, jusqu'à l'entiere et parfaite réünion des Royaumes de Castille et d'Arragon en une seule Monarchie. Par le Pere Joseph d'Orleans, de la Compagnie de Jesus, et publiée par les Peres Rouillé et Brunoy 1734. A Paris chez Rollin fils, trois vol. in 4. tom. 1. pp. 579. tom. 2. pp. 644. tom. 3. pp. 655.

RECUEIL DE DIVERS TRAITÉZ DE PIÉTÉ',
Tome premier, de l'Amour de Dieu. De l'Amour de nous-mêmes, et de l'Amour du Prochain. Autre Discours de l'Amour du Prochain. De l'Amour des Ennemis. De l'obligation d'annoncer l'Amour de J. C. pour édifier nos freres. De l'Amour des souffrances pour servir l'Eglise. De l'obligation de souffrir pour achever ce que J. C. a commencé. De l'Amour de la Croix de J. C. Tome second, où l'on verra les principales Maximes de la Morale

NOVEMBRE. 1734. 2445
sale Chrétienne excellentement établies-
Nouvelle Edition. *A Paris, chez Jean-
Baptiste Delespine, et Charles Jean-Baptiste
Delespine, rue S. Jacques 1734. in 12. 2-
volumes.*

ENTRETIENS sur la cause de l'inclinaison
des Orbites des Planetes, où l'on répond à
la question proposée par l'Académie Roiale
des Sciences, pour le sujet du Prix des an-
nées 1732. et 1734. par M. *Bouguér*, de la
même Académie, et Hydrographe du Roi,
au Havre de Grace. *A Paris, rue S. Jacques,
chez Claude Jombert 1734.*

REFLEXIONS sur les défauts d'autrui.
Par M. l'Abbé de Villiers, quatrième Edi-
tion revûë et corrigée. *Chez Jacques Col-
ombat, rue S. Jacques 1734. in 12. 2. vol-*

LI VRES qui se trouvent chez *Despilly*,
Libraire, rue S. Jacques, dans la Cour
de la Vieille Poste, à Paris : Sçavoir.

Les Loix Civiles, augmentées par
Mrs d'*Hericourt* et *Boucheuret*, Avocats,
in-folio.

Mabillonii Prefationes in 4.

Lettre sur la Biere in 8.

Description de l'Entrée des Evêques
d'*Orleans*, et des cérémonies qui l'accom-
pagnent.

2445 **MERCURE DE FRANCE**
pagnent , avec des Remarques Histori-
ques , par M. Polluche , in 8.

Les *Epîtres et Evangiles* , par Deman-
des et Réponses , in 12. 2. vol.

Prieres pendant la Messe , avec les
Prieres du matin et du soir , et les Sen-
timens touchant la Confession et la Com-
munion , en forme de Prieres , in 18.
gros caractères. Et autres sur toutes sor-
tes de matieres.

Charles Osmont à l'Olivier , rue Saint-
Jacques, imprime actuellement les Poésies
de Mlle de *Malcras de la Vigne*. Ce Li-
vre paroîtra les premiers jours du mois
prochain.

ESSAIS DE THEODICE'E sur la bonté de
Dieu , la Liberté de l'Homme et l'Ori-
gine du Mal , par M. *Leibnitz*. Nouvelle
Edition , augmentée de l'Histoire , de
la Vie et des Ouvrages de l'Auteur , avec
des Réflexions sur l'Ouvrage de *M. Hub-
be* , de la liberté , de la nécessité et du
hazard , et un Discours Latin qui a pour
titre : *Causa Dei asserta per justitiam ejus* :
1734. in 12. 2 vol. *A Amsterdam* , chez
François Changuion.

**LA VIE DE PHILIPPE II. Roy d'Espa-
gne**

NOVEMBRE. 1734. 2447
gne, traduite de l'Italien de *Gregorio Letti*.
Amsterdam, chez P. Mortier 1734. 6 vol.
in 12.

RÉCUEIL DES MARBRES ANTIQUES, qui
se trouvent dans la Galerie de l'Electeur
de Saxe, à Dresde. *A Leipsig, chez*
Weldman 1733. in-folio. C'est un Ouvra-
ge magnifique, consistant en 220. gran-
des Planches, très-bien gravées en Taille
douce.

DEUX TRAITÉZ DES URINES, dans le
premier desquels on examine en general,
si par la seule inspection des urines on
peut parvenir à connoître la nature des
Maladies, et le traitement qui leur con-
vient; et dans le second, quelles consé-
quences on peut tirer en particulier des
divers changements qui arrivent aux
urines, soit en santé, soit en maladie.
Par *H. J. Rega*, Docteur et Professeur
en Medecine dans l'Université de Lou-
vain. *A Louvain, de l'Imprimerie de*
Martin Van-Overbeke 1733. vol. in 12.
Premier Traité pp. 46. Second pp. 132.
L'Ouvrage est en Latin.

ACTA ERUDITORUM *Anno M. DCCXXII.*
publicata &c. l. vol. 4. Lipsia &c. pag.
547. JA-

2448 MERCURE DE FRANCE

JACOBI SAURINI *Dissertationes &c.*
Amstelodami 1. vol. 8. apud *Henr. du*
Sauzet 1720. C'est-à-dire, *Dissertations*
Historiques, Critiques, Theologiques et
Morales de Jacques Saurin, sur les princi-
pales Histoires du Vieux et du Nouveau
Testament. Tom. I. et II. concernant le
Pentateuque, avec des Figures.

M. Saurin a entrepris dans ces deux volumes d'éclaircir les principaux points d'Histoire qui sont contenus dans les cinq Livres de Moïse ; ce qui fait la matière de 70. Dissertations, dont la première concerne la Création du Monde. La V. le Meurtre de Caïn. La XIII. Melchisedec. La XVIII. la Destruction de Sodôme. La XLI. la Bénédiction de Jacob sur ses Fils. La XLVI. les Prodiges des Magiciens. La LIII. le Veau d'or. La LIV. le Tabernacle construit par Moïse. La LXIII. le Serpent d'Airain. Et la LXX. la mort de Moïse. Nous ne faisons qu'indiquer ces Dissertations, lesquelles parmi ce grand nombre ont le plus mérité l'attention de nos Journalistes. Ils rapportent de chacune un petit Sommaire qui suffit pour en donner une bonne idée aux Lecteurs capables d'en juger. Cet Ouvrage a d'abord été écrit en Anglois, sous le titre de *Discours Historiques, Critiques &c.*

NOVEMBRE. 1734. 2449

GEORGII Antonii Volckmanni , Ph. et
Med. Doct. &c. Silesia subterranea. I. vol.
4. Lipsiæ 1720. La Silesie Souterraine ,
&c. écrit en Allemand avec des Figures.

Chaque Pays a ses Richesses naturelles et des Trésors de toute espece cachez dans les entrailles de la terre. M. Volckman , appliqué depuis l'âge de 15. ans à l'Etude de la Nature , nous présente dans cet Ouvrage ce qu'il a découvert de plus curieux , en tout genre de Fossiles , dans le sein de la Silesie sa Patrie , après en avoir parcouru au moins sept fois les plus hautes Montagnes , les Valées les plus profondes , et pénétré les cavernes les plus obscures , souvent au péril de sa vie et toujours avec des frais considérables.

Il a partagé en deux Parties le fruit de son travail. La premiere comprend plusieurs Chapitres , dont le premier traite des Pierres précieuses , le second des Pierres ordinaires , comme le Marbre , le Plâtre , le Tuf , le Jais ou le Jayet , dont la Silesie abonde particulièrement , &c. Le troisiéme des Pierres qui représentent quelque chose d'étranger par leurs configurations , ou sur lesquelles on voit l'empreinte de quelque autre corps , ce qui donne lieu à l'Auteur de

311

2450 **MERCURE DE FRANCE**
raisonner en bon Philosophe et en Physicien religieux , persuadé de l'universalité du Deluge , dont ces productions sont ; dit-il , un témoignage certain. Le quatrième Chapitre renferme les Arbres et les autres végétaux avec leurs fleurs , et leurs fruits qui ont été pétrifiés , ce qu'il rapporte encore aux effets d'un Deluge universel , quoiqu'il ne nie pas que quelques-unes de ces Métamorphoses n'aient pû arriver depuis , même de notre tems. Entre un très-grand nombre de Plantes pétrifiées , découvertes et décrites par notre Auteur , celle qui mérite , selon lui , le plus d'attention , est un Rameau entier du Figuier d'Inde qui se trouve parfaitement bien gravé dans son Livre ; production entiere et si parfaitement pétrifiée qu'on pourroit , dit - il , penser qu'elle a été apportée dans la Silesie de quelqu'autre partie fort éloignée de la Terre. On aura peut-être de la peine à croire qu'on tire aussi du Corail des mines de Silesie , ce que M. Volckman a expérimenté plus d'une fois , et ce qu'on ne peut attribuer , selon lui , qu'à la même cause du Deluge , qui a transporté dans les terres cette Plante marine. Parmi les fruits terrestres pétrifiés et trouvez dans des Grottes de Silesie , on remarque

sus

sur tout l'Orange qui a conservé toute sa figure naturelle , et qu'on ne peut cesser d'admirer. Il n'est gueres moins curieux d'y voir aussi des Pommes de Pin et de Melese.

Les Parties pétrifiées de plusieurs Animaux qui se trouvent dans le même Pays font la matiere du V. Chapitre. On y fait mention sur tout de certains ossements d'une grandeur énorme qu'on croit communément être des anciens Geants , mais que l'Auteur soupçonne être ceux des Monstres Marins ou Aquatiques que les Eaux du Deluge portèrent sur la Terre &c. et à cette occasion , il n'oublie pas les divers coquillages répandus dans toute la Silesie , dont l'espece vient constamment de la Mer , et qui sont , dit-il , autant de témoins ou de preuves de cette Inondation generale.

Dans la seconde Partie il traite en plusieurs Chapitres des Métaux et des Mineraux que produit la Silesie ; ce Pays , selon notre Auteur , abonde en Terre sigillée de plusieurs especes , et on y trouve aussi des Eaux chaudes et minerales dont la nature et les vertus sont particulièrement décrites dans le Chapitre XIV. Le Chapitre suivant est employé au Dénombrement et à la Description des Urnes sépul-

2452 MERCURE DE FRANCE
sépulcrales et autres Vases antiques de
cette espece , qui ont été trouvez en
grand nombre et qui appartiennent de
droit aux Richesses souterraines de la
Silesie.

DE POTU vini calidi *Dissertatio*, Au-
thore Johanne-Baptista Davini *Sereniss.*
RAYNALDI. *Mutina &c. Duois, Medico.*
Mutina Typis Capponi 1. vol. 4. 1720.
c'est-à dire , *Dissertation sur l'usage du*
vin chaud. Par Jean-Baptiste Davini ,
Premier Medecin du Duc de Modéne.

M. Davini persuadé que les Remedes
simples et domestiques sont souvent les
meilleurs , du moins qu'ils péchent rare-
ment contre la grande maxime d'Hypo-
crate , *Ne saltem noceas* , se déclare dans
cette *Dissertation* pour l'usage du vin
chaud , capable , selon lui , de guérir
plusieurs sortes de malades, de quoi il rap-
porte deux exemples mémorables choisis
entre plusieurs autres. Le premier d'un
Homme très-distingué dans la Magistra-
ture qu'il nomme *Simon Tamburin* , le-
quel étant tourmenté depuis long-tems
par de cruelles douleurs de ventricule et
d'intestins , qu'aucun remede ne pût ja-
mais appaiser , fut guéri presque subi-
tément par quelques Potions de vin
chaud, en sorte qu'en continuant cet usage
il

Il avoit repris sa premiere santé à l'âge de plus de 80. ans. L'autre exemple regarde l'Illustrissime et Reverendissime Etienne Folien , ci-devant Archiprêtre de Carpi , actuellement Evêque de Modène , lequel étant attaqué d'un Asthme convulsif dès son enfance , ne pouvoit plus à l'âge de soixante ans coucher dans un lit , tant la difficulté de respirer s'étoit augmentée , ensorte qu'il ne faisoit plus que languir , s'attendant enfin de mourir de pure consommation ou de ptisie. Cependant M. Davini appelé lui conseilla de tenter l'usage du vin chaud dans ses repas , ce qui ne manqua pas de réussir de maniere qu'après un soulagement très-considérable , le Malade ayant été nommé à l'Evêché de Modène , entreprit le voyage de Rome qu'il exécuta heureusement en plein Hyver , et que de retour il se trouva en état de remplir toutes les fonctions Episcopales. Nous obmettons plusieurs raisonnemens Physiques de l'Auteur sur l'usage et les opérations du vin chaud ; il finit sa Dissertation en parlant du regime qu'il faut observer , de la qualité du vin dont il faut se servir , et de plusieurs autres choses qui ne sont pas indifferentes pour rendre le remede plus certain et plus efficace.

Doc-

2454 **MERCURE DE FRANCE**
DOCTRINA SORTIS, seu *Methodus compu-*
tandi probabilitatem Eventuum in ludis.
Autore Abrahamo de Moivre R. S. S.
Londini sumptibus Autoris. 1. vol. 4. 1718.
c'est-à-dire, *La Science du Sort, ou Mé-*
thode de compter dans le Jeu la Probabilité
des Evenemens. Par Abrah. de Moivre
de la Société Royale des Sciences &c. écrit
en Anglois.

Ceux qui connoissent l'Essai d'Analyse
de M. Raymond de Montmort, appli-
quée aux Evenemens des Jeux de hazard,
qui parut à Paris en 1708. savent qu'à
l'occasion de ce Livre, François Robartes
publia peu de tems après en Angleterre
des Problèmes sur le même sujet. Ils
étoient adressez à M. de Moivre; celui-ci
s'appliqua à les résoudre et ajouta à leur
résolution la Méthode qui compose la
principale partie du Livre dont il s'agit
ici. Les Personnes qui avec le loisir con-
venable, ont du gout pour la Science
fatigante et aride des Nombres, et qui
par les nombres et leurs combinaisons
mystérieuses se flattent de parvenir à la
découverte de certaines veritez Physiques,
trouveront certainement de quoi se con-
tenter dans ce Livre.

ANTIQUITATES selectæ Septentrionales et
Celtica &c. Autore Joh. Georgio Keys-
lero,

NOVEMBRE. 1734. 2455

tero, Societ. Regia Londin. Socio. 1. vol.
8. Hannovera 1720. cum Fig. c'est-à-dire,
*Choix d'Antiquitez Septentrionales et Cel-
tiques. Par Jean George Keyser, Membre
de la Societé Royale de Londres &c. avec
des Figures.*

• Ce Livre contient six Dissertations ,
dans lesquelles on éclaircit plusieurs En-
droits des Conciles et des Capitulaires ,
on y discute aussi les Dogmes de la Thé-
ologie des Celtes et des Peuples du Septen-
trion , sans oublier les Coutûmes et les
Rites de nos Anciens à l'égard des Ido-
les , des Autels , des Temples , des Ora-
cles , des Bois sacrez , des Prêtres , des
Elections des Rois , des Assemblées géné-
rales , des Tombeaux et autres Antiqui-
tez Funebres. Toutes ces choses sont ap-
puyées de preuves authentiques et illus-
trées par des Monuments dont quelques-
uns ont déjà paru , et les autres paroîs-
sent ici pour la première fois.

• La seconde de ces Dissertations roule
sur la Déesse Nehalennia , Divinité To-
pique des anciens Valachres , *Numine
veterum Valachrorum topico.* Elle avoit
déjà été publiée à Zell. en 1717. Le Pere
de Montfaucon, disent nos Journalistes ,
a fait mention de cette Dissertation dans
les Additions de son deuxième volume

F des

2456 MERCURE DE FRANCE
des Antiquitez &c. mais de maniere que
par l'Inscription tronquée qu'il rapporte,
il est aisé de voir qu'il ne l'a pas lû. Le
Lecteur y trouvera toutes les Inscriptions
qui regardent cette Déesse du Pays,
dont les unes n'avoient jamais paru, et
les autres n'avoient pas été expliquées à
cause de leur obscurité. L'Auteur dans
ce petit ouvrage s'est particulièrement
appliqué à discuter la créance *dogmata*
des anciens Peuples Septentrionaux sur
les Nymphes et les autres Dieux ou De-
mons Aquatiques, et à prouver enfin
que *Nehalennia* n'est autre chose que
Neham particulièrement adorée dans un
Lieu nommé *Halle*. Nous n'obmettrons
pas ce que nos Journalistes n'oublient
jamais en pareille occasion; sçavoir, que
M. Keisler sur la fin de sa Dissertation
fait quelques Remarques sur la pieuse
Fraude, *piâ fraude*, ou l'ignorance des Ca-
tholiques qui ont entrepris d'expliquer
les Inscriptions des Anciens. Reste à sça-
voir si on en croira l'Auteur sur sa pa-
role. La République des Lettres seroit bien
malheureuse, sur tout la Partie qui re-
garde l'Antiquariat, s'il n'y avoit que
des Protestans qui passent donner la ve-
ritable intelligence de ces Inscriptions.
On trouve à la fin de la Dissertation le
Prosi

NOVEMBRE. 1734. 2457

Prospectus d'un Ouvrage que le même Auteur promet sous le titre de *Germania Gentilis, sive de Diis veterum Celtae Gentiumque Septentrionalium, nominibus Deorum hactenus incognitorum.*

A l'occasion de ce qui est dit ci-dessus du P. de Montfaucon, que nos Journaliste, après M. Keyser, croyent n'avoit pas lû la Dissertation de ce dernier sur la Déesse Nehalennia, fondez sur la prétenduë Inscription mal rapportée par ce Sçavant Benedictin; à cette occasion, dis-je, qu'il nous soit permis en faveur de la verité de déclarer ici deux ou trois choses qui nous sont parfaitement connûes. La premiere, que le P. de Montfaucon a vû et examiné la Dissertation de M. Keisler sur la Divinité en question, imprimée à Zell en 1717. et que c'est dans le Cabinet de ce Pere que nous l'avons vû pour la premiere fois.

En second lieu, il n'est pas moins constant qu'en rapportant l'Inscription dont il s'agit ici, il a fidelement copié son original, qui est Wrée dans son Histoire des Comtes de Flandres. Il est vrai qu'en produisant la même Inscription, selon M. Keyser, qui ne s'accorde pas lui-même avec Wrée, on voit dans l'impression du P. de Montfaucon le caractère

F ij 3.

est un peu défectueux, la queue d'en bas n'étant pas assez allongée pour représenter aussi la Lettre L comme cela est dans l'Inscription. Mais le Graveur a bien réparé cette défectuosité dans la page suivante ; en formant cette double Lettre telle qu'elle doit être, et telle qu'on la trouve au bas de la Figure de la Déesse Nehalennia. On diroit, au reste, par l'expression des Journalistes *ita ut ex mutila quam refert Inscriptio &c.* qu'on a tronqué, mutilé quelque chose de considérable : de quoi s'agit-il ? d'une Inscription qui ne contient précisément que deux mots, et dans ces deux mots de la queue d'une Lettre.

Il nous reste à dire à cette occasion qu'aux sept Figures différentes de cette Déesse données par le P. de Montfaucon avec leurs Inscriptions, il en a ajouté une huitième qui n'est pas la moins curieuse, tirée d'une Mosaïque trouvée auprès de Nîmes dans une Maison de Campagne de M. Graverol, Sçavant Antiquaire. Cet habile Homme, après avoir fait exactement dessiner et graver ce Monument, composa là-dessus une Dissertation qu'il adresse à M. Ciampini, Romain, et l'ayant fait imprimer depuis à Toulouze avec la gravure, il voulut bien

bien nous en faire part. C'est peut-être le seul Exemplaire qui restoit de cette Piece fugitive , lorsque la Publication du grand Projet du R. P. de Montfaucon parue , et nous engagea à la lui mettre entre les mains. Les Curieux verront l'usage qu'il en a fait dans la deuxième Partie du second tome, page 444.

Le Gui des Druides fait la matiere de la III. Dissertation ; elle est adressée à Jacques Douglas , sçavant Medecin de Londres ; on y trouve les differents noms que donnoient les Druides à cette production et toutes leurs superstitions à cet égard : On y traite aussi par occasion du Baptême des anciens Germains avant la naissance du Christianisme et de quelques Chesnes célèbres de la Basse Saxe.

Nous voudrions bien pouvoir suivre l'Auteur dans sa cinquième Dissertation intitulée *de Mulieribus Fatidicis veterum Celtarum Gentiumque Septentrionalium*. Mais cela nous meneroit trop loin. Nous nous contenterons de remarquer avec nos Journalistes qu'on y explique près de 70 Inscriptions , dont la plûpart n'avoient point encore paru , et qu'on y traite sous differents titres *de Matribus et Matronis , Mair , Druidibus fœminis , Volis , Genis , Samnitis , Alirunis , Velle-*

2460 MERCURE DE FRANCE
da, *Aurinia*, *Ganna*, *Jetha*, *sifa*, *Tbrudur*, et de tout ce qui est resté du Paganisme sur cette matiere parmi les Chrétiens. Les Fables qui concernent les Sorcieres, les charmes par les yeux, l'excitation des Tempêtes, les Loups garoux, la vertu magique de certaines herbes, le Demon du midy, les Spectres, les Oracles &c. tout cela est agréablement discuté et accompagné d'une critique sensée. On trouve de tems en tems quelques curieuses Observations que l'occasion fait naître; celle, par exemple, qui regarde l'éloge qu'on trouve dans certaines Inscriptions de la Maison Divine, *Domus Divina*, et l'aveugle ambition des Empereurs Romains qui souffroient ces titres. Une autre sur la coutume des Payens de pendre aux Statuës des Dieux la figure des membres qui se trouvoient affligés de quelque maladie. Coutûme, qui, selon l'Auteur, a été en quelque façon initée par les Chrétiens.

Il faut convenir que M. Keysler a épuisé son sujet et qu'il l'a traité habilement. Cette Dissertation peut dédommager la Republique des Lettres du Traité assez mal digeré que nous avons de *Druidibus et de Fatuis Fœminis*; de Janus Cæcilius Frey, Auteur crédule et peu versé dans
la

la Critique, comme on l'a déjà remarqué dans le Mercure de Juin, pag. 347.

Notre Auteur achève de remplir son Plan en parlant des choses suivantes, qu'il est difficile de faire bien entendre dans notre langue. *De somniis veterarum, de Dusis et concubitu demonum cum Mulieribus, de Litteris Runicis, et incantationibus veterum septentrionalium, de Brunerorum, Finonum, et Marsorum denominationibus. De Jure Cunragii et Marcheta.* On cite à la page 380. de cette Dissertation un Manuscrit intitulé *Antiquitates Gallia*, dont on fait Auteur Dagerath; les Journalistes croient devoir avertir que cet Ouvrage est de Gudius, et que l'illustre Jean-George Eccard qui l'a communiqué à M. Keysler, en conserve l'original dans sa Bibliothèque.

A la fin des VI. Dissertations on trouve la Description d'une Urne sépulcrale déterrée au mois de Septembre 1719. dans un champ aux environs de *Neilingen* dans l'ancienne Marche, dont on voit aussi la figure gravée. Cette Urne est de plusieurs pièces, et contient divers petits vases et d'autres curiositez, partie d'argent, partie de bronze, qui au sentiment de l'Auteur ont servi d'ornement aux chevaux. Tout l'ouvrage est fondu, orné de quan-

3462 MERCURE DE FRANCE
tité de figures et du poids de six livres de
BRUNSWIK.

JO. GEORGI ECCARDI *Epistola de Numis quibusdam sub regimine Theodericæ Ostrogothorum Regis in honorem Imperatorum Zenonis et Anastasii cæsis ad maxime R. D. Anselmum Bandurum M. B. &c. Hanoveræ 1720. 4. cum tab. an.* c'est-à-dire, Lettre de Jean-George Eccard au R. P. Anselme Banduri, Benedictin &c. sur quelques Medailles frappées en l'honneur des Empereurs Zenon et Anastase, sous le Regne de Theodoric Roy des Ostrogoths.

Sous le nom modeste d'une Lettre M. Eccard, dont nous avons déjà fait remarquer l'érudition ailleurs, * nous donne une Dissertation fort travaillée, et très-curieuse sur trois Medailles du bas Empire, dont la singularité et la rareté doivent réveiller l'attention des Antiquaires. Notre Sçavant Anglois les produit ici, principalement pour augmenter le Trésor des Medailles du bas Empire recueilli avec beaucoup de soin par le R. P. Banduri, Benedictin, à qui il adresse sa Dissertation.

Ces Medailles sont singulieres par trois

* *Medaille d'Atila, donnée et expliquée par M. Eccard.*

CH.

endroits. 1°. En ce que les Legendes qu'on y trouve tant du côté de la Tête , que sur le Revers sont en Lettres barbares et inusitées dans les Medailles des Empereurs , même dans celles du plus bas âge ; ces Lettres participent des caractères Grecs et des caractères Latins , et demandent une sagacité particulière pour les déchiffrer. 2°. La Fabrique en est de même toute Barbare et d'un gout aussi dépravé que celui des caractères. 3°. Par les symboles qu'on y trouve , nous pouvons ajouter une autre singularité qui renferme en soi les trois autres , si elle est une fois bien prouvée ; sçavoir , que ces Medailles ont été frappées sous le Regne , dans les Etats et par l'ordre de Theodoric Roy des Ostrogoths : c'est le sentiment de M. Eccard, qu'il appuye par des passages choisis de divers Auteurs , et par des raisons qui sont plus que vraisemblables. Il y a plaisir à l'entendre discourir sur cette matiere , et à le suivre dans l'explication naturelle et bien autorisée qu'il donne , tant des Legendes que des figures qui paroissent sur ces Medailles. Elles sont toutes trois d'or , la première de la grandeur ordinaire et les deux autres de la grandeur des Quinaires : les deux premières sont du Cabinet de l'Ab-

2464 MERCURE DE FRANCE
bé * Gerhard , et la troisième de celui du
R. P. Callenberg.

Notre Antiquaire a aussi fait graver dans la même Dissertation la figure d'une Cuillier , qui fut autrefois trouvée à Novogrod dans le Tombeau d'HELENE , Première Princesse Chrétienne de la Nation Moscovite , sur laquelle il y a des caractères gravez , lesquels ont assez de rapport à ceux des trois Medailles Gothiques , ce qui sert à fortifier les preuves de M. Eccard , qui ne doute point que les mêmes Lettres n'ayent passé des Goths ou des Ostrogoths aux Russiens.

Cette Cuillier est d'argent, d'une figure assez singulière , ornée au bout du manche d'une perle de prix et dorée sur tous ses bords. Ces mots aussi étranges en apparence que les Lettres qui les composent sont gravez en dedans autour de la Cuillier. *Woima Otzai sina i Svætago Ducha, Amin* : c'est-à-dire , selon l'Auteur de la Dissertation. *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.* Dans la largeur du creux on lit ce seul mot , en pareilles Lettres. ELENA, qui est le nom de la Princesse , à qui elle a servi pour recevoir la Ste Eucharistie dans le tems que l'usage de la donner de cette manière étoit établi.

* *Abbatis Luccensis Gerhardi et R. P. Callenbergii S. I. Monasterii.*

NOVEMBRE. 1734. 2465

M. Eccard nous apprend que cette Piece trouvée , comme nous l'avons dit après lui , dans le Tombeau de cette Princesse , étant enfin tombée entre les mains d'un Seigneur Allemand , qui étoit Officier General dans les Armées du Czar , il trouva dans la courtoisie de ce Seigneur le moyen de la voir , de l'examiner et de la faire dessiner pour en régaler le Public. Nos Scävans de Lipsic l'ont aussi fait graver avec les trois Medailles en question dans leur Journal du mois d'Août 1721. page 352.

THE HISTORY and Antiquities of the University of Cambridge &c. c'est-à-dire *l'Histoire et les Antiquitez de l'Université de Cambridge* 1. vol. 8°. A Londres, chez Batemann , Nicks et Boreham 1721.

Nous avons d'abord été surpris à la lecture de ce Titre de voir annoncer l'Histoire d'une ancienne et célèbre Université , écrite autrement qu'en Langue Latine , à laquelle appartiennent de droit et par préférence tous les Ouvrages de cette espeece : Mais la surprise cesse quand on apprend de nos Journalistes que ce n'est ici que la Traduction Angloise de deux petits Traitez Latins publiés à la suite de deux Ouvrages plus considérables par M. Hearne , l'un en

F vj l'an

2456 MERCURE DE FRANCE
l'année 1716. l'autre en 1720. Le premier,
dont l'Auteur est *Richard Parker*, est
intitulé. Description des Colleges de l'Uni-
versité de Cambridge, et le second com-
posé par *Nicolas Cantelou*, * porte pour
titre, de l'Antiquité et de l'origine de
l'Université de C.

M. Hearne a joint quelque chose du
sien à ces deux Traitez, et le tout ensem-
ble forme un petit corps d'Histoire qui
pourra servir, en attendant qu'il se for-
me une entreprise plus considérable en
faveur de cette Université. M. Hearne
seroit lui-même très-capable de l'entre-
prendre, étant tout ensemble, et bon
Historien et bon Antiquaire. Nous avons
en France un modèle à suivre dans ce
genre de composition. C'est Cesar Egasse
du * Boulay qui en l'année 1665. a donné
au Public l'Histoire de l'Université de
Paris en 6. vol. *in-folio*. l'Auteur de la
Dissertation Historique sur l'ancienne
Académie de Marseille imprimée en 1727.
l'appelle *Bouilland*, quoique son nom du
Boulay soit connu de tout le monde et
qu'il soit aussi imprimé à la fin de l'Epître

* *Cantalupus*, *ordina Carmelita &c. Diem
suum obiit A. 1441.*

* *Cesar Egasse du Boulay*, *Ancien Recteur de
l'Université, mort en 1700.*

Dédi-

NOVEMBRE. 1734. 2469

Dédicatoire Latine adressée au feu Roy Louis XIV. Le même Auteur est tombé dans une autre méprise, en faisant deux personnes différentes d'un seul Ecrivain, tel qu'est *Ubbo Emmius* qui a fait quelques Traitez sur l'ancienne Grece &c.

MEDICINA FLAGELLATA. *Londini, apud J. Batemann et J. Nicks* 1721. 8.

Voici encore un Livre Anglois, dont le titre rendu en Latin par nos Journalistes paroîtra peut-être un peu singulier. La *Medecine Flagellée* est, si nous en croyons l'Auteur, un fruit de son amour pour le Genre Humain. Il prétend dans ce Traité instruire les Hommes non-seulement des moyens de prolonger la vie et de prévenir les maladies, mais encore les avertir qu'ils doivent s'abstenir de tous les remedes frauduleux et suspects, son intention est d'abolir ce qu'il appelle les abus de la Pratique Medecinale d'aujourd'hui, et de rétablir la simplicité de l'ancienne, sur quoi il fait diverses observations. Les Apoticaire dont la plupart, dit-il, ignorent la Langue Latine et l'efficace des remedes, sont ici repris avec beaucoup de chaleur, on les accuse de vendre des Medicaments trop long-tems gardez, et qui n'ont plus aucune vertu, de préparer fort mal ceux qui
sont

sont d'une bonne qualité, d'en augmenter de beaucoup le prix ; en un mot, se mêler d'une Pratique qu'ils ne sçavent pas assez. Il reprend les Medecins avec la même liberté, du moins ceux qui s'entendent, dit-il, avec les Apoticairez, et qui abusent du nom et de la profession de Medecin. Après ces reproches, suit une Instruction generale, en faveur principalement des jeunes Etudiants Anglois, sur la bonne maniere d'étudier et d'apprendre la Medecine. Il leur conseille sur tout de prendre un tems convenable pour voyager, et de parcourir à cette intention la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, de conférer avec les plus habiles Professeurs, et de ne pas négliger les Antiquitez qui se présenteront. On doit convenir que cet Auteur a les meilleures intentions du monde, mais il faut aussi avoïer qu'il a quelquefois des idées singulieres. Entre les remedes qu'on employe, et qu'il juge n'avoir aucune vertu, il compte le bezoard, les perles, l'or, l'or portable et fulminant, les Pilles *argento obductas*, les Pierres précieuses, la Salsepareille, la Mumie, les Parties molles des Animaux, la poudre de Vipere, le Crane humain, les nids d'Hirondelle, la peau de Serpent &c. Il finit en faisant

remar-

NOVEMBRE. 1734. 246

remarquer certaines erreurs , dans lesquelles il prétend que sont tombez quelques Medecins de son Pays , en écrivant sur la Peste.

QUESTION.

Nous sommes priez de proposer aux Experts cette Question de Medecine , et de les inviter à répondre par la même voye.

Un Aliment moins bon pris avec délice , est-il aussi profitable à la santé qu'un Aliment beaucoup meilleur, mais que l'Estomach ne reçoit qu'avec repugnance ?

Nous avons reçu un peu tard la Copie d'une Lettre écrite de Florence par M. Antoine-François Gori , Auteur du grand Ouvrage intitulé *Musæum Florentinum*. Voici la Traduction de cette Lettre qui est adressée à un Seigneur Italien.

» Je vous envoie le Plan du III. Tome
» de mon Ouvrage sur le Cabinet du
» G. Duc de Florence, auquel je travaille
» actuellement , et que je sçai être attendu du Public avec empressement. J'espère de publier l'année prochaine la
» seconde Partie des Inscriptions des
» Villes de Toscane , accompagnée des
» Tables et Indices nécessaires &c.

» Je

2470 MERCURE DE FRANCE

» Je prépare encore avec toute l'appli-
» cation dont je suis capable un Ouvrage
» considérable sur les Sepulcres de nos
» anciens Toscans , avec un grand nom-
» bre d'Inscriptions Etrusques , Monu-
» mens que je ferai graver et qui contien-
» dront au moins cent Planches.

» Comme je veux faire imprimer ce
» Livre à mes dépens , j'ai besoin d'un
» Mecène , qui veuille bien protéger effi-
» cacement l'Ouvrage , et aussi de Sous-
» cripteurs , qui m'aident à en soutenir
» la dépense. Je puis dire par avance que
» cet Ouvrage doit être regardé comme
» la suite et comme un Supplément néces-
» saire à celui de *Dempster*.

» Notre Ville a perdu avec tout le
» Monde Litteraire , un Homme rare , et
» un grand Maître dans toutes les matie-
» res d'Antiquité ; sçavoir , M. le Sena-
» teur *Bonarotti* qui est décédé le 8 No-
» vembre 1733.

» Pour ce qui est des Portraits des Pein-
» tres Illustres , j'ai dessein de faire gra-
» ver sur la même Planche un petit Eloge
» de chacun d'eux , qui marquera le
» tems auquel il a vécu , celui de sa mort ,
» de quelle Ecole il étoit , et en quel genre
» il a excellé. Comme je ne puis pas m'é-
» tendre là-dessus , il faut que je dise
» beaucoup en peu de paroles.

» J'ai déjà XXIV. Planches gravées
» pour les Monumens Etrusques.

ALEXANDRI Xaverii Panelii è Societate
Jesu, Presbyteri de Cistophoris. *Brochure*
in 4^o. de 117. pp. A Lyon, et se trouve à
Paris, chez H. L. Guerin, Libraire, rue
S. Jacques.

Il y a beaucoup de recherches et de
détail dans ce curieux Ouvrage, ce qui
nous empêche d'en entreprendre un Ex-
trait, qui nous jetteroit, sans doute, au-
delà de nos bornes. Mais nous nous fai-
sons un devoir d'annoncer aux Sçavans
un autre Ouvrage du même Auteur, et
d'une grande importance dans le Genre
Antique. Voici comment il parle lui-
même de cet Ouvrage sur la fin de sa
Dissertation des Cistophores.

*In eo Numismata quacumque vetera,
Græca, Ægyptiaca, Latina, cujuslibet me-
duli ac metalli, Regum, Virorum Illustrium,
Populorum, ac Urbium, Gentium, seu Fami-
liarum Romanarum et Imperatorum, Cæsa-
rum, &c. accuratè et singulatim descripta,
notis ad Historiam, Chronologiam, Geogra-
phiam, &c. spectantibus illustrata, sub pro-
prio possessoris nomine appellata, reperire
erit. Opus immensum sanè, tentatum non
ita pridem à Cl. Morellio, et in suo Rex
numi-*

2472 MERCURE DE FRANCE
nummaria specimine jam delibatum, ab erudi-
tita Antiquitatis cultoribus diu expectatum,
exequendum tandem molimur nos, eruditione
sicut Cl. Morellio impares, animo tamen et
constantia non inferiores. Itaque rogatos
etiam atque etiam volumus eos omnes qui
Antiquitatis studio tenentur, et nummariam
suppellectilem habent, omnium suorum veter-
rum, et indubitata fidei nummorum indices
perquam accuratos ad me Massiliam aut
Lugdunum transmittant, ita tamen ut quod
in nummorum inscriptionibus temporum inju-
ria, aliove casu detritum fuerit, non sup-
pleatur, sed interpositis asteriscis indicetur:
quid in nummorum area, in ima parte, in
lateralibus observandum occurret, observetur
designentur etiam quo habitu, qua veste,
qua parte conversa fuerint figura, ita et
modulus, et metallum cujuslibet numismatis.
Et quoniam omnes et singulos Regum, Viror-
rum Illustrium, Populorum ac Urbium,
Gentium Romanarum nummi, et quotquot
etiam sunt Imperatorum maximi moduli, et
in Colonia, Municipiisque signati erit in-
cidi curaturus sumus, si quis hujuscemodi num-
mos nondum vulgatos, aut à vulgaris ali-
quatenus dissimiles penes se habeat, rogamus
quoque ut delineatos illos, aut ichthycollâ
expressos nobiscum communicare velit. Quis-
quid autem nobis communicandum censebitur,
alia

NOVEMBRE. 1734. 2473.

*salutem quam Tabellarum publici viae communi-
setur, cum per via institutum pecuniarum
sumptus nobis non liceant.*

Le R. P. Panel n'ignore pas, sans doute que le grand Ouvrage projeté et commencé par André Morel, a été entrepris et exécuté par M. Havercamp, et que Westein et Smith l'ont publié cette année 1734. à Amsterdam, en 2. vol. fol. dont le premier contient 184 Planches avec des Nôtes de l'Editeur &c. Il y a un bel Extrait de cet Ouvrage, qui se trouve aussi à Paris chez Cavelier, dans le Journal des Sçavans du mois de Septembre dernier.

LES OEUVRES DE SALVIEN,
Prêtre de Marseille, contenant ses Lettres, et ses Traitez sur l'Esprit d'Intérêt et sur la Providence, avec des Notes. Traduites en François, par le Reverend Pere * * *, de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Jean-Baptiste Deslepine, Imprimeur-Libraire du Roy, rue S. Jacques, 1735.

Jacques Colombat Libraire et Imprimeur à Paris, rue S. Jacques, a publié depuis peu une quatrième Edition des
Re-

1474 **MERCURE DE FRANCE**
Réflexions sur les Deffauts d'Autrui. Par feu
M. l'Abbé de Villiers 2. vol. 12. 1734.

Charles - Jean - Baptiste Delespine le
fils, Libraire rue S. Jacques, a aussi pu-
blié les *Memoires du Chevalier d'Arvioux*,
Envoyé Extraordinaire du Roy à la Porte,
Consul d'Alep &c. contenant ses Voyages à
Constantinople, dans l'Asie, la Syrie &c.
recueillis de ses Memoires Originaux et mis
en ordre avec des Réflexions par le R. P.
Jean-Baptiste Labat, de l'Ordre des Freres
Prêcheurs, VI. vol. 12. 1735.

L'Académie Royale des Inscriptions
et Belles-Lettres, recommença ses Séances
le Vendredy 12. de ce mois, par une
Assemblée publique suivant la coutume.
M. le Cardinal de Polignac y présida,
la Séance fut ouverte par la Lecture que
fit M. l'Abbé Sallier, d'une Dissertation
du R. P. de Montfaucon sur les Armes
des anciens Gaulois et des Nations voi-
sines. Ce Pere avoit apporté plusieurs de
ces Armes tirées de son Cabinet qui fu-
rent montrées à l'Assemblée.

M. Hardion lût ensuite une troisième
Dissertation sur l'Origine et les Progrès
de la Rhetorique chez les Grecs, dans
la

NOVEMBRE. 1734. 2475
laquelle il établit les principes de l'harmonie des Vers, et de la Prose, et les appuya sur des exemples tirez de Poètes François. La Séance fut terminée par une Dissertation Critique que lût M. Fourmont l'aîné, sur l'Époque de la Ponctuation du Texte Hebreu des Livres sacrez et de la Mazore, Epoque enfin déterminée par un excellent Manuscrit de la Bibliothèque du Roy.

Le Samedi 13 Novembre, l'Académie Royale des Sciences, tint son Assemblée publique, à laquelle M. l'Abbé Bignon présida. M. de Fontenelle ouvrit la Séance par l'Eloge de M. de Lagny, Pensionnaire Géometre vétéran, mort dans le dernier semestre.

M. Cassini lut ensuite un Memoire, dans lequel il rendit compte des observations et opérations qu'il a faites cette année par ordre du Roy, pour décrire sur la surface de la terre une ligne perpendiculaire sur la Meridiene de l'Observatoire Royal de Paris; cette ligne perpendiculaire fut décrite l'année dernière par M. Cassini depuis Paris jusqu'à S. Malo, extrémité Orientale du Royaume; et cette année, elle vient d'être prolongée depuis Paris jusqu'au Rhin près de
Stras-

2476 **MERCURE DE FRANCE**
Strasbourg ; extrémité Occidentale.

M. Geoffroi lut après cela un Memoire de Chimie , sur l'Emetique et le Kermés.

M. Godin finit la Séance par la lecture d'un Memoire d'Astronomie qui regarde la Théorie des Planetes , et particulièrement celle de leurs nœuds , en conséquence de la mutabilité de l'Ecliptique ; M. Godin fait voir que ce Cercle se meut effectivement sur les points des Equinoxes , et que les nœuds des Planetes sont immobiles.

Nous donnerons des Extraits de tous ces Memoires.

O U V E R T U R E du College Royal.

Les Professeurs du College Royal de France , fondé à Paris par le Roy FRANÇOIS I. le Pere et le Restaurateur des Lettres, reprirent leurs Exercices et commencèrent leur année Académique le Lundi 5. Nov. Voici les noms des Sçavans Hommes , qui remplissent actuellement les Chaires de ce fameux College , sous l'inspection de M. Lancelot , de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres , Censeur Royal des Livres.

Pour la Langue Hebraïque.

Mrs Sallier et Henry.

Pour

NOVEMBRE. 1734. 247.

Pour la Langue Grecque.

Mrs Capperonnier et Vattry.

Pour les Mathématiques.

Mrs Chevallier et Privat de Molieres.

Pour la Philosophie.

Mrs Terrasson et Privat de Molieres.

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs Rollin et Souchay.

*Pour la Medecine , la Chirurgie , la
Pharmacie et la Botanique.*

Mrs Andri , Burette , Astruc et du Bois.

Pour la Langue Arabe.

Mrs de Fiennes , Secretaire , Interprete
ordinaire du Roy pour les Langues
Orientales , et Fourmont.

Pour le Droit Canon.

Mrs Cappon et le Merre.

Pour la Langue Syriaque.

Mr l'Abbé Fourmont.

M. Frigot , dont on a parlé plus d'une
fois dans ce Journal , nous écrit du 5. de
ce mois , d'après de Montebourg , dans
la Basse-Normandie ce qui suit.

Voici une nouvelle toute nouvelle et qui
alarme tout ce petit Canton. La nuit der-
niere

478 MERCURE DE FRANCE

niere , vers les quatre heures du matin , on a été reveillé par une violente secousse de tremblement de Terre , qui a duré environ une minute. Pour moi , je ne m'en suis presque pas apperçu, étant alors enseveli dans le sommeil ; il est vrai que je ne sçai à quelle heure j'ai été éveillé par un bruit sourd, que j'ai pris pour un coup de Tonnerre éloigné , et je me suis rendormi sur le champ. En cas que ce tremblement de Terre , qui a été très-réel , ait été particulier à ce Canton , je pourrai vous en faire le détail plus au long , lorsque j'aurai été pleinement informé. De tems immemorial la presque-Isle du Cotentin passe pour être à couvert de cet accident , à cause , disent nos Physiciens , de la grande quantité de Puits et de Fontaines qu'il y a , ce qui fait, pour ainsi dire , éventer la Terre &c. cette nuit vient de leur donner un démenti. Au reste, vous avez pû voir comme nous , presque toutes les nuits éclairées depuis trois semaines par des Phenomenes , à peu près pareils à celui du mois d'Octobre 1727.

Nous ajouterons à ce narré de M. Fritgot , et en attendant ce qu'il fait esperer, que suivant quelques Lettres d'Angleterre écrites du même tems , la même ou
une

une pareille secousse, s'y est fait sentir sur les Côtes qui regardent la Normandie. Nous aurons soin de faire part au Public de ce qui pourra être digne de sa curiosité; une circonstance bien remarquable, selon les Lettres d'Angleterre, c'est que le Tremblement de Terre dont elles font mention, étoit tel que diverses personnes couchées dans leurs lits, ont éprouvé un mouvement de bascule de la tête aux pieds, et les autres une espèce de bercement; selon que les lits étoient situés relativement à la direction du Tremblement de Terre.

ŒUVRES D'ESTAMPES, d'après les Tableaux et Dessains originaux de feu ANTOINE WATTEAU, Peintre Flamand, de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture. Tirez du Cabinet du Roy et des plus beaux de l'Europe.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur le mérite de feu WATTEAU, pour en faire souhaiter les Ouvrages. Son genre de dessiner et de peindre est présentement si goûté dans toute l'Europe, que les Curieux ne pouvant posséder de ses Tableaux, à cause de leur rareté, se font un plaisir d'en avoir les Estampes, que l'on continue de graver depuis plus de 18. années.

Une entreprise aussi étendue, et d'une aussi forte dépense, à laquelle le Roy a bien voulu accorder sa protection, auroit pû être proposée par Souscriptions; mais la délicatesse qu'on a eue

G de

de ne point prendre des engagements, qu'il n'est pas toujours été possible de remplir au temps marqué, par la difficulté de jouir des Graveurs, a fait qu'on a préféré de mettre au jour chacune de ces Estampes à mesure qu'elles ont été gravées.

Le succès a si bien rempli l'idée qu'on s'étoit proposée, qu'elle a engagé de faire graver, non-seulement tous les Tableaux de cet excellent Peintre, qui sont tant en France que dans les Pays Etrangers, mais encore plusieurs de ses plus beaux Desseins d'Ornemens et d'Etudes d'après nature; et il y a présentement tout lieu d'espérer que cet Ouvrage paroîtra dans sa perfection à la fin de la présente année 1734.

Comme l'on connoît la délicatesse des Curieux sur le choix des Epreuves, et qu'on n'ignore pas les soins qu'ils se donnent pour rassembler tout ce qui vient d'après un même Maître, lorsqu'il est excellent; on a crû que ce seroit flater agréablement leur goût que de faire imprimer avec toute l'attention dont on pouvoit être capable, de premières Epreuves généralement de toutes les Planches que différentes personnes ont fait graver d'après les Tableaux et les Desseins de Watteau. De cet amas d'Estampes, l'on a formé des Œuvres qui seront d'autant plus précieuses pour les vrais Amateurs, qu'on n'en a imprimé que cent Exemplaires, qui par la beauté du grand Papier uniforme que l'on y a employé, autant que par l'ordre régulier qui y a été observé et le soin qu'on s'est donné pour la perfection de l'impression, méritent de tenir une place dans les Cabinets et dans les Bibliothèques les plus distinguées. C'est même ce qui a déjà engagé Sa Majesté à retenir dix de ces Œuvres à sa disposition.

Chacune

NOVEMBRE. 1734. 248r

Chacune sera composée de quatre Volumes, qui contiendront plus de six cent Estampes différentes, gravées par les plus habiles Artistes. L'on y trouvera à la tête la Vie de l'Auteur.

Ceux qui voudront acquérir de ces Œuvres; pourront s'adresser à M. de JULIENNE, aux Gobelins à Paris. Il a pris le soin de faire graver la plus grande partie des Planches qui entrent dans cet Œuvre et de former ces Collections, et il recevra dès-à-présent les soumissions des Amateurs.

Le prix de chaque Œuvre sera de cinq cent livres pour ceux qui se seront adressez à lui dans le courant de l'année 1735. passé lequel temps il ne sera délivré aucun Exemplaire desdits Œuvres, que pour la somme de huit cent livres au cas qu'il en reste.

Desdites cinq cent liv. on en payera, en faisant sa soumission la somme de deux cent cinquante livres, et le restant en retirant l'Exemplaire que l'on aura retenu.

Il est à propos d'avertir le Public, que comme on a imité depuis quelques années les Tableaux de Watteau, l'on a aussi gravé et même copié dans les Pays Etrangers, plusieurs Estampes qui avoient été gravées à Paris d'après les Tableaux et Desseins originaux. Le sieur de JULIENNE, pour éviter qu'on y soit trompé, signera chacune des Œuvres qu'il délivrera et certifiera le tout gravé d'après les Originaux. En donnant ces Ouvrages dans leur perfection, il a eu autant en vûe la satisfaction des Curieux, que la réputation de Watteau qui étoit son ami.

Si par hazard on découvroit dans la suite quelques Tableaux de Watteau, et qu'on les fit graver, le sieur de JULIENNE fournira, autant

G ij qu'il

qu'il sera en sa disposition, des Exemplaires des premières Epreuves imprimées sur le grand Papier, en payant à proportion du prix que lesdits Exemplaires auront été vendus dans le détail.

On fera les envois dans les Provinces et les Pays Etrangers, suivant les adresses qui seront indiquées.

Il paroît deux nouvelles Vûes de Paris, en Estampes, dont nous croyons que le Public aura lieu d'être très-content; l'une du Pavillon de Madame la Duchesse du Maine, à la pointe de l'Arcenal, et l'autre du Clocher de l'Eglise de Chaillos, dessinées fort proprement et avec grand soin, d'après nature, par le sieur Milcent, Ingénieur du Roy pour la Marine, et gravées par lui-même. Ces deux Morceaux sont d'une grande précision et d'un détail admirable, ayant chacun trois pieds de long, sur un pied de haut; Ils se trouvent à Paris, chez le sieur Desrochers, Graveur du Roy, et de son Académie, rue du Foin, près la rue S. Jacques, avec deux Vûes de Malte, dessinées sur les lieux et gravées par ledit sieur Milcent, qui espere donner incessamment d'autres Vûes de Paris, entre autres une dessinée de la Terrasse de Meudon, qui sera très-intéressante et très-agréable par la variété et la beauté du Paysage, et différentes Vûes de Villes, Ports de Mer, et Sujets Maritimes, le tout dessiné sur les Lieux avec précision et grande intelligence, par le même Auteur.

Le sieur Luillier a composé un Cadran très-curieux, gravé et collé sur Carton. Outre l'heure qu'il marque au Soleil, il a beaucoup d'autres propriétés qui n'ont pas encore été rendues sensibles dans cette espece; ce sont :

1. De marquer les Crépuscules du matin et du soir.

2. Les lever et coucher du Soleil.

3. Dans quel Signe se trouve le Soleil , et de combien de dégrez il décline.

4. Dans quels climats se trouve chaque Pays et la difference des dégrez de chaque Climat , &c.

Une partie de ces Opérations se font sans Soleil , sans changer de lieu , et pour toute la Terre habitable. *Le prix est de cinquante sols.*

Plus , un Calendrier Perpétuel , qui marque les Lunaisons , les Eclipses , les Epactes et les Fêtes Mobiles , durant dix années. Il est très-simple , et se distribue en feuille pour la commodité de ceux qui voudront l'envoyer dans les Provinces par la Poste. *Le prix est de dix sols..*

Ils se vendent à Paris , chez l'Auteur , rue et vis-à-vis S. Victor , et chez la veuve Danet , Pont Notre Dame , à la Sphere Royale , et chez la veuve Spé , rue S. Jacques , à la Visitation.

On écrit d'Allemagne , qu'on y a appris de Clagensurt , Capitale de la Carinthie , que le jeune Comte Rudolphe de Goessen , fils aîné du Comte de Goessen , Conseiller d'Etat de Sa Majesté Impériale et Gouverneur de cette Province , y avoit soutenu le 28. Juin dernier un Examen public sur tous les Auteurs Historiques , tant Grecs que Latins et François , sur l'Histoire generale , tant Sacrée que Profane , sur la Chronologie et sur la Géographie universelle. Tous les Evêques , Prélats et autres Seigneurs et Etats de la Province , assisterent à cet Examen , qui dura près de 5. heures , et ce jeune Seigneur qui n'a pas encore 13. ans accomplis , et qui avoit ache-

2484 **MERCURE DE FRANCE**
vé ses Humanitez et sa Rétorique en trois ans et demi, y fut déclaré Maître ès Arts, avec un applaudissement general de tous les Gens de Lettres et autres Personnes de distinction, et couronné en cette qualité d'une Couronne de Laurier par S. A. le Prince et Evêque de Lavemunde. Le Comte de Goessen, qui est un Seigneur des plus Lettrez qu'il y ait dans les Provinces Héritaires, et reconnu pour tel par toute l'Allemagne, s'est donné tous les soins imaginables pour l'éducation du Comte son fils, ce qui a beaucoup contribué aux rapides progrès qu'il a faits dans les Sciences dans un âge si tendre. Il a les mêmes soins pour l'éducation de la Comtesse sa fille, qui, au Latin près, n'a pas moins de mérite que le jeune Comte son frere.

On apprend d'Amsterdam, que la veuve de B. Picart a commencé à y débiter le premier de ce mois les *Impostures innocentes*, ou *Recueil de 30. Estampes d'après Raphaël, le Guide, Poussin, Rembrandt, &c.* gravées à leur imitation et selon le goût particulier de chacun de ces Maîtres, et accompagnées d'un Discours sur les Préjugés de certains Curieux touchant la Gravûre, par B. Picart, avec un Abregé de sa Vie, son Portrait et le Catalogue de ses Ouvrages en un volume *in-folio*. On le donnera aux premiers Acheleurs comme par une espee de Souscription, selon les conditions imprimées qu'on trouvera chez Mad. Picart, à Amsterdam, qui continué le Commerce des Estampes, comme du vivant de son Mari.

On nous prie de Londres, d'avertir le Public que dans le mois de Janvier prochain on y fera la Vente à l'encan, de tous les Tableaux du feu Chevalier

NOVEMBRE. 1714. 2485

Chevalier JACQUES THORNHILL, premier Peintre de S. M. Britannique, Membre du Parlement et de la Société Royale. Il y a dans ce Recueil plusieurs Tableaux des plus fameux Maîtres d'Italie et de Flandre; il y en a plusieurs aussi de la main du Chevalier Thornhill, particulièrement sept grands Tableaux d'après les fameux Cartons de RAPHAEL, qui sont à Hamptoncourt, de même dimension que les Originaux, et presque aussi estimez que les Originaux même par les Connoisseurs les plus difficiles.

Cette Vente se fera vers le milieu de Janvier prochain, à la Maison du feu Chevalier Thornhill, dans le Covent Garden à Londres. On donnera avis du jour de la Vente, qui se fera par le sieur Cock, Crieur public.

Le sieur *Aubert*, Interdant de la Musique de S. A. S. M. le Duc, vient de donner au Public un seizième Œuvre, intitulé *les Petits Concerts*, Duo pour les Violons; Flutes, Hautbois, Violles ou Muzettes, et une nouvelle Edition de son premier Livre de Sonates, avec des corrections et des augmentations considerables, et toutes les Basses chiffrées avec grand soin et ajustées à la portée du Violoncelle et du Basson. L'Auteur donnera dans le courant de l'Hyver un Livre de Concerto à quatre Violons, Violoncelle et Basse-Continue; cet Ouvrage sera le premier en ce genre qui soit sorti de la plume d'un François. On trouve tous ceux de l'Auteur, *ruë S. Honoré*, chez la *veuve Boivin*, à la *Regle d'or*, *ruë du Roule*, chez le sieur le *Clerc*, à la *Croix d'or*, et chez l'Auteur, *ruë S. Honoré*, vis-à-vis la *ruë de Grenelle*.

C iij On

On donnera en Janvier prochain *la nouvelle Ecole Militaire*, in 8. ornée de 150. Planches en Taille-douce, qui se distribuera chez *P. G. le Mercier*, rue *S. Jacques*.

Papillon, Graveur en Bois, et de la Société des Arts, demeurant à Paris, au milieu du Pont S. Michel, donne avis que son petit Almanach de Paris pour l'année *mil sept cent trente-cinq*, est parfait de toutes les grandes Planches des mois, et qu'il est augmenté de plusieurs choses curieuses.



CHANSON.

JEunes Guerriers, courez à la victoire,
Volez sur les traces de Mars;
C'est en bravant mille hazards
Que l'on s'immortalise au Temple de Mémoire.
Qu'à Cythere, sans cesse on dresse des Autels;
Que la Fortune aveugle éprouve les Mortels;
Je méprise l'Amour, la Fortune et la Gloire;
Sur les pas du fameux Grégoire,
Bacchus va me couvrir de Lauriers immortels.

M. de Villeneuve.

AUTRE CHANSON.

JE ne sçais plus de Chansonnetes,
Mon tendre cœur n'aime que les soupirs;
Et s'il a des désirs
C'est pour voler avec eux où vous êtes.

SPEC



DRE,
entée sur
au mois,

teur au
e, nous
de pro-
ne Sce-
Sujet.
com-
phile,
a quit-
ur tout
e Ville
Fleuve
eux de
vers-
dente,
posture
e; dans
parler,
vû dans
char-
ne
e

2486 M E I

On donne
Ecole Militaire
Taille-douce
Mercier, rue

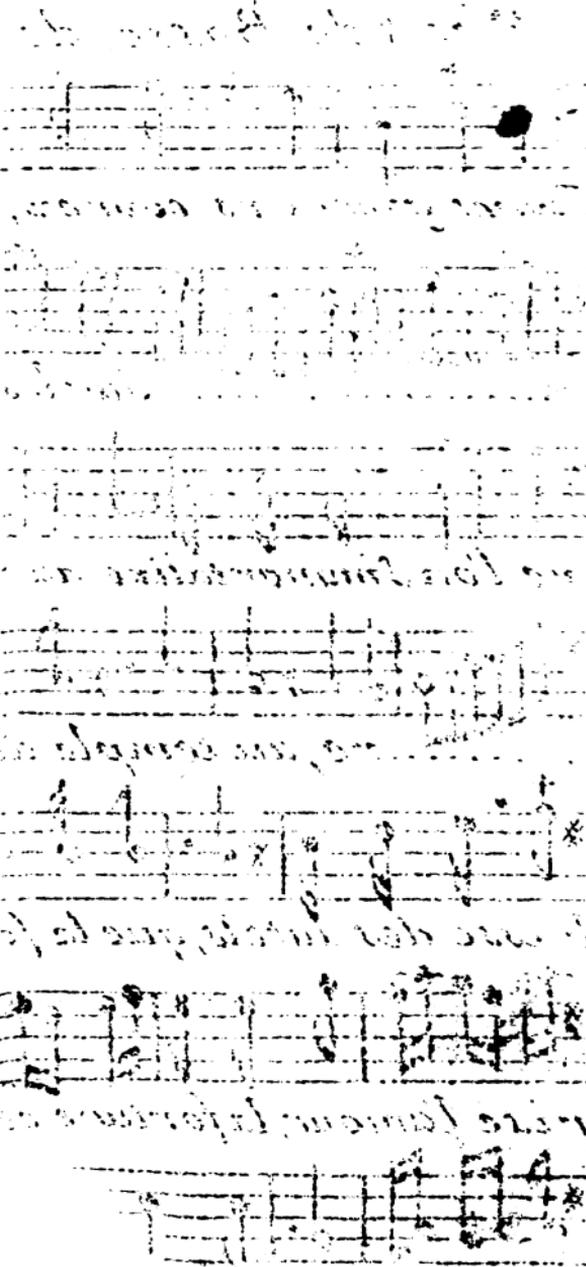
Papillon, C
Arts, de me
S. Michel, C
de Paris pou
est parfait
mois, et qu
curieuses.

J Eunes Gu
Volez s
C'est en
Que l'on s'i
Qu'à Cythe
Que la Fort
Je méprise l
Sur les
Bacchus va

AU

J E ne sçai
Mon tendr

C'est



OF EL...



SPECTACLES.

LE FLEUVE SCAMANDRE,
 Comédie en Vaudevilles, représentée sur
 le Théâtre de l'Opera Comique, au mois
 de Septembre 1734. Extrait.

POUR mieux mettre le Lecteur au fait de l'intrigue de cette Piece, nous avons crû qu'il ne seroit pas hors de propos de commencer par la troisiéme Scene, qui contient l'exposition du Sujet. *Pamphile* et son Valet *Dave*, la commencent; on y apprend que *Pamphile*, à l'insçû de *Chrysante*, son Pere, a quitté sa Patrie pour voyager, et sur tout pour voir les ruines de la celebre Ville de *Troye*; c'est sur les bords du Fleuve *Scamandre* qu'il devient amoureux de *Callirhée*, Fille de *Dircé*. Une conversation que *Callirhée* a avec sa Confidente, donne lieu à *Dave* de faire l'imposture à laquelle cette Piece doit son Titre; dans la conversation dont on vient de parler, *Callirhée* dit à *Phrosine* qu'elle a vû dans un songe un Dieu tendre, jeune et charmant, qui vouloit l'épouser; *Dave* ne
 G v manque

2488 MERCURE DE FRANCE

manque pas de se prévaloir de la foiblesse de Callirhé, et croit ne le pouvoir mieux faire qu'en lui persuadant que son Maître est un Dieu ; un Oracle prononcé par Calchas, à la priere de Callirhé, ou plutôt inspirée par Dave à un faux Calchas, vient à l'appui du songe ; voicy comme le prétendu Calchas s'explique :

Oracle.

Un Epoux Mortel ne doit pas
Prétendre à tes jeunes appas ;
Je t'apprends que ta destinée
Te garde un partage plus doux ;
Par un éclatant hymenée,
Un Dieu deviendra ton Epoux.

C'est de ce songe et de cet Oracle que procede l'entêtement de Callirhé ; cet entêtement la fait passer pour folle aux yeux des Spectateurs, au lieu qu'elle n'est que crédule et dupe ; ce n'est pas qu'on prétende ici condamner cette transposition de Scenes ; quoique dans l'ordre naturel la cause doit précéder l'effet ; ce déplacement a quelquefois son mérite, ne sert-il qu'à picquer la curiosité ; mais il faut en user sobrement. Revenons aux deux premières Scenes.

Dircé témoigne à sa Fille qu'elle voudroit

droit bien qu'elle acceptât un Epoux qu'un de ses anciens Amis lui offre dans la personne de son Fils; ce Fils est le même Pamphile dont nous venons de parler, et en faveur duquel Dave a imaginé l'imposture en question.

Callirhée, entêtée du Dieu que le Songe et l'Oracle lui ont promis, ne peut se résoudre à renoncer à l'immortalité dont elle se flatte, Dircé ne veut pas heurter son sentiment de front; elle a déjà chargé Phrosine, sa Confidente, de la tirer de son erreur avec adresse.

Dave a disposé toutes choses à servir le stratagème, il a lui-même intérêt à le faire réussir; il est amoureux de *Phrosine*, Suivante de Callirhée.

Le moment propre à l'exécution étant arrivé, Pamphile et lui se présentent à Callirhée et à Phrosine, et se donnent l'un pour le Fleuve Scamandre, et l'autre pour un Ruisseau de la suite de ce Fleuve; le Songe et l'Oracle ont disposé la crédule Callirhée à donner tête baissée dans tout ce que Pamphile et Dave lui disent; Phrosine même qui devoit la tirer d'erreur, s'y trouve entraînée; et quoiqu'elle n'ait qu'un petit Ruisseau pour Amant, elle ne laisse pas d'être ravie de devenir Fontaine. Voici le pre-

G. vj. mie

mier compliment que Pamphile fait à Callirhée, et la réponse de son Amante.

Reconnoissez le Dieu, qu'un Songe favorable
Vous fit voir l'autre nuit rangé sous votre Loi.

Callirhée.

C'est vous, Dieu trop aimable,

C'est vous, qu'icy je voye

Pamphile.

Ouy, Nymphé incomparable,

C'est moy.

Voicy les Titres et la Généalogie que Dave donne à son Maître. *Oùi, mon Maître est le Dieu Scamandre, souverain Seigneur de toutes les Eaux que vous voyez, Fils de Triton, Cousin de Neptune et Neveu de l'Océan à la mode de Bretagne.*

Phrosine ne se rend pas si-tôt que Callirhée; elle veut des preuves plus réelles; Dave acheve de la convaincre par une Fête qu'il a préparée; et qui est composée de Fleuves, Ruisseaux et Nayaides, qui viennent attester la divinité de Scamandre.

Cette Fête a fait beaucoup de plaisir. Voici un Couplet chanté par une Nayade.

Des Dieux vous êtes les images;

Jeunes Beautez, vous méritez nos vœux;

Les

Les Immortels sont trop heureux
 Quand vous acceptez leurs hommages.
 Profitez bien des faveurs des Amours ;
 Jouissez de vos avantages.
 On est tendre dans tous les âges ;
 Mais on ne charme pas toujours.

L'imposture n'est pas consommée ;
 Chrysante, Pere de Phamphile, arrive
 à peine a-t'il vû Callirhée dans les accès de
 sa folie, qu'il est prêt de rompre le Ma-
 riage dont il a fait la proposition à Dircé ;
 mais trouvant enfin le faux Scamandre
 dans le vrai Pamphile, il pardonne à son
 Fils toutes les fautes qu'il a faites, et re-
 mercie les Dieux d'avoir fait prévenir
 par l'Amour un Hymen qu'il avoit pro-
 jecté avant que ni lui ni son Fils eussent
 vû Callirhée. La Piece finit par un second
 Diverrissement. Voici deux Couplets du
 Vaudeville.

Dans tous les lieux, dans tous les temps,
 L'Amour fit des déguisemens ;
 L'Histoire est pleine d'avantures ;
 L'origine de tout est là ;
 Et dans toutes les conjonctures,
 On trouve toujours de cela.

Cléon, qui de ses revenus,

N'a

2492 MERCURE DE FRANCE

N'a jamais touché deux écus ,
Tous les jours en a plein sa bourse ;
Jé gagerai ce qu'on voudra
Que dans ce qui fait sa ressource ,
Il entre un tantet de cela .

LES BOURGEOIS A LA MODE.
Comédie en cinq Actes , en Prose, représentée dans sa nouveauté le 15. Novembre 1692. et très-bien remise au Théâtre sur la fin du mois dernier , avec un applaudissement general. Cette Piece est imprimée dans le second tome des Œuvres de M. Dancourt ; cependant elle n'est pas tout-à-fait de lui , si l'on en doit croire des gens qui sont au fait des veritables origines. M. Sainction , premier Auteur de cette charmante Comédie , s'en est déclaré le Pere , et a revendiqué son Ouvrage d'une maniere à faire honneur à celui qui se l'est approprié , puis qu'il a avoué de bonne foi qu'il en devoit le succès aux agrémens que M. Dancourt y avoit répandus et à quelques changemens qu'il y avoit faits ; voicy de quoi il s'agit dans la Piece en question.

Le premier Acte n'est presque employé qu'à projeter l'Action théatrale, et qu'à établir les Caracteres des Personnages qui doivent agir. Ce n'est pas qu'il soit tout à-fait sans action , mais il n'y en a qu'autant qu'il en faut pour servir de pierre d'attente.

Frontin , Valet prétendu et vrai Confrere de *Janot* en fripponnerie , commence la Piece avec ce même *Janot* , qui porte le nom de Chevalier. Ils tab. ssent tous deux leurs qualitez et font leurs conventions réciproques. *Janot* doit tra-
vailler

vaillet à épouser *Mariane*, Fille unique d'un riche Notaire, nommé *M. Simon*; il charge *Frontin* de rendre un Billet à sa Maîtresse, à qui il n'a point encore parlé de son amour; *Frontin* consent de bon cœur à être le Porteur de cette déclaration, dont il attend une heureuse issue pour la société établie entre *Janot* et lui. Ils font eux-mêmes leurs Portraits et celui de chaque Personnage qui doit paroître. Celui de *Janot* est fait par *Frontin*, et n'est point flatté.

Le Public équitable n'a pu voir sans peine qu'il fût heureux à la fin de la Piece; l'Auteur s'est, sans doute, flatté qu'on lui passeroit ses friponneries, en faveur de l'amendement qu'il fait espérer par ces mots: *Si le dessein que j'ai peut réussir, je réparerai cela quelque jour.* Mais quel est le libertin qui n'en dise autant? Passons au Caractere d'*Angelique*, femme de *M. Simon*, qui fait le plus grand Rôle dans la Piece. *Frontin* l'annonce en peu de mots, par opposition au plan de fortune que le Chevalier se fait en épousant *Mariane*, fille de *M. Simon*, comme *un des plus riches partis qu'il y ait à Paris*; et sa *Belle-Mere*, ajoute *Frontin*, *une des plus grandes dépensieres qu'il y ait au monde.* Pour ce qui concerne *M. son Mary*, le Chevalier se contente de dire: *lui, c'est un bon homme qui n'a presque pas le sens commun*; on annonce seulement *Araminte*, comme femme d'un Commissaire; le Portrait de ce dernier se fait connoître dans la Piece par ses actions; c'est pour rassembler toutes ces différentes actions dans un même lieu, que l'Auteur prend soin de mettre la Scene chez *Angelique*; c'est aussi pour établir cette unité de lieu, qu'il projette de faire jouer chez elle, et c'est le Chevalier *Janot*, qui doit y assembler des Jōueurs; jamais exposition fut-

2494 **MERCURE DE FRANCE**
fut-elle mieux placée que celle-cy l'est dans la
premiere Scene ?

La seconde ne sert qu'à rappeler les conven-
tions secretes entre Frontin et son Camarade
Janot. *Lisette* vient faire la troisiéme Scene avec
Frontin, qui l'a chargé du Billet, &c. *Angelique*
arrive, Frontin lui donne une Lettre d'*Araminte*,
femme du Commissaire *Griffard*, qui lui apprend
que *M. Simon*, son *Mary*, est amoureux d'elle ;
elle n'y fait point de réponse, parce que sa Rivalé
étant la meilleure de ses Amies, doit venir dans
un moment la recevoir de bouche.

Angelique expose sa situation ; elle est très
fâchée de n'être que la femme d'un Notaire, qui
pour surcroît d'humiliation s'appelle *M. Simon*.
Elle auroit grand besoin d'argent, *Mad Amelin*,
Marchande et sa Créanciere, se fait annoncer ;
Angelique, au lieu de se préparer à la payer,
forme la résolution de lui emprunter, sur nou-
veaux frais dix-huit cent livres dont elle a be-
soin, mais c'est en lui remertant une *Bague* de
mille écus qu'elle a volée à son *Mary*, &c. Le
Chevalier *Janot* arrive ; il est très-déconcerté de
trouver sa Mere chez *Madame Amelin* ; il la prie
de ne l'appeller point du nom de son Fils, at-
tendu que sous celui de Chevalier, il va faire un
Mariage avantageux ; *Madame Amelin* lui pro-
met tout en faveur de l'établissement dont il lui
parle. *Lisette* vient et *Madame Amelin* lui pro-
met de lui compter 1200. livres sur la *Bague*
qu'elle lui apportera.

Au second Acte, *Angelique* fait connoître au
Chevalier qu'elle est ravie de l'amour de son
Mary pour *Araminte* parce qu'elle se promet
qu'*Araminte* partagera avec elle le butin que
cette avanture pourra produire, &c.

Araminte

Araminte arrive; Angelique lui fait compliment sur sa nouvelle conquête; Lisette se joint à elles dans un petit conseil qu'elles tiennent, de ruiner M. Simon, &c.

Lisette donne à Mariane le Billet doux dont le Chevalier l'a chargée; Mariane sort pour y aller faire réponse.

Toutes ces Scenes ne sont que pour lier l'action; celle dont nous allons parler est plus essentielle. M. *Griffard*, Commissaire, et Amoureux d'Angelique, vient faire l'aveu de sa passion à Lisette, et ne se rend intelligible qu'après lui avoir donné sa bourse; la fine Soubrette l'accepte et lui promet de parler en sa faveur à sa Maîtresse. L'arrivée de M. Simon oblige M. *Griffard* à se retirer. M. Simon querelle Lisette, comme complice de la conduite irrégulière de sa Maîtresse; Lisette lui promet de le servir dans le dessein qu'il a de fixer sa femme dans sa maison où il ne la voit presque jamais. Lisette ravie de voir que M. Simon veut quereller sa femme pour en obtenir une chose qu'elle souhaite encore plus que lui, attendu le jeu qu'elle veut établir chez elle; finit le second Acte par ce court Monologue.

Allez vous préparer, Monsieur, allez, Ah! que les pauvres Maris sont bien nez pour être dupes! il va quereller sa femme pour une chose qu'elle souhaite et dont il aura peut-être plus à enrager que de tout ce qu'elle a jamais pu faire.

Au troisième Acte, Mariane prie Lisette de ne point rendre sa réponse au Billet du Chevalier, qu'elle ne soit bien sûre de son amour. Lisette se charge de tout, &c.

Madame Amelin, intriguée au sujet du Diamant que Lisette lui a apporté en nantissement

des

des six cent écus qu'elle a prêtés, vient lui demander si elle l'a véritablement laissé chez elle ; Lisette est offensée de cette demande , Madame Amelin ne doute point que ce ne soit un des tours ordinaires que Janot lui joue et prie Lisette de n'en point faire de bruit. Frontin vient demander la réponse au Billet du Chevalier , Lisette la lui met entre les mains ; elle l'instruit de l'amour de M. Griffard pour Angelique. Frontin lui apprend que M. Simon est amoureux d'Araminte ; ils se proposent de tirer parti de cette double intrigue, dont ils sont les Agents. Angelique et Araminte arrivent à propos ; Lisette leur fait part de sa nouvelle découverte et les trouve également disposées à ruiner leurs Mâris et à profiter des coups que Frontin et Lisette se chargent de porter à leurs bourses. C'est Lisette qui commence par M. Griffard, qui, après qu'Angelique, Araminte et Frontin se sont retirés, vient lui demander si elle a fait quelque chose pour lui auprès de sa Maîtresse. Cette Scène est tout-à-fait originale et traitée avec beaucoup d'art. Lisette fait entendre à M. Griffard qu'elle n'a pas trouvé à propos d'agir pour lui, parce qu'Angelique lui a paru être dans une très-fâcheuse situation ; M. Griffard fait des offres de service ; la fine Soubrette feint de n'y vouloir pas prêter l'oreille, quoiqu'elle ne souhaite rien tant que de mettre sa générosité à contribution ; enfin à force de se faire presser, elle lui dit qu'Angelique a perdu deux cens pistoles au jeu ; M. Griffard, quoique d'abord effrayé de la somme, se détermine à la donner à sa chere Angelique ; Lisette lui dit qu'elle ne l'acceptera jamais de sa main, et après avoir examiné bien des manières de la faire consentir à la recevoir, elle n'en trouve point de meilleure.

meilleure qu'une façon de restitution. Voicy comment elle s'explique.

Il n'y a qu'un bon tour à prendre pour lui faire accepter cette somme, c'est-là le difficile; de vous l'emprunter, c'est ce qu'elle ne fera pas; de la prendre à titre de présent, il n'y a pas d'apparence; et pour moi, je voi qu'il n'y a qu'une façon de restitution dont on puisse se servir utilement, &c. Oiii, Monsieur, les Jòieurs sont un peu sujets à caution, comme vous sçavez, et Madame n'a pas toujours joué avec les personnes les plus honnêtes. Voulez-vous lui faire plaisir, sans effaroucher sa pudeur? Envoyez-lui de l'argent qu'elle puisse recevoir comme un remors de conscience de quelque fripon converti, il n'y a pas de maniere plus sûre et plus galante que celle-là. Cette proposition, accompagnée d'une promesse que Lisette fait à M. Grifard, de faire sçavoir un jour à Angélique d'où lui vient cette prétendüe restitution, le détermine à y souscrire aveuglément; il se retire pour aller chercher la somme.

Frontin vient sçavoir de Lisette comment elle s'est acquittée de la commission dont elle partage la gloire avec lui, elle l'instruit de tout ce qui s'est passé; Frontin se propose de décharger de quelque petite restitution la conscience de M. Simon. Le Chevalier vient dire à Lisette que la réponse que Mariane a faite à sa Lettre est toute des plus obligeantes, et qu'il a lieu d'en tout espérer.

Frontin, voyant que son Maître prétendu est prêt d'être heureux, songe de son côté à assurer sa petite fortune; il impose des conditions au Chevalier qu'il faut qu'il accepte, sous peine d'être décelé. Il faut de l'argent pour terminer cette grande affaire; Frontin se charge d'en trou-

ver

2478 MERCURE DE FRANCE
ver sur le Diamant que Janot a volé à Madame
Amelin sa mere &c. la soubrette finit l'Acte par
cette réponse : *non vraiment ; j'ai ici de l'argent
à recevoir. En attendant la restitution , allons sça-
voir de ma Maitresse quand elle aura la commodité
d'être querellée.*

Les sept ou huit premières Scènes du quatrième
Acte, ne sont pas assez considérables pour nous
y arrêter, quoiqu'elles soient nécessaires à la
marche de l'action ; dans la cinquième il s'agit
de tirer de l'argent de M. Simon ; Frontin jaloux
de la gloire de Lisette, qui a déjà expédié M. Grif-
fard, veut réparer par la somme la honte d'avoir
été prévenu ; et ne s'y prend pas avec moins
d'adresse ; il vient tout éssoufflé trouver sa Dupe ;
il lui demande avec un zèle hypocrite s'il aime
bien cette Araminte à qui il vient d'écrire ; as-
suré de la violence de son amour, il le conjure
de la manière du monde la plus pathétique de
se défaire d'une passion si fatale à son repos ;
après avoir mis M. Simon dans une grande per-
plexité, il lui dit qu'il faut se résoudre à ne la
revoir jamais, attendu qu'elle va se jeter dans
un Convent, et qu'elle l'a chargé de lui aller
chercher un Carrosse. Il lui expose le sujet de
cette brusque retraite ; et lui fait entendre que
pour la tirer de l'embarras où elle se trouve, il
ne lui faudroit pas moins de mille écus ; M. Si-
mon après quelque résistance se détermine à
payer les créanciers d'Araminte de ses propres
mains ; Frontin est un peu déconcerté par cette
résolution qu'il n'a pas prévûe, il feint d'abord
d'en admirer la prudence ; mais en homme à res-
source, il dit à M. Simon : *ce sont des gens à
qui Madame votre femme doit aussi ; il ne seroit
pas dans la bienséance qu'on vous vit acquitter les
dettes*

dettes des autres, quand vous ne payez pas les siennes. Cette réflexion ferme la bouche au Notaire amoureux, il cherche un autre moyen de faire tenir un Billet de trois mille livres à Araminte; Frontin s'offre à en être le porteur; et sur la première démonstration de défiance, veut absolument aller chercher un Carrosse pour conduire Araminte au Convent. M. Simon se résout à remettre le Billet entre les mains de Frontin. Cet Acte finit par une Scene entre le Chevalier et Frontin &c.

Le Chevalier apprend à son fidele compagnon de Fortune, que Lisette a eu l'indiscretion de parler à Angélique et à Araminte de son amour pour Mariane, et qu'elles doivent proposer son mariage à M. Simon. Frontin lui répond qu'il faut parer un coup si fatal; qu'on viendroit aux enquêtes; et que la naissance et la réputation de M. Janot feroient tort à M. le Chevalier.

La première moitié du cinquième Acte n'étant gueres plus nécessaire pour l'intelligence de l'action principale que celle de l'Acte précédent, nous l'abregerons aussi. Lisette fait entendre à Mariane qu'il n'est pas encore temps de parler de son mariage à son Pere, et qu'il se fera plus sûrement, sans qu'il en soit instruit; Mariane défere aveuglément, à ses conseils et rentre pour empêcher qu'on ne mette cette affaire sur le tapis. M. Griffard vient demander à Lisette comment Madame Simon a reçu la restitution des deux cent louis, et si elle lui a fait entrevoir la galanterie qu'il lui a faite, Lisette lui répond qu'elle a entamé cette matiere, mais que sa maîtresse a commencé à prendre un certain air qui l'a empêché de poursuivre; Madame Simon arrive elle-même, elle fait connoître à M. Griffard qu'elle

qu'elle se doute d'une supercherie très-galante qu'il lui a faite ; mais qu'il gagnera plus à l'en laisser douter. Le pauvre Griffard est si déconcerté qu'il ne fait que lui répondre d'une manière embarrassée , sans oser articuler un seul mot . elle s'en défait sous quelque prétexte , pour concerter avec Lisette les mesures qu'elles doivent prendre au sujet du Billet que Frontin a attrappé pour le compte d'Araminte ; Lisette trouve que le moyen le plus sûr et le plus prompt , c'est d'en donner la commission à Madame Amelin. Angélique approuve l'expédient, et envoie chercher Madame Amelin , dont l'Auteur avoit tout-à-fait besoin pour le dénouement, et qui ne pouvoit être ramené sur la Scène d'une manière plus naturelle.

M. Josse, Marchand Jouaillier vient montrer à M. Simon , un Diamant qu'on lui a apporté qui lui paroît semblable à celui qu'on lui a volé et pour lequel il a pris soin de faire courir des billets , comme on l'a dit dès le premier Acte. M. Simon reconnoît sa bague ; il dit à M. Josse qu'il devoit arrêter le porteur du vol ; le Lecteur devine bien ici que ce doit être Frontin à qui le Chevalier l'a cédé dans le quatrième Acte. En effet , c'est lui-même ; il vient , il est un peu surpris de trouver M. Josse chez M. Simon, il demande plaisamment à ce dernier s'il s'est mis dans le goût de la Pierrerie ; M. Simon l'accuse de lui avoir volé le Diamant en question ; il congédie M. Josse , en lui promettant de reconnoître son zèle. Ce soupçon de friponnerie , qui n'est que trop bien fondé , le fait trembler pour le Billet de mille écus dont il a chargé le même Fripon ; Frontin soutient que le Diamant est à lui et qu'il a exactement rendu le Billet à qui il étoit

étoit destiné ; M. Simon s'échauffe jusqu'à vouloir étrangler Frontin ; ce dernier appelle au secours ; toute la maison vient , jusqu'à M. Griffard , à qui Angelique avoit dit de ne point sortir , qu'elle ne lui eut parlé. M. Simon demande à Angelique si ce n'est pas là le Diamant qu'elle a perdu ; Madame Simon feint de ne le pas reconnoître ; Frontin désespérant de le rattrapper , prend enfin la résolution de ne le céder qu'à la personne à qui on l'a volé ; c'est justement Madame Amelin qui arrive , mandée par Madame Simon ; Frontin lui dit que le Diamant qu'on lui a volé est retrouvé et qu'il est entre les mains de M. Simon ; elle paroît ravie qu'il soit en de si bonnes mains ; mais M. Simon lui soutenant qu'il n'est pas à elle , et que par conséquent elle n'y a aucun droit , elle répond que véritablement elle n'a à y prétendre que six cents écus qu'elle a pretez à Lisette par ordre d'Angelique ; M. Simon s'emporte contre sa femme qui lui répond : *Je rougis de vos manieres , Monsieur , et j'ai honte pour vous que l'excès de votre avarice me réduise à mettre en gage mes Pierreries. Vous m'aurez épargné cette confusion , en me donnant ce Billet de mille écus dont vous avez fait présent à Madame. Ce double coup frappé va jusqu'à M. Griffard qui paroît fort irrité que sa femme ait accepté un Billet de mille écus ; mais elle le fait taire , en lui disant : Ne vous mettez point en colere , Monsieur , je ne l'ai pris , je vous assure , que pour vous dédommager des deux cent Louis que vous avez envoyez tantôt à Madame. L'arrivée du Chevalier acheve le dénoüement ; sa propre mere le démasque. Voilà la Piece finie ; on a cru que l'Auteur devoit s'en tenir là ; mais il a voulu finir sa Comédie , comme on finit tou-*

2502 MERCURE DE FRANCE
tes les autres ; c'est-à-dire par un mariage. Et le Public judicieux n'a pas trouvé bon qu'on rendit heureux un petit fripon tel que Janot ; cela n'empêche pas que cette Piece , aux mœurs près , ne passe pour une des meilleures du Théâtre François. Elle est , au reste , très-bien représentée.

On a remis au Théâtre presque en même tems , *la Femme Juge et Partie* , ancienne Comédie de *Monfieur* , qui a fait beaucoup de plaisir. Le Sr *Poisson* et la Dlle d'*Angeville* en homme , y jouient les principaux rôles.

La Comédie nouvelle du *Petit Maître corrigé* , fut jouée le 6. de ce mois sur le Théâtre François. Elle n'a eu que deux Représentations ; non plus que *Lucas et Perette* , petite Comédie en Prose en un Acte avec un Divertissement, qu'on joua quelques jours après.

Les mêmes Comédiens préparent une autre Comédie nouvelle , en Vers et en trois Actes , avec un Prologue et un Divertissement sous le titre des *Mécontens* , dont nous parlerons plus au long si elle est bien reçue du Public.

Le 4. Novembre les Comédiens François représenterent à Fontainebleau la Tragédie de *Marie Stuart* , qui avoit été jouée à Paris pour la première fois le troisième May dernier. Le Roy qui n'avoit point

N O V E M B R E. 1734. 1503

point encore été à la Comédie à Fontainebleau , a honoré de sa présence la Représentation de cette Piece. Suivant ce qu'on nous a mandé l'Auteur y a fait plusieurs changemens , sur tout au cinquième Acte. Il y a lieu d'espérer que les Comédiens la remettront au Théâtre à leur retour ; nous serons alors en état d'en donner un détail plus exact que celui qui est dans le Mercure du mois de Juin dernier. La Piece ne nous ayant point été communiquée, et l'Auteur l'ayant retirée après la septième Représentation, il ne seroit pas étonnant que nous nous fussions trompez dans l'Analyse que nous en avons donnée.

Le 29. Octobre , la Dlle Feld , nouvelle Actrice , qui n'avoit jamais paru sur aucun Theatre , chanta pour la première fois sur celui de l'Opera le rolle de *Venus* , dans le Prologue de *Philomele* , le Public la fort aplaudie ; elle a la voix douce et harmonieuse , belle cadence , et tous les talens convenables pour de venir un très-bon sujet.

Le 11 Novembre on remit au Theatre le Ballet des *Elemens* , pour être joué tous les Mardis et les Jeudis , auquel on a ajouté le Pas de six , dont on a déjà parlé. La nouvelle Actrice a chanté le rolle

H de

504 MERCURE DE FRANCE
de *Venus* dans le Prologue ; Elle est toujours plus goûtée du Public. •

Le même jour Fête de S. Martin , on donna le premier Bal public qu'on donne sous les ans à pareil jour , et qu'on continue pendant differents jours , jusqu'à l'*Avent*. On le reprend ordinairement à la Fête des Rois jusqu'au Carême.

On prépare actuellement l'Opéra d'*Iphigenie en Tauride* pour être remis au Theatre au mois de Decembre.

Faute de place on ne parlera de l'Opera de Philomele que dans le prochain *Mercur*.



NOUVELLES ETRANGERES.

R U S S I E.

ON a appris de Petersbourg que tout ayant été réglé pour le départ des Troupes Françoises qui avoient été transportées à Cronstadt , M. de la Motte qui les commande , étoit allé avec plusieurs des principaux Officiers de ces Troupes , prendre congé de la Czarine.

Les mêmes avis portent que la Fregate Moscovite le *Mittau* , qui avoit été prise par les François dans la Mer Baltique , étoit arrivée à Revel.

On apprend en dernier lieu que les Troupes
Fran-

NOVEMBRE. 1734. 1509

Françoises dont on vient de parler, et qui étoient à Cronstadt, étoient allées à Nerva afin de s'y embarquer pour retourner en France.

P O L O G N E.

Les Lettres de la fin du mois dernier, portent qu'un Détachement des Troupes de la Couronne s'étant avancé le long de la Vistule jusqu'à Praage et étant entré dans ce Bourg, il y pillâ les Maisons de plusieurs Gentilshommes attachez au parti de l'Electeur de Saxe. Le Commandant de la Garnison Saxone qui est à Varsovie, en ayant eu avis, fit marcher quelques Troupes pour attaquer ce Détachement, mais elles ne purent arriver assez-tôt pour le joindre, et il se retira avec beaucoup de butin. Ce Détachement ne perdit en cette occasion que trois hommes et quelques chevaux, tuez par les Domestiques d'un Gentilhomme qui voulut les empêcher d'entrer dans sa Maison.

Le Castellau de Cerski a fait publier par Ordre du Roy des Universaux, pour assembler la Noblesse du Palatinat de Polocz.

La Noblesse du Palatinat de Czersk s'est assemblée à Czersko, Capitale de la Province, et après avoir fait en faveur du Roy une Confédération dont le Staroste Kestrows a été élu Maréchal, elle s'est engagée par serment à ne fournir aucune subsistance aux Troupes Saxones: elle a réglé en même temps qu'on leveroit dix pour cent sur tous les revenus tant des Ecclesiastiques que des Séculiers pour l'entretien des Troupes de S. M. et que les Juifs, outre les impositions ordinaires, seroient obligez de payer une Taxe par tête.

Le principal Corps des Troupes de la Couronne

H ij

1508 MERCURE DE FRANCE

ronne , commandé par le Staroste Jacisiski , est toujours campé dans les environs de Leopold , pour observer les mouvements des Troupes Moscovites , que le General Keit et le Comte de Wiesbach ont amené de l'Ukraine.

Le Palatin de Lublin qui s'est avancé du côté d'Osvechim , continue de faire des courses dans les Provinces de Sator et de Severie , et de tirer toutes sortes de contributions des Gentilshommes qui sont attachés aux intérêts de l'Electeur de Saxe.

Un Détachement des Troupes qui sont sous les ordres du Castellan de Czersk , entra sur la fin du mois passé dans Praage , et après avoir obligé les Magistrats de lui remettre tous les Actes faits par les Opposants lorsqu'ils s'y retirèrent pendant la Diette d'Electon , il enleva tous les grains et les fourages qu'il y trouva dans les Magasins ; il s'empara de l'argent des contributions que les Troupes Saxones avoient exigé de plusieurs Palatinats , et il se retira sans avoir perdu un seul homme. Le Commandant de ce Détachement a menacé les habitants de Praage de bruler leur Ville s'ils continuoient de fournir des vivres aux Saxons et aux Moscovites.

Les dernières Lettres de Pologne marquent que les Seigneurs et les Gentilshommes de plusieurs Palatinats se sont rendus à Niska dans le Palatinat de Sandomir , où la plus grande partie de la Noblesse , qui est demeurée fidele au Roy , doit s'assembler pour former une nouvelle Confédération generale en faveur de Sa Majesté.

Le Comte Potocki , Palatin de Volhinie , le Comte de Tarlo , Staroste de Jusielski , et M. Kermani Ozarowski , se sont déjà mis sur les rangs

pour

NOVEMBRE. 1734. 257

pour obtenir la place de Maréchal de la Confédération, et il y a apparence que le dernier aura la pluralité des suffrages.

La Noblesse du Palatinat de Czersk, qui s'est engagée par son Acte de Confédération à ne fournir aucune subsistance aux Troupes Saxones, a exigé que tous les Habitans de la Province, de quelque condition qu'ils fussent, prêtassent le même serment, et après avoir réglé de quelle maniere on leveroit les nouvelles impositions établies pour l'entretien des Troupes du Roy, et pour les autres dépenses de la guerre, elle a pris les Armes et elle est allée camper sous les ordres du Staroste Kestrows, à quelque distance de Czersko.

ALLEMAGNE

L'Electeur de Baviere fait toujours travailler à de grands préparatifs de guerre, malgré l'inquiétude que l'Empereur lui a marqué à ce sujet, et il a donné ordre qu'on construisit des lignes du côté de Schellemburg, et qu'on augmentât les Garnisons de toutes les Places du Haut-Palatinat.

Le Ministre de l'Electeur de Cologne a réitéré ses instances pour que les Troupes Prussiennes, qui ont pris des quartiers dans les Etats du Prince son Maître, se retirassent en Prusse.

L'Empereur a nommé Major General, le Comte Charles de Palfi, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers. Celui qu'avoit le Comte de Mercy, a été donné au Margrave de Brandebourg Onoltzbach.

On écrit de Dresde, que l'Electeur de Saxe en étoit parti le 3. de ce mois avec l'Electrice son Epouse, pour retourner à Warsovie.

H iij ITALIE

ITALIE.

ON mande de Rome, que le mois passé un Religieux du Convent des Minimes, mit le feu pendant la nuit à l'appartement du General de son Ordre, de qui il croyoit avoir lieu de se plaindre, et qui auroit péri dans les flammes si l'on ne s'étoit apperçû assez tôt du danger où il étoit, pour le secourir.

Un des fils du Prince Ragotzki, qui a été longtemps à la Cour de Vienne, arriva de Bologne à Rome le 23. du mois passé, et il alla le lendemain rendre visite à l'Evêque de Cordouë et au Cardinal Alexandre Albani.

Les Lettres de Gênes, portent que les Rebelles de l'Isle de Corse, ont déclaré qu'ils étoient résolus de n'écouter aucune proposition de la part de la République, à moins qu'on ne leur promet de rendre aux *Habitans* tous leurs anciens Privileges, et ils demandent qu'excepté l'un des cinq Evêchez de leur Isle, et la place de Gouverneur, les Benefices et tous les Emplois ne puissent être possedez que par des *Naturels* du Pays.

DE NAPLES ET SICILE.

ON a appris que le Comte de Sastago, cy-devant Viceroy de Sicile, s'étoit sauvé pendant la nuit sur une Barque qui l'avoit conduit à la rade d'Agosta, où un Vaisseau l'attendoit, et l'on a sçû qu'il s'étoit retiré à Malthe, d'où on a appris depuis qu'il étoit allé à Gênes sur le même Vaisseau qui l'avoit amené de Malthe à Civitavecchia.

Un Bâtiment chargé d'une somme considerable,

NOVEMBRE. 1734. 2509

ble, que le Roy d'Espagne envoie au Roy, est arrivé à Baye, sous l'escorte de deux Vaisseaux de guerre, d'où l'on a fait apporter à Naples par Félonques, 70. mille marcs d'argent, qu'on a remis au Directeur de la Monnoye, pour être convertis en nouvelles Espèces frappées au coin de S. M.

ESPAGNE.

ON a appris par un Courrier dépêché de Carthagene, que la nuit du 12. au 13. du mois dernier, Don Gabriel d'Alderete, Chef d'Escadre, qui revenoit de Naples à Cadix, avoit rencontré quatre Vaisseaux de guerre Algeriens qu'il avoit attaqué, que malgré la vigoureuse résistance des Barbares, il s'étoit rendu maître de deux de ces Bâtimens, qui ont été conduits à Carthagene, qu'il poursuivoit les deux autres, et que les Espagnols n'avoient eu en cette occasion que six hommes de tuez et 14. de blessez.

GRANDE BRETAGNE.

LE 9. de ce mois, le Roy et la Reine, virent au Théâtre du Marché au Foin, la premiere Représentation d'un nouvel Opera, dans lequel M. Farinelli, celebre Musicien d'Italie, chanta et fut fort applaudi.

Par un Vaisseau arrivé le 9. de ce mois aux Dunes, on a appris que le nombre des Negres rebelles augmentoit tous les jours à la Jamaïque, qu'ils avoient détruit plusieurs habitations et tué les Anglois à qui elles appartenoient, que le Capitaine Shuttleworth. qui avoit été envoyé avec un Détachement de 500. hommes pour les attaquer, étoit tombé dans une embuscade, que la plupart des Soldats de son Détachement avoient

H iij été

2510 MERCURE DE FRANCE
été tuez, et les autres faits prisonniers; que les
Habituans de l'Isle n'osoient presque plus sortir
de leurs maisons, et qu'ils attendoient avec beau-
coup d'impatience le nouveau renfort de Trou-
pes qui étoit parti de Gibraltar.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

ON écrit de Londres, que le sieur Guillaume
Strutton de Tradington, mourut il y a
quelque temps à Holdernits, dans le Comté
d'York, âgé de 97. ans; il avoit été marié deux
fois, et il avoit eu 28. Enfans de sa première
femme, et 17. de sa seconde; lorsqu'il est mort
il étoit ayeul de 86. personnes, bisayeul de 98. et
trisayeul de 23.

La Duchesse de S. Aignan, Epouse du Duc de
ce nom, Ambassadeur du Roy de France auprès
de S. S. mourut à Rome le 15. du mois passé, et
le lendemain son Corps fut porté à l'Eglise de
S. Louis, où il a été mis en dépôt jusqu'au 20.
qu'on fit un Service solennel pour le repos
de son ame. L'Eglise étoit entièrement tendue
et éclairée par une grande quantité de lumieres.
La Messe fut célébrée par l'Abbé de Canillac,
Auditeur de Rote pour la France.

Le 21. Octobre, mourut à Madrid, à l'âge de
51. ans, D. Jean-Baptiste Ovendayn, Marquis
de la Paz, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques,
Commandeur de Segura de la Sierra, du même
Ordre, du Conseil d'Etat du Roy, et son Se-
cretaire des Dépêches universelles d'Etat, dans
lequel Employ, ainsi que dans celui de Secretaire
des Dépêches universelles des Finances, qu'il avoit
exercé

NOVEMBRE. 1734. 2511

exercé, il avoit donné des marques de son desintéressement, de son grand zele et de son devoiement au service du Roy. Etant Secretaire de S. M. et chargé de l'Expedition des Decrets dans la premiere Secretairerie d'Etat, et dans celle des Dépêches, il fut choisi au mois de Novembre 1721. pour Secretaire du Conseil de l'Expedition des Affaires Etrangere, qui après avoir été interrompu pendant deux ans, fut alors rétabli. Le Roy Philippe V. en abdiquant la Couronne, le nomma au mois de Janvier 1724. pour faire les fonctions de la Charge de Secretaire des Dépêches universelles d'Etat, et après la mort du Roy Louis I. arrivée le 31. Août suivant, il fut nommé pour exercer la même Charge en l'absence ou durant l'indisposition du Marquis de Grimaldi, avec les mêmes honneurs et prérogatives dont jouissoit ce Marquis, qui en étoit Titulaire. Il fut employé et eut beaucoup de part dans la Négociation du Traité de Paix qui fut conclu à Vienne entre la Cour d'Espagne et la Cour Imperiale le 30. Avril 1725; et le Roy Catholique, pour récompense du zele et de la fidelité qu'il avoit fait paroître dans le manieement de cette affaire, lui accorda le 18. May de la même année un Titre de Castille, avec la dénomination de Marquis de la Paz, ou de la Paix, pour conserver la mémoire du motif pour lequel cet honneur lui fut accordé. Après la disgrace du Duc de Ripperda, il fut rétabli au mois de May 1726. dans l'Employ de Secretaire des Dépêches pour ce qui regardoit l'exécution du Traité de Vienne, et il fut chargé en même-temps d'une partie de l'administration des Finances. Au mois d'Octobre suivant, la Charge de Secretaire des Dépêches universelles d'Etat,

Il v. qu'il

qu'il n'avoit exercée jusqu'alors que par Commission, lui fut conférée à titre de propriété.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

LE Duc de Wirtemberg, qui commande les Troupes Imperiales que le Prince Eugene a jugé à propos de laisser pendant l'hyver à Heydelberg et aux environs, fit entrer dans Worms sur la fin du mois dernier un Corps de 6000. hommes, et il fit occuper Oppenheim par un Détachement d'Infanterie de 3000. hommes, et par deux Escadrons de Hussards, et il distribua d'autres Escadrons de Cavalerie et de Hussards dans des Villages près de Mayence et le long de la Montagne. Ce General se rendit à Worms le 26. Octobre, et pendant les deux jours qu'il y resta, il donna ses ordres pour faire quelques travaux aux environs de cette Place et pour relever les fossez qui entourent le Fauxbourg du côté du Rhin.

Le Maréchal Duc de Noailles, ayant été informé de la marche des Imperiaux, donna aussitôt ses ordres pour rassembler les Troupes qui étoient dans le Spireback, et afin d'être plus à portée de prendre les mesures nécessaires pour s'opposer aux entreprises des Ennemis, il se rendit à Landau. Il arriva le 6. de ce mois à Philisbourg et le lendemain à Spire, d'où il marcha à Worms; le Comte de Belleisle s'étant avancé de son côté avec un Corps de Troupes, pour être à portée de joindre en une marche le Maréchal Duc de Noailles, lequel a avec lui 35. Bataillons, 30. Escadons et quelques Pieces de Canon.

Les Ennemis, qui après avoir pris le parti de faire occuper par un Corps de Troupes assez

consi-

considérable Worms et Oppenheim, paroisoient vouloir conserver ces deux Postes, les ont abandonnez aussi-tôt qu'ils ont été informez de la marche du Maréchal de Noailles pour les attaquer.

Le 6. de ce mois et le lendemain ils retirerent leurs Troupes de Worms, une partie retourna à Mayence et l'autre repassa de l'autre côté du Rhin pour rejoindre le Corps de Troupes avec lequel le Duc de Wirtemberg est à Schwetzinguen.

Le Maréchal de Noailles ayant appris que les Imperiaux s'étoient retirez de Worms, y a envoyé pour l'occuper les trois Bataillons du Régiment de Bourbonnois, 2. de celui de Choiseul, le Régiment de Bretagne, celui du Perche et celui d'Angoumois, et le Régiment de Dragons de Vitri. Il fit marcher un autre Détachement de 2. Bataillons et de 1. Escadrons à Frankenthal, et il se rendit le 9. de ce mois à Spire, pour être à portée de donner les ordres nécessaires à l'établissement des quartiers qu'il veut faire prendre à ses Troupes dans ce Pays.

Le 29. du mois dernier, les Imperiaux quitterent leur Camp de Rodiga pour s'avancer à Gatzoldo, où ils avoient établi leur quartier general; leur droite, où ils ont mis leur Cavalerie, s'étendoit vers Piubega; leur gauche, où étoit l'Infanterie, étoit à Rodoldesco. Le Corps de leurs Hussards étoit campé en arriere à San-Genesco; leur Canon et leurs Pontons étoient à Goito.

Par les Lettres du premier de ce mois, on a appris que l'Armée des Alliez en Italie étoit toujours cantonnée dans les Postes qu'elle occupe depuis quinze jours ou trois semaines. On ap-

prend par les Lettres du 8. que nos Generaux ont fait avancer à Calvatone et à Piadana , trois Brigades de l'Infanterie qui étoit à leur gauche.

Selon les Lettres du 8. de ce mois , les Impériaux ont fait un mouvement pour s'approcher de l'Oglio ; ils se sont cantonnez dans les Villages qui sont sur la gauche de cette Riviere depuis Volengo jusqu'à Marcaria , et ils se sont étendus par leurs derrieres vers Rodiga , et jusques à Castiglione de Stivere. Le Comte de Königseg a son quartier à Gazoldo , et le General Wallis a établi le sien à Rodoldesco , où est l'Artillerie.

Le Baron de Schiffer , Colonel du Régiment de Furstembusch , Infanterie , et le Comte Charles de Kinski , Lieutenant Colonel de celui de Veterani , Cuirassiers , sont morts à Mantoüe , des blessures qu'ils avoient reçues à la Bataille de Guastalla.

OFFICIERS GENERAUX

dont le Roy a résolu de se servir pendant l'hyver sur les Frontieres du Rhin , de la Meuze , de la Mozelle et de la Sarre , sous les ordres du Maréchal du Bourg et du Maréchal Duc de Noailles.

*Département d'Alsace et des Frontieres
du Palatinat.*

LE Marquis de Dreux ; M. de Quadr ; le Marquis de Leuville ; le Chevalier de Givry , et le Marquis de Balincourt , Lieutenans-Generaux. M.

NOVEMBRE. 1734. 2535

M. d'Hérouville ; M. Phelipes ; le Marquis du Chayla ; le Comte de Grammont ; le Comte de Vaudray ; le Comte de Baviere ; le Comte de Chastelux ; M. de Malan ; le Comte de Chabannes , et M. de Varennes , Maréchaux de Camp.

Le Chevalier de S. Vallier ; M. de Salieres ; M. Diesbach ; M. de Paysac , et M. de Moncelor , Brigadiers d'Infanterie.

Mrs du Moulins et de Raigecourt , Brigadiers de Cavalerie.

Département des Trois-Evêchez et Frontières de Champagne , de la Mozelles , de la Sarre et de l'Electorat de Trèves , y compris le Honsruck.

Le Comte de Belleisle ; M. de la Billarderie ; Lieutenant des Gardes du Corps ; le Comte de Laval-Montmorency ; le Comte d'Aubigné ; et le Chevalier de Roccozel, Lieutenants Generaux.

Le Comte de Polastron ; M. de Lutteurs ; M. de Cherisey ; M. Lenck , et le Chevalier de Marcieu , Maréchaux de Camp.

M. de Thiers ; le Marquis de Rosnyvines ; M. Courten , et le Comte de la Baume Montrevel , Brigadiers d'Infanterie.

M. de Kleinhoff ; M. de la Bazeque ; le Chevalier de Beaucaire ; le Chevalier de Belleisle ; et M. des Bournais , Brigadiers de Cavalerie et de Dragons.

Département du Comté de Bourgogne.

Le Duc de Duras , Lieutenant General ; et le Marquis d'Houdetot , Maréchal de Camps.

FRANCE



FRANCE,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LA Cour de France conserve toujours avec raison la réputation qu'elle a depuis long tems d'être la plus galante et la plus florissante de l'Europe. Dès le commencement de ce mois elle a paru encore plus nombreuse et plus brillante par le retour des Princes , des Seigneurs et des Officiers qui s'y sont rendus après la séparation des Armées. Les Plaisirs y sont marquez pour chaque jour, et sont variez par la Chasse , le Jeu , la Promenade , les Concerts chez la Reine , et la Comedie Françoisise et Italienne.

Le 31 du mois dernier , veille de la Fête de tous les Saints , le Roy revêtu du Grand Collier de l'Ordre du Saint Esprit , se rendit à la Chapelle du Château de Fontainebleau , où S. M. communia par les mains du Cardinal de Rohan , Grand-Aumônier de France. S. M. toucha ensuite un grand nombre de malades.

Le

N O V E M B R E. 1734. 2517

Le même jour , la Reine entendit la Messe dans la Chapelle de la Cour Ovale, et S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleury , son Grand-Aumônier.

L'après midy le Roy et la Reine entendirent dans la Chapelle du Château les premières Vêpres qui furent chantées par la Musique , et auxquelles l'Evêque de Die officia pontificalement.

Le premier de ce mois , jour de la Fête, Leurs Majestez assistèrent dans la même Chapelle à la Grand'Messe qui fut célébrée pontificalement par l'Evêque de Die , et chantée par la Musique.

L'après midy le Roy et la Reine entendirent le Sermon de l'Abbé Poncet de la Riviere , et ensuite les Vêpres auxquelles le même Prélat officia. Leurs Majestez assistèrent aussi aux Vêpres des Morts.

Le Roy a accordé à Mademoiselle de Charolois le Titre de M A D E M O I S E L L E. S. M. a déclaré en même tems qu'à l'avenir la première Princesse du Sang , non mariée , portera ce Titre.

Le 6 de ce mois , la Reine accompagnée des Dames de sa Cour , alla à l'Hôpital de la Sainte Famille , et S. M. y
assistea

2518 MERCURE DE FRANCE
assista au Salut , auquel l'Archevêque de
Sens officia , et à la Benediction du Saint
Sacrement.

Le même jour le Maréchal d'Asfeldt
arriva à Fontainebleau , et il eut l'hon-
neur de saluer le Roy , qui le reçut très-
favorablement.

Le 10. ce Maréchal prêta entre les
mains du Roy le serment de fidélité ,
dont M. d'Angervilliers , Ministre et
Secrétaire d'Etat , ayant le département
de la Guerre , fit la lecture :

Le 11. après midy , le Prince de
Soubise , auquel le Roy avoit accordé
au mois de Juillet dernier , la Char-
ge de Capitaine - Lieutenant de la Com-
pagnie des Gendarmes de la Garde or-
dinaire du Roy , dont le Prince de Ro-
han s'est démis en sa faveur , fut reçu à
la tête de cette Compagnie.

Le Roy a accordé la place de Conseiller
d'Etat, vacante par la mort de M. Lebter,
à M. de Bernage de S. Maurice , Inten-
dant de Languedoc , et celle dont M. de
Bernage s'est démis , à M. Daguesseau de
Fresnes , Maître des Requêtes.

S.

NOVEMBRE. 1734. 2519

S. M. a donné l'agrément de la Charge de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Flandres , au Chevalier Daguesseau , Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers d'Anjou , et S. M. a accordé l'agrément de cette dernière Compagnie au Marquis de Blet , qui en étoit Sous-Lieutenant.

Le 12. l'ouverture du Parlement se fit à Paris avec les cérémonies accoutumées , par une Messe solennelle , célébrée dans la grand'Salle du Palais , par l'Evêque d'Evreux , à laquelle M. Portal , Premier Président et les Chambres assistèrent.

Le 25. Octobre les Concerts de la Reine furent commencés à Fontainebleau , M. de Blamont Sur-Intendant de la Musique du Roy , fit chanter l'Opera d'*Armide* , qui fut continué le 27. du même mois , et le 3. Novembre il fut fini par le quatrième et le cinquième Acte. Les Dlls Lenner , et les Srs d'Angerville et Petillot, chantèrent les principaux rôles.

Les 8. 10 et 17 du même mois, on concerta le Ballet des *Fêtes Grecques et Romaines*, mis en Musique par M. de Blamont. Les Dlls
Lenner

2520 MERCURE DE FRANCE
Lenner et Mathieu , et les Srs Dubourg ,
le Prince , Ducros et Petillot , exécute-
rent les principaux rôles , avec une très-
grande précision.

Le 22. et le 24. on chanta le Prologue
et les trois premiers Actes d'*Endimion*, du
même Auteur , dont les principaux rôles
furent chantés par les mêmes Acteurs
qu'on vient de nommer , et par la Dlle
Pelissier, et les Srs Godeneche et Jeliote.

Le 4. Novembre, les Comédiens Fran-
çois représenterent à Fontainebleau la
Tragédie de *Marie Stuard*, qui fut suivie
de la petite Pièce de *l'Avaré Amoureux*.

Le 11. *Les Femmes Sçavantes* et le *Flo-
rentin* , la Dlle Conel, nouvelle Actrice ,
qui avoit déjà debuté à Paris , joüa le
rôle d'Amoureuse , dans la dernière
Pièce et fit beaucoup de plaisir.

Le 16. la Tragédie de *Zaire* et la *Pu-
pille*.

Le 18. *le Glorieux* et la *Famille Extra-
vagante*.

Le 23. la *Reconciliation Normande* , et
l'Esté des Coquettes.

Le 25. *Medée* et les *Fourberies de Sca-
pin*. Le Roy et la Reine ont honoré de
leurs présences ces deux dernières Représen-
tations.

Le

NOVEMBRE. 1734. 252

Le 6. Novembre les Comédiens Italiens jouèrent aussi à la Cour le *Petit Maître Amoureux*, Comédie du Sr Romagnesy. Le Sr Deshayes, Hollandois, nouveau Comédien, joua pour la première fois le rôle de Valet avec aplaudissement, cette Piece fut suivie de la petite Piece du *Bouquet*.

Le 13. les *Amusemens à la mode*, et la Parodie de l'*Opera de Roland*. Le même Acteur joua le rôle de Valet dans la première Piece.

Le 20. le *Feu de l'Amour et du Hazard*, et la Comédie des *Billets Doux*.

Le 27. les *Amans Réunis* et les *Enfans Trouvez*, Parodie de la Tragédie de *Zaire*, que L. M. honorèrent de leurs présences.

Le premier de Novembre, Fête de la Toussaint, il y eut Concert Spirituel au Château des Thuilleries; on y chanta l'*Exurgat Deus*, Motet de M. de Lalande, dans lequel la Dlle Feld chanta pour la première fois différents récits avec beaucoup d'applaudissement, de même que la Dlle Petitpas et le Sr Jeliote dans un autre Motet à deux voix. Un nouveau Joueur de violon élève du Sr Somis, exécuta un *Concerto* avec beaucoup de précision. Le Concert fut terminé par le
Demi-

2522 MERCURE DE FRANCE
Dominus regnavit, précédé de différentes
Pièces de Symphonie.

Nous venons de recevoir une autre Lettre de M. Frigot, datée de Montebourg le 20. de ce mois, au sujet du tremblement de Terre dont il a été parlé ci-dessus pag. 2478. Voici ses termes. *Nous ne savons encore précisément jusqu'où s'est étendu l'effet du tremblement de Terre arrivé le 5. de ce mois, dont je vous ai parlé dans ma dernière Lettre. Les Villes de Caën, de Bayeux, de S. Lo, de Coutances et d'Avranches, l'ont certainement senti comme nous, et même plus vivement. On m'a assuré qu'il en a coûté la vie à quelques Personnes de S. Lo et d'Avranches par la chute de leurs Maisons. On en a été quitte ici pour une Grange qui a été renversée, mais la peur y subsiste encore, et comme le dit si naïvement Lucrèce.*

..... Ancipiti trepidant terrore per urbes
Tecta superna timent, metuunt inferna, cavernas
Terræ ne dissolvat, natura repente,
Neu distracta suum latè dispandat hiatus,
Idque suis confusa velit complere ruinis.

Lib. VI.

MORTS



MORTS, NAISSANCES, &c.

LE 15 Septembre dernier, *François-Alexandre le Vayer, Sr de Vandœuvre*; Sous-Doyen des Conseillers de la Cour des Aydes de Paris, où il avoit été reçu le 14 Juin 1686. mourut âgé d'environ 80 ans, étant né en 1654. Il n'a point été marié, et il étoit fils de feu Jacques le Vayer, Sr de la Curie, Lieutenant General en la Sénéchaussée du Maine, pendant près de 60 ans, mort en 1706. à l'âge de 84 ans, et de Marie Sevin, fille d'un Lieutenant General de Beaumont.

M. Antoine Herlau, Prêtre Docteur en Théologie de la Faculté de Paris de la Maison Royale de Navarre, et Doyen de la Faculté, mourut dans la Maison des Docteurs de Navarre, le 14. Octobre dernier. Nous apprenons que ce Docteur recommandable par sa solide piété et par son amour pour les Pauvres, a fait pendant sa vie et à sa mort de grandes Aumônes. Il n'a jamais eu de Benefice, et n'en a jamais désiré. Il a fini à l'âge de 84. ans une vie très-édifiante par une mort toute Chrétienne.

L

3524 MERCURE DE FRANCE

Le 15 Octobre , *D. Marie Geneviève de Monlezun de Besmaux* , Epouse de Paul-Hyppolite de Beauvilliers , Duc de S. Aignan , Pair de France , Comte de Montresor , Baron de la Ferté-Hubert , de la Salle-lès-Clery et de Chemeri , Chevalier des Ordres du Roy , son Ambassadeur extraordinaire à Rome , et Maréchal de ses Camps et Armées , Gouverneur et Lieutenant-General pour S. M. des Ville et Citadelle du Havre-de-Grace et Pays en dépendant , Gouverneur des Ville et Châteaux de Loches et de Beaulieu , Bailli d'Épée du Pays de Caux , et l'un des 40. de l'Académie Française , ci-devant Premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc de Berri , Conseiller au Conseil de Régence , et Ambassadeur extraordinaire en Espagne , mourut après une longue maladie à Rome , âgée d'environ 43 ans , ayant été mariée à l'âge de 16 ans , le 22 Janvier 1707. elle laisse un grand nombre d'enfans , dont les noms et les dates de leur naissance sont rapportez dans le 4^e tome de la nouvelle Histoire des Grands Officiers de la Couronne , pag. 724. l'aîné des fils appelé le Marquis de S. Aignan , a été nommé Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie ci-devant Cayeux , le 20 Fevrier dernier. Un autre appelé l'Abbé
ds

NOVEMBRE. 1734. 2525

de Beauvilliers, est Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Pierre de Lagny, O. S. B. Dioc. de Paris, depuis le mois de Fevrier 1733. la Duchesse de S. Aignan étoit fille unique de Jean-Baptiste-François de Monlezun, Marquis de Besmaux, Mestre de Camp de Cavalerie, et Premier Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde du Roy, mort le 10 Octobre 1696. et de Marguerite - Geneviève Colbert de Villacerf, morte le 28 Decembre de la même année 1696. et petite-fille et seule héritiere de François de Monlezun, Seigneur de Besmaux et du Bose, Maréchal des Camps et Armées du Roy, et Gouverneur du Château de la Bastille à Paris, et du Fort de Notre-Dame de la Garde à Marseille, mort le 17 Decembre 1697. âgé de 86 ans.

Le 27. Octobre, *Gabriel Simon* ; *Marquis d'O*, Colonel Lieutenant du Regiment d'Infanterie de Toulouse, par Commission du 15 Mars 1718. et Brigadier des Armées du Roy de la Promotion du 20 Fevrier dernier, mourut à Paris en l'Hôtel de Toulouse, dans la 37 année de son âge presque accomplie. Il étoit fils de feu Gabriel Claude, Marquis d'O et de Franconville, Lieutenant-General des Armées Navales du Roy, et Comman-
deur

1526 **MER.CURE DE FRANCE**
deur de l'Ordre Militaire de S. Louis,
mort le 17 Mars 1728. âgé de 72 ans,
et de Marie-Anne de la Vergne de Guil-
leragues, sa veuve, Dame du Palais de feu
Madame la Dauphine, mere du Roy Louis
XV. le Marquis d'O, qui vient de mou-
rir étoit veuf d'Anne-Louïse de Madail-
lan de Lesparre, morte le 2. Octobre
1723. dans la 27. année de son âge. Il
ne laisse d'elle qu'Adelaïde-Geneviève-
Felicité d'O, qui a été mariée le 27. Août
1731. avec Louis de Brancas, *Duc de*
Lauraguais, Pair de France, né le 7.
Mars 1714. et nommé Colonel du Re-
giment d'Artois, le vingt Fevrier der-
nier.

Le 2. de ce mois, *Dlle Anne-Julie de*
Melun d'Espinoy, fille de feu Alexandre-
Guillaume de Melun, Prince d'Espinoy,
Marquis de Roubais, Vicomte de Gand,
Baron d'Antoing, Connétable et Séné-
chal héréditaire de Flandres, Sénéchal
de Haynaut, Gouverneur de Tournay,
Chevalier des Ordres du Roy, mort le 16.
Fevrier 1679. et de Jeanne Pelagie Chabot
de Rohan, morte le 18. Août 1698,
mourut à Paris, sans avoir été mariée
dans la 63. année de son âge, étant née
le 11. Août 1672.

Le

Le 2. Novembre 1734. D. *Anne-Elizabeth Roujault*, épouse de Guillaume Delamoignon, Seigneur de Blancménil, de Malesherbes, de Cerisay, &c. Président au Parlement de Paris, dont elle étoit la deuxième femme, et qui l'avoit épousée le 4. Mars 1715. mourut à Paris, après être accouchée d'une fille, morte incontinent après avoir été ondoyée. Elle étoit dans la 43. années de son âge, étant née le 21. Juillet 1692. Elle a eu pour Enfans Marie-Elizabeth Delamoignon, née le 10. Mars 1716. et mariée le 3. Août 1733. avec Cesar. Antoine de la Luzerne, Comte de Beusseville, Seigneur de Houllébec, et de Moulin-Chapelle, Mestre de Camp Lieutenant du Regiment des Cuirassiers du Roy, et Chevalier de l'Ordre de S. Louis, qui vient d'être nommé Maréchal de Camp à la Promotion du 18. Octobre dernier, étant Brigadier du 20. Février précédent; Barbe-Nicole Delamoignon, née le 25. Juin 1717. Anne-Nicole Delamoignon, née le 6. Juin 1718. Marie-Louïse Delamoignon, née le 16. Juillet 1719. un Fils né et mort le 23. Novembre 1720. sans avoir été nommé; Chrétien-Guillaume Delamoignon de Malesherbes, né le 6. Decembre 1721. et Agathe-Françoise de Lamoignon, née le 4. Février 1723. La Présidente de Blancménil étoit fille de feu Nicolas-Etienne Roujault, Seigneur de Villemain, mort Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roy, le 6. May 1723. après avoir été Intendant à Bourges, à Maubeuge, à Poitiers et à Rouën, et en dernier lieu, Conseiller au Conseil du Commerce, et de Barbe-Madeleine Maynon, sa veuve.

Le 3. D. *Marie-Françoise d'Albert de Luynes*, ci-devant Dame du Palais de feuè Madame la

I Day-

Dauphine , mere du Roy régnant , et veuve depuis le 9. May dernier , de Charles-Eugene de Levis , Duc de Levis , Pair de France , Comte de Charlus et de Saignes , &c. Chevalier des Ordres du Roy , Lieutenant General de ses Armées , et au Gouvernement de la Province de Bourbonnois , Commandant en Chef pour S. M. dans le Comté de Bourgogne , et Gouverneur de Bergue , S. Vinox , mourut à Paris dans la 57. année de son âge , étant née le 15. Avril 1678. on a dit de qui elle étoit fille , et l'on a rapporté les enfans qu'elle avoit eus dans le Mercure du mois de May dernier , pag. 1033 , en annonçant la mort du feu Duc de Levis , son mari.

La Mere *Theodore de Charoisien* , Religieuse de l'Ordre Reformé de Sainte Claire , mourut à Lyon le 3. de ce mois , âgée de 100. ans et six mois.

Le 3. de ce mois , D. *Marie-Roze Tessier* , épouse de Jacques Brissart , *Ecuyer Conseiller Secrétaire du Roy* , Maison Couronne de France et de ses Finances , accoucha heureusement d'une fille qui fut baptisée le lendemain ; la mere mourut le 9. âgée de 31. ans et demi , et fut inhumée le 10. à S. Roch sa Paroisse.

Le cinq , Dame *Gabrielle du Gué* , fille de Pierre du Gué , Seigneur de Méridon , Montabé , les Trous , &c. actuellement vivant dans un âge fort avancé , et de feu D. Anne Millet , morte le 21. Janvier 1727. à l'âge de 80. ans , et veuve depuis le 18. Octobre 1717. de Leonor , Comte de Mornay , Marquis de Monchevreuil , Lieutenant General des Armées du Roy , Gouverneur et Capitaine des Chasses de S. Germain en Laye , qu'elle avoit épousé

au mois de Janvier 1696. mourut à Paris en son Appartement de l'Abbaye de Bonsecours , au Fauxbourg S. Antoine , laissant des Enfans.

Le 6. D. *Anne-Marie-Françoise de Sainte Hermine , Comtesse de Mailly* , fille de Helie de Sainte Hermine , Seigneur de la Leigne , et du Rozeau , et d'Anne Madeleine de Valois de Villette , mourut en son Appartement du Prieuré de Poissy , Diocèse de Chartres , dans la 67. année de son âge. Elle avoit été mariée le 9. Juillet 1687. avec Louïs , Comte de Mailly , Seigneur de Rubempré , de Rieux , d'Haucourt , S. Remi , de Bolhard , du Coudray , &c. alors Menin du Dauphin , Ayeul du Roy Louis XV. et Colonel du Regiment Royal des Vaisseaux , puis fait Brigadier en 1691. Mestre de Camp General des Dragons de France en 1692. et Maréchal des Camps et Armées du Roy le 30. Mars 1693. Elle devint veuve par sa mort le 6. Avril 1699. Elle avoit été faite au mois de Février 1692. Dame d'atours de la Duchesse de Chartres , depuis Duchesse d'Orleans. Elle fut choisie au mois de Septembre 1696. pour remplir pareille Charge auprès de la Duchesse de Bourgogne , morte Dauphine , elle fut aussi nommée Dame d'Atours de la Reine le 27. Avril 1725. Elle se démit de Cette charge en faveur de la Duchesse de Mazarin sa fille , au mois d'Août 1731. et elle se retira ensuite au Prieuré de Poissy , où elle a fait bâtir un fort bel Appartement. Elle laisse six enfans , trois fils et trois filles. Les fils sont Louïs , Comte de Mailly , ci-devant Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois , et Commandant la Gendarmerie de France , qui a été marié le 31. May 1726. avec Louise - Julie de Mailly de
I ij Nécelle.

2530 **MERCURE DE FRANCE**
 Néelle , sa nièce à la mode de Bretagne , nom-
 mée Dame du Palais de la Reine au lieu de feuë
 la Marquise de Néelle sa mere au mois d'Octo-
 bre 1729. Louïs de Mailly , Comte de Rubem-
 pré , Chevalier des Ordres de N. D. du Mont-
 Carmel , et de S. Lazare ds Jerusalem , Capi-
 taine-Licutenant des Gendarmes Ecossois , et
 Commandant la Gendarmerie de France , par la
 démission de son frere aîné le 25. Juillet 1733,
 celui-ci a épousé en 1731. une fille de François-
 Louïs Arbaleste , Vicomte de Melun , Seigneur
 de la Borde et de Champigny , et de Marie-
 Anne Mouffe , sa deuxième femme ; et Louïs-
 Alexandre de Mailly , Chevalier non-profès de
 l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , et Capitaine
 de Dragons. Les filles sont François de Mailly,
 Duchesse Douairiere de Mazarin , aujourd'hui
 Dame d'Atours de la Reine ; Louïse-Françoise
 de Mailly , veuve du Marquis de Listenay ; et
 François de Mailly , Comtesse de Polignac ,
 belle-sœur du Cardinal de ce nom.

M. *Pierre de Vienne de la Valliere* , Curé de
 l'Eglise Collegiale et Paroissiale de S. Benoît ,
 et premier Chapelain de cette Eglise , Docteur
 es Droits de la Faculté de Paris , mourut le 7.
 âgé d'environ 47. ans.

Le 10. D. *Anne-Henriette Brice* , épouse de
 Nicolas Henin, Conseiller du Roy en son Grand
 Conseil , mourut à Paris âgée de soixante-quinze
 ans 7 jours, étant née le 3 Novembre mil six cens
 cinquante-neuf. Elle laisse pour enfans Nicolas
 Henin , Conseiller au Parlement de Paris , de
 la premiere Chambre des Enquêtes , où il a été
 reçu le 31. Decembre 1717. Claude Henin , Ca-
 pitaine de Cavalerie dans le Regiment de Noail-
 les ; et D. Anne Radegonde Henin , mariée le

NOVEMBRE. 1734. 2531

VI. Septembre 1727. avec François - Bernard Boulin , Conseiller en la Cour des Aydes de Paris.

Au commencement de ce mois , *Loüis , Comte de Bethune de Selles* , Lieutenant General des Armées Navales du Roy , et Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Loüis , mourut à Rochefort âgé d'environ soixante et quinze ans , Il avoit été fait Capitaine de Vaisseau en 1689. Il obtint au mois de Septembre 1705. une Pension de 1000. livres sur la Marine , fut mis au mois de Novembre 1706. au nombre des Capitaines de Vaisseau à la haute paye , et fait Chef d'Escadre le 28. Octobre 1720. Commandeur de l'Ordre de S. Loüis par expectative le 27. Mars 1728. et enfin Lieutenant General des Armées Navales le 10. Mars dernier. Il étoit fils aîné de feu Henri de Bethune , Comte de Selles , &c. mort en 1690 et de feuë Marie-Anne Dauvet des Marests , et il avoit été marié le 31. Octobre 1708. avec Marie-Therese Poller de la Combe , veuve de Pierre le Moyne , Seigneur d'Iberville , Capitaine de Vaisseau , et Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Loüis.

Le President de Bernieres , dont on a rapporté la mort dans le Mercure d'Octobre dernier pag. 2312. se nommoit Gilles - Henri Maignart , Marquis de Bernieres , Seigneur de la Riviere , Bourdot , Quevillon , Rouville , Houguemare le Bosquier , &c. Il avoit été reçu Conseiller au Parlement de Roüen , le 25. May 1705. et Président à Mortier le 28. Juillet 1707. Il obtint des Lettres de Président honoraire le 21. May 1718. Il étoit fils de feu Maignart de Bernieres ,

Seigneur de Bautor, Procureur General au même Parlement de Rouen et de Marguerite-Françoise le Corau de Bimorel, sa première femme.

Le 12 Novembre, l'Archevêque de Besançon, Prince du S. Empire Romain, est mort subitement dans son Diocèse. Il se nommoit *Antoine-François de Blittersvick de Monckley*, et il étoit natif du Diocèse de Besançon, d'une Maison ancienne, et d'une Noblesse Militaire, originaires du Duché de Gueldres, mais établie depuis plusieurs siècles dans le Comté de Bourgogne. Il avoit eu pour Pere et Mere Gaspard de Blitterswick, Seigneur de Monckley, dont il fit hommage au Roy d'Espagne au mois de Juin 1662. et Claude-Marguerite de Montoniche, fille de Jean de Montoiche, Noble Citoyen de la Ville de Besançon. Il fut reçu Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Besançon au mois de Mars 1687. depuis il fut aussi Grand-Chantre de la même Eglise, et Vicair-General du Diocèse. L'Abbaye de Charlieu, Ordre de Cîteaux, dans le même Diocèse de Besançon, lui fut donnée le 27. Décembre 1694. Il fut nommé le 8. Janvier 1721 à l'Evêché d'Autun, qui fut préconisé et proposé pour lui à Rome les 14. Janvier 1722. et 20. Décembre 1723. ensuite de quoi il fut sacré le 9. Mars 1724. dans l'Eglise du Noviciat des Jesuites. à Paris, par le Cardinal de Rohan, Evêque et Prince de Strasbourg, assisté de l'Evêque de S. Papoul, nommé à l'Evêché de Mende et de l'Evêque de Châlons-sur-Marne. Il prêta serment de fidélité entre les mains du Roy le 12. du même mois. L'Abbaye de Fontenay, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Autun, lui fut encore accordée au mois de Juin 1729. et il fut transféré au
mois

NOVEMBRE. 1724. 1133.

mois de Janvier 1722. à l'Archevêché de Besançon vacant par la demission volontaire de François-Honoré Grimaldi de Monaco. Cette Eglise ayant été préconisée et proposée pour lui à Rome les 3 et 31 Mars suivans. Il prêta un nouveau serment de fidélité entre les mains du Roy le 20. Avril. Il étoit le dernier de sa Famille, et il en avoit recueilli tous les biens. Il avoit donné il y a long-temps la Terre de Monckley au Comte de Vaudrey, son Neveu. Maréchal des Camps et Armées du Roy. Il avoit eu encore les Terres de Boulot, de Chevigné, de Sauvagné, d'Estu, &c. mais il les avoit vendues pour la plupart pour payer les dettes du feu Marquis de Monckley, son Frere, mort Colonel au service du Roy.

Le 14. D. *Louise-Renée de Penancoët de Kéroualle*, Duchesse de Portsmouth en Angleterre, et d'Aubigny en France, mourut à Paris, âgée de 85. ans, 2. mois, et le 16. elle fut inhumée dans l'Eglise des Carmes Déchaussez, dans la Chapelle de la Maison de Rieux, dont elle descendoit par son Ayeule maternelle. Elle étoit fille de Guillaume de Penancoët, Comte de Kéroualle, Seigneur de Kerboronné, de la Villeneuve, et du Chef-du-Bois, Commandant l'Arrièreban de l'Evêché de Leon, mort en 1690. et de Marie de Ploëuc du Timeur, morte au mois de Janvier 1709. et qui avoit eu pour Mere Marie de Rieux de Sourdeac. La Duchesse de Portsmouth fut d'abord Fille d'honneur de Henriette-Anne Stuart, premiere femme de Philippe, Fils de France, Duc d'Orleans, qu'elle accompagna au Voyage qu'elle fit en Angleterre en 1670. après la mort de cette Princesse, arrivée le 30. de Juin de la même année, elle repassa en Angleterre, et fut faite d'abord Fille d'honneur de Catherine de

2534 MERCURE DE FRANCE

Portugal, Reine d'Angleterre, et ensuite Dame de son Palais. Charles II. Roy d'Angleterre, la créa Baronne de Beetsfoild, puis Duchesse de Porstmouth en 1673. et à la priere de ce Prince, le Roy Louis XIV. lui donna la Terre d'Aubigny-sur-Nierre en Berry, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1673. Registrées au Parlement de Paris le 14. Avril 1674 et en la Chambre des Comptes le 26. Mars 1683. Par autres Lettres Patentes du mois de Janvier 1684. cette Terre d'Aubigny fut érigée en titre de Duché Pairie de France en faveur de la Duchesse de Porstmouth, et après son décès, de Charles Lenox, fils naturel de Charles II. Roy d'Angleterre, et de la Duchesse de Porstmouth; mais ces dernieres Lettres n'ont point été enregistrées. Ces Pieces sont rapportées dans le 5. Tome de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Art. des Duchez non registrez, page 920. elles sont suivies de la Généalogie de la Maison de Penancoët, par laquelle on voit que son ancien nom étoit de Penhoat ou Penhoët, et qu'elle étoit une des quatre premieres de l'Evêché de Leon, suivant l'ancien Proverbe fort commun dans la Basse-Bretagne : *Antiquité de Penhoët, vaillance de Châtel, richesse de Kerman, et Chevalerie de Kergournadec.* François de Penhoat fut marié le 10. May 1330. avec Jeanne de Penancoët, Dame de Keroualle, et en vertu d'une clause expresse de son Contrat de Mariage, ses Enfants prirent le nom et les Armes de leur Mere, que leurs descendans ont depuis conservez. La Duchesse de Porstmouth, qui s'étoit retirée du Monde depuis bien des années, faisoit sa résidence la plus ordinaire dans son Duché d'Aubigny, où elle s'occupoit de bonnes-œuvres, et prin-

principalement du soin des Pauvres, qu'elle soulageoit de toutes façons. Elle a fondé et établi dans sa Ville d'Aubigny un Convent de Religieuses Hospitalieres, qui se partagent également entre le soin des malades et l'instruction de la jeunesse. Elle a aussi beaucoup donné pour la décoration des Eglises et principalement de celle de la Paroisse. Elle étoit venue à Paris en dernier lieu pour chercher dans les avis des meilleurs Médecins quelques remedes à une maladie qui la faisoit souffrir depuis un peu de temps, mais son grand âge les a rendus inutiles. Charles Lenox, Duc de Richmond, et de Lenox, Comte de March, et de Denreley, Baron de Setrington, et de Torbolton, Pair d'Angleterre et d'Ecosse, fils de la Duchesse de Portsmouth, étoit né à Londres, le 11. Juillet 1672. Il fut Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Grand-Écuyer du Roy, son Pere, et Grand-Amiral d'Ecosse. Après la mort du Roy Charles II. il passa en France avec sa Mere, et il y fut naturalisé en 1685. Il repassa en Angleterre en 1692. et il y mourut le 8. Juin 1723. laissant d'Anne Brudenell, fille du Comte de Cardigan, qu'il avoit épousé le 10. Janvier 1693. et qui mourut le 21. Décembre 1722. Louise Lenox, morte au mois de Janvier 1717. étant mariée avec Jaques Comte de Berkeley Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere et Vice-Amiral d'Angleterre; et Charles Lenox, Duc de Richmond et de Lenox, Comte de March et de Danreley, Baron de Setrington et de Torbolton, Pair de la Grande-Bretagne, né à Londres le 29. May 1701. qui est Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Ayde de Camp et Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy d'Angleterre; Capitaine dans le Régiment de ses Gardes à che-

2536 MERCURE DE FRANCE

val, et qui a été marié le 4. Décembre 1719. avec Sara de Cadogan, fille aînée de feu Guillaume, Comte de Cadogan, Chevalier de l'Ordre de S. André d'Ecosse, Conseiller du Conseil de Cabinet du Roy d'Angleterre, Colonel du premier Regiment de ses Gardes, Grand-Maître de l'Artillerie, Gouverneur de l'Isle de Whigg, &c. de laquelle il n'a jusqu'à présent que des filles, les deux garçons qu'il en a eu étant morts au berceau.

Le 17. Jacques-Vincent Languet, Comte de Gergy, Seigneur de Montchanu, Onay, Racenay, Bougerot et des quatre Villeneuves, cy-devant Ambassadeur ordinaire du Roy auprès de la République de Venise, mourut à Paris, dans la 68. année de son âge, ayant été baptisé en la Paroisse de S. André des Arcs à Paris le 29. Avril 1667. Il fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, et étant revêtu de cette Charge, il fut choisi par le feu Roy au mois de Novembre 1697. pour son Envoyé Extraordinaire à Stutgard auprès du Duc de Wirtemberg. Il fut nommé au mois de Juillet 1702. pour passer en Italie avec la même qualité auprès des Ducs de Mantouë et de Parme. Ayant été nommé une seconde fois au mois de Décembre 1704. Envoyé Extraordinaire auprès du Duc de Mantouë, il fit son Entrée à Mantouë au mois d'Avril 1706. Il fut nommé au mois de Juillet 1709. pour passer avec le même Caractere auprès du Grand-Duc de Toscane, et il fit son Entrée à Florence le premier Octobre 1710. il y résida jusqu'en 1715. qu'il fut nommé au mois de Janvier, Envoyé Extraordinaire et Plénipotentiaire à la Diette de Ratisbonne. Il occupoit encore ce Poste lorsqu'il fut nommé au
mois

mois d'Avril 1721. à l'Ambassade de Venise, où il arriva le 5. Décembre 1723. il y fit son Entrée publique le 4. Novembre 1726. et il eut le lendemain sa première Audience publique du Doge et du Sénat. Il obtint en 1731. un congé pour venir faire un tour en France pour le rétablissement de sa santé. Il arriva à Paris le 7. Janvier 1732. mais sa santé ne se remettant point, il fut déchargé la même année de son Ambassade. Il étoit second fils de feu Denis Languet, Comte de Rochefort, Marquis d'Alerey, Baron de Saffre, de Gergy, S. Côme, la Villeneuve et Montigny-sur-Vingeaune, Procureur General au Parlement de Dijon pendant vingt-six ans, mort le 20. Août 1680. et de feüe Marie Robelin, et frere de Jean-Baptiste-Joseph Languet de Gergy, Curé de la Paroisse de S. Sulpice à Paris, de Jean-Joseph Languet de la Villeneuve, Archevêque de Sens, &c. Il avoit été marié le 21. Octobre 1715. avec Anne Henry, sœur puînée de la Dame Regnault, et fille de Jean-Baptiste Henry, cy-devant Trésorier General des Galeres de France, et de Marie-Anne le Large du Moulon. Il ne laisse d'elle que des filles.

Le 18. D. *Genevieve Colbert*, fille de Michel Colbert, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roy, mort en 1694. et de Geneviève Baudouin, sa femme, morte le 17. Mars 1684. mourut à Paris, âgée d'environ 76. ans. elle étoit veuve depuis le 19. Août 1717. de Paul Etienne Brunet de Rancy, Seigneur d'Esvry-les-Châteaux, Egrenay, Gomblaville, Vaux-la-Reyne, Naucelles, Varennes, &c. Conseiller-Secretaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, Fermier General des Fer-

2538 MERCURE DE FRANCE
mes-Unies de S. M. &c. qu'elle avoit épousé le
15. Juin 1678. elle en laisse Jean-Baptiste Brun-
net , Gilles Brunet , Seigneur d'Esry ,
Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du
Roy , cy-devant Intendant à Moulins , marié
au mois d'Août 1715. avec Françoise-Susanne
Bignon , fille de feu Armand Rolland Bignon ,
Seigneur de Blanzay , Conseiller d'Etat et Inten-
dant de Paris , et d'Agnès-Françoise Hebert du
Bac , sa veuve ; Joseph Brunet de Rancy , Ca-
pitaine-Lieutenant de la Compagnie Colonelle
du Régiment des Gardes Françaises , et Briga-
dier des Armées du Roy , de la Promotion du
20. Février dernier ; Françoise-Marguerite Brun-
net , de Rancy , mariée au mois de Février
mil sept cens-trois avec Pierre Arnaud de la
Briffe , Conseiller d'Etat , et Intendant à Dijon ,
et Marie Brunet de Rancy , Marié le 30. Dé-
cembre 1711. avec Edoüard Colbert , Comte de
Croissy , Lieutenant General des Armées du
Roy , Lieutenant-General pour S. M. au Comté
et Evêché de Nantes , Gouverneur de Créci en
Brie , et Chevalier de l'Ordre Militaire de saint
Louis.

Claude - André Courtin , Ecuyer , Sieur de
Croüy , Seigneur des trois Fiefs de Cormeil en
Parisis , Chevalier de l'Ordre de S. Lazare , an-
cien Officier des Vaisseaux de Sa Majesté , mou-
rut le 18. de ce mois , âgé de 73. ans environ.

Le 21. de ce mois , le nommé *Daniel Beguin* ,
mourut à Reims , âgé de 103. ans.

Le 3. Novembre , Charles de Marnais , Com-
te de Vercel , Exempt des Gardes du Corps du
Roy , et Gouverneur de Dole en Franche-Com-
té , fils de feu Jean-Baptiste de Marnais , Comte
de

NOVEMBRE. 1734. 2559.

De Vercel, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant des Gardes du Corps du Roy, Maréchal des Camps et Armées de S. M. et Gouverneur de Dole, mort le 12. Janvier 1732. et neveu de . . . de Marnais, S. André de la Bastie, Gouverneur de Die en Dauphiné, Lieutenant de Roy de l'Hôtel Royal des Invalides, Inspecteur General de Cavalerie, et Maréchal des Camps et Armées du Roy, de la Promotion du 20. Février dernier, fut marié à Paris dans l'Eglise du même Hôtel des Invalides, avec D. Claude - Jacqueline-Françoise Petit de Passy, veuve sans enfans de Jacques-Etienne Canaye, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, mort le 2. Juillet 1732. et fille de feu François Petit, Seigneur de Passy, Serilly, Hébecourt, &c. Lieutenant General d'Épée au Bailliage et Siege Présidial de Sens, et de D. Jacqueline-Margueritte Richer, sa veuve.

Le 4. de ce mois, Charles-François de Montholon, Conseiller au Parlement de Paris, veuf depuis le 4. Juin dernier, de D. Marie-Louise-Charlotte Desvieux, qu'il avoit épousé le 22. Février précédent, épousa en secondes Noces avec dispense, la Cousine germaine de sa première femme, fille d'Eustache-François le Cousturier, Seigneur de Mauregard et du Mesnil, Président au Grand-Conseil; et de feuë D. Marie-Margueritte Bosc, sa première femme. On a annoncé dans le précédent Mercure le Mariage en troisièmes noces du Président le Cousturier avec la Dlle du Chastelet, l'aînée.



ARRESTS NOTABLES

ORDONNANCE DU ROY, du 15. Octobre, pour faire fournir du Pain de munition aux Troupes qui seront dans les Places frontieres d'Allemagne, du Pays Messin, de Flandres, Comté de Bourgogne, Picardie et Soissonnois, pendant l'hiver prochain.

ARREST du 23. Octobre, par lequel il est dit que le Roy étant informé qu'il a été fait une saisie considerable de Livres contraires à l'Eglise et à l'Etat, appartenant au nommé Jorre fils, qui a obtenu la survivance de l'Imprimerie de son pere à Rouen, et qu'il a même été trouvé des factures qui prouvent évidemment le commerce illicite que fait ledit Jorre en Hollande, des Ouvrages les plus prohibez, ainsi qu'il résulte de deux procès verbaux du Commissaire Regnard l'aîné, des 9. Juin et 7. Juillet de la présente année 1734. Sa Majesté étant pareillement Instruite que le nommé René Josse, Libraire à Paris, a imprimé sans qualité, dans une Imprimerie clandestine chez le nommé Coubray, Maître Papetier de cette Ville, les Lettres intitulées, *Lettres Philosophiques par M. de V. . . à Amsterdam, chez E. Lucas, au Livre d'or, 1734* supprimées par Arrêt du Parlement du 10. Juin dernier; ce qui est prouvé par les Interrogatoires de Margueritte Laferriere, femme Guillain, et de Louis Guillain, femme Coubray, du 28. May de la
grée

NOVEMBRE. 1734. 2541

présente année 1734. et par l'évasion même dudit Josse, qui en effet n'a plus reparu depuis dans sa boutique, et que le nommé Duval, dit le Granadier, Imprimeur à Bayeux, a quitté ladite Ville pour venir travailler à Paris dans des Imprimeries clandestines; toutes lesquelles contraventions méritent d'autant plus d'être punies, que rien jusqu'icy n'a été capable d'arrêter la licence avec laquelle on distribué dans la Ville de Paris et dans tout le Royaume, des Libelles si souvent flétris par les Arrêts du Conseil et ceux des Parlemens. Sur quoi le Roy a destitué et destitue les nommez Jorre fils, reçu Imprimeur en survivance de son pere à Rouën, René Josse, Libraire à Paris, et Duval, dit le Grenadier, Imprimeur à Bayeux, de la qualité de Maîtres Imprimeurs et Libraires; leur fait très-expresses inhibitions et deffenses, à peine de punition exemplaire, de s'immiscer directement ni indirectement dans l'Imprimerie, ni de faire aucun commerce de Librairie; sous quelque titre ou en quelque qualité que ce soit, &c.

ARREST du 24. Octobre, qui ordonne qu'en payant par le Clergé de Metz la somme de cinquante-cinq mille livres, ses biens seront dispensés de l'exécution de la Déclaration du 17. Novembre 1733. au sujet de la levée du Dixième, &c.

AUTRE du même jour, portant aussi pareille exemption en payant par le Clergé de Toul la somme de 12000. livres.

AUTRE du même jour, portant pareille exemption

2542 **MERCURE DE FRANCE**
Exemption en payant par le Clergé de Verdun la
somme de 28750 livres.

ARREST du 26. Octobre , qui proroge jus-
qu'au dernier Decembre 1735. le prix des an-
ciennes Espèces & matieres d'or et d'argent.

ORDONNANCE de Police du 27. Octobre ;
qui enjoint de nouveau à tous ceux qui donnent
à loger en Maisons ou Chambres garnies , de
tenir deux Registres pour y inscrire les noms
des personnes qui iront y loger , leurs Pays et
leurs qualitez , conformément à l'Arrêt du Con-
seil du 22. Decembre 1708.

ORDONNANCE du Roy , du 31. Octobre ,
qui renouvelle les defenses des Libelles , de l'E-
talage des Livres . et Boutiques portatives , sur
les Quais , Carrefours , et même dans les Mai-
sons Royales , à peine de mille livres d'amende ,
de confiscation , de prison , même de punition
exemplaire, &c.

ORDONNANCE DU ROY , du 2. Novem-
bre , par laquelle S. M. enjoint très-expressé-
ment à tous les Irlandois , Anglois et Ecossois,
qui sont dans sa bonne Ville de Paris , et dans
les autres villes et lieux de son Royaume , sans
vacation et sans employ , âgez depuis dix-huit
ans ou environ , jusqu'à cinquante , et en état
de porter les armes , soit qu'ils ayent été ci-de-
vant , ou non , dans les Regimens Irlandois qui
sont au service de Sa Majesté , de se rendre in-
cessamment aux Garnisons marquées par l'état
qui est à la fin de ladite Ordonnance , où sont
actuel

NOVEMBRE. 1734. 2543

Actuellement lesdits Regimens , pour les joindre
et y prendre parti ; à peine à ceux qui y ont
déjà servi , d'être traitez comme Déserteurs ,
suivant la rigueur des Ordonnances ; et aux au-
tres , d'être punis comme vagabonds , et con-
damnez aux Galeres. Ordonne très-expressement
Sa Majesté à tous les Prevôts des Maréchaux ,
et autres Officiers de Robe-courte, de s'employer
à la recherche et capture de ceux desdites nations,
qui au préjudice de la présente , se trouveront
encore dans Paris ou dans les autres villes et
lieux de son Royaume , quinze jours après
qu'elle y aura été publiée , pour être procedé
contre-eux suivant ce qu'elle contient : Sa Ma-
jesté voulant bien , pour faciliter auxdits Irlan-
dois , Anglois et Ecossois , les moyens d'aller
joindre lesdits Regimens où ils sont , leur per-
mettre de se rendre dans ledit temps de quinze
jours après la publication de la présente , près
des Intendans en ses Provinces , pour recevoir
les ordres de ce qu'ils auront à faire ; mais Elle
entend aussi que ceux qui après les avoir reçus,
manqueront à les suivre, soient severement punis
comme Déserteurs.

ARREST du 3. Novembre , concernant les
Rentés viageres en forme de Tontine. Par lequel
il est dit que S. M. expliquant en tant que de
besoin est ou seroit , les articles IX. et XIV.
de l'Edit du mois d'Août dernier , a ordonné
et ordonne que ceux qui voudront acquerir des-
dites Rentés, et qui ne pourront produire, pour la
justification de leurs noms et âge , des Extraits
Baptistaires en la forme prescrite par ledit Edit, y
seront admis , en justifiant par eux de leurs
noms et âge , par des actes de notoriété , qui
seront

2544 **MERCURE DE FRANCE**
seront passez devant Notaires ou autres personnes publiques. en présence de quatre témoins notables et domiciliez des lieux où lesdits actes seront passez , qui attesteront les noms , surnoms , âges , qualitez et demeures des personnes sur la tête desquelles lesdites Rentes devront être constituées ; lesquels actes seront dûement légalisez et certifiez par les Ambassadeurs Envoyez, Résidens ou Consuls de la Nation Française , dans les Cours , Etats ou Villes Etrangères où les acquereurs demeureront , ou à leur deffaut, par les principaux Magistrats ou Juges des Villes et lieux de la résidence desdits Acquereurs. Veut Sa Majesté que le payement des arrerages desdites Rentes , ensemble de celles de même nature , créées par Edit du mois de Novembre 1733. soit fait sans difficulté par les payeurs d'icelles , aux Etrangers demeurant hors du Royaume , en justifiant par eux de l'existence des personnes dénommées dans les Contrats , sur la tête desquelles lesdites Rentes ont été ou seront constituées par des certificats de vie , qui seront passez devant Notaires, ou autres personnes publiques des Villes et Lieux de leur résidence , en présence de deux témoins , qui attesteront les avoir vûs et leur avoir parlé dans le jour ; lesdits certificats légalisez par les Ambassadeurs , Envoyez , Résidens ou Consuls de la nation Française , dans les Cours , Etats et Villes Etrangères , où lesdits Rentiers seront demeurans , ou à leur défaut, par les principaux Magistrats ou Juges des Villes et lieux de leur résidence &c.

ORDONNANCE du Roy , du 4. Novembre
qui regle que les Capitaines des Compagnies détachées

N O V E M B R E. 1734. 2549
tachées de la Garde-côte , seront pourvûs de
commissions de Sa Majesté.

ORDONNANCE du Roy , du 6. Novembre,
portant Amnistie generale en faveur des Déserteurs
des Troupes de Sa Majesté , jusqu'au premier
Novembre 1734. à condition de prendre
parti avant le premier May de l'année prochaine
1735. dans celles de son Armée d'Italie , dont
les Regimens d'Infanterie, Cavalerie et Dragons,
qui y sont actuellement, sont dénommez au bas
de ladite Ordonnance.

*On donnera deux Volumes du Mercure
le mois prochain , pour avoir lieu d'employer
les Pieces qui n'ont pû trouver place
Pendant le cours de cette année. On trouvera
à la fin la Table Generale qu'on a
coûtume de donner.*

A P P R O B A T I O N.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde
des Sceaux , le *Mercure de France* du mois de
Novembre, et j'ay crû qu'on pouvoit en permettre
l'impression. A Paris, le 6. Décembre 1734.

HARDION.

T A B L E

P <i>PIÈCES FUGITIVES, les Fureurs de</i>	
<i>l'Amour, Ode,</i>	2337
Lettre sur l'Histoire du Chien de Montargis,	2342
Remerciement sur un Bouquet donné,	2359
Lettre sur la Tragédie d'Enée et Didon,	2387
Le Chat et le Serin, <i>Fable,</i>	2370
Nouvel Ouvrage de M. Titon du Tillet,	2372
Lettre du Chevalier de G. à M. de S.	2381
Extrait d'une Lettre au sujet d'une nouvelle Cha- pelle,	2383
L'Amant Guerrier, <i>Comédie,</i>	2386
Lettre écrite de Rome, au sujet d'un principe de Descartes,	2389
Epître de M. de R. * * * à M. l'Abbé * * *	2397
Lettre sur la Dissertation de M. le Beuf,	2401
Ode d'Horace, Imitation,	2400
Deuxième Lettre d'un Médecin de Montpellier, &c.	2413
Sonnet,	2420
Lettre sur la dénomination des Lettres du Bu- reau Typographique,	2421
Traduction d'une Ode d'Horace,	2429
Lettre à l'Auteur du Traité des Superstitions sur le nombre de treize à table,	2430
Enigmes et Logogryphes,	2438
NOUVELLES LITTÉRAIRES, DES BEAUX-ARTS,	
&c.	2442
<i>Acta Eruditorum, &c.</i>	2447

Question ,	2469
Plan du troisiéme Tome du <i>Musaeum Florentinum</i> ,	<i>ibid.</i>
<i>De Cistophoris</i> , &c.	2471
Ouverture des Académies et du Collége Royal ;	2474
Tremblement de Terre extraordinaire ,	2477
Oeuvre d'Estampes de Watteau , &c.	2479
Nouvelles Estampes gravées ,	2482
Chansons notées ,	2486
Spectacles. Le Fleuve Scamandre , <i>Comédie</i> , &c.	2487
La Bourgeoise à la mode ,	2492
Nouvelles Etrangères, de Russie ,	2504
De Pologne ,	2505
D'Allemagne ,	2507
D'Italie , Naples et Sicile ,	2508
D'Espagne et Angleterre ,	2509
Morts des Pays Etrangers ,	2510
Nouvelles de la Guerre ,	2512
Officiers Generaux servant pendant l'hyver , France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2516
Morts , Naissances , &c.	2533
Arrêts notables ,	2540

Errata d'Octobre.

- P** Age 2126. ligne 4. rrouverez , lisez trouvez.
- P.** 2310. l. 29. avant le mot President , ajoutez premier.
- P.** 2313. l. 7- Negret , l. Neyret. Même l. il en laisse

laisse des enfans l. il n'en laisse point d'en-
fans.

Même pag. l. 8. de Varini, l. Varany. l. 10.
S. Maur, l. Sainte Maure. l. 16. Josaly.
l. Issa y.

P. 2184. l. 10. Yvoix, l. Ynorts.

P. 2307. l. 27. 1734. l. 1724.

Ibid. l. 28. Fille unique &c. l. Fille de &c.

P. 2334. l. 9. d'un, l. de.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 2346. ligne 5. differences, lisez diffé-
rens.

P. 2407. l. 22. genuinité, l. ingenuité.

P. 2459. l. 5. paruc, l. parut.

La Chanson notée doit regarder la page 2486

LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, &c.

- A Toulouse, *chez* Henaut et Forest.
Bordeaux, *chez* Raymond Labottiere, et *chez*
Chapui, fils, au Palais, et à la Poste.
Nantes, *chez* Julien Maillard, et *chez* du Verger.
Rennes, *chez* Joseph Vatar, Julien Vatar, Guil-
laume Jouanet Vatar et la veuve Garnier,
Blois, *chez* Masson.
Tours, *chez* Gripon.
Rouen, *chez* Herault.
Châlons-sur-Marne, *chez* Seneuze.
Amiens, *chez* la veuve François et Godard.
Arras, *chez* C. Duchamp.
Orleans, *chez* Rouzeaux.
Angers, *chez* Fourreau et à la Poste.
Chartres, *chez* Fertil, et *chez* J. Roux.
Dijon, *chez* la veuve Armil, et à la Poste,
Versailles, *chez* Monnier.
Besançon, *chez* Briffaut, à la Poste,
Saint Germain, *chez* Doré,
Lyon, à la Poste.
Reims, *chez* Disain,
A Vitry-le-François, *chez* Vitalis,
Beauvais, *chez* De Saint,
Douay, *chez* Willerval.
Charleville, *chez* P. Thésin,
Moulins, *chez* Faure.
Mâcon, *chez* De Saint, fils,
Mets, *chez* la Veuve Barbier.
Boulogne-sur-Mer, *chez* Parazol.
Nancy, *chez* Nicolas.

CATALOGUE des Mercurès de France,
depuis l'année 1721. jusqu'à présent.

J uin et Juillet 1721.	2. vol.
A oût, Septembre, Octobre, Novembre et Decembre,	5. vol.
J anvier et Fevrier 1722.	2. vol.
M ars 1722.	2. vol.
A vril,	1. vol.
M ay,	2. vol.
J uin, Juillet et Août,	3. vol.
S eptembre,	2. vol.
O ctobre,	1. vol.
N ovembre,	2. vol.
D ecembre,	1. vol.
A nnée 1723 le mois de Decembre double,	13. vol.
A nnée 1724. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1725. les mois de Juin, de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
A nnée 1726. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1727. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1728. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1729. les mois de Juin, de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
A nnée 1730. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1731. les mois d'Avril, de Juin et de Decembre doubles,	15. vol.
A nnée 1732. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
A nnée 1733. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
J anvier 1734,	1. vol.

180. vol.

DO NOT CIRCULATE

UNIVERSITY OF MICHIGA



3 9015 06573 9891

